

# rapport de durabilité 2023



**Rapport de durabilité**

- 37** Avant-propos
- 38** Nos priorités en un coup d'œil
- 39** À propos de nous
- 42** Notre conception de la durabilité
- 51** Valiant et les objectifs pour un développement durable
- 53** Modèle d'affaires responsable
- 55** Corporate Governance
- 56** Gestion d'entreprise responsable
- 68** Transparence et intelligibilité envers les parties prenantes
- 75** Durabilité des produits et services
- 85** Engagement et promotion du personnel
- 101** Impact de l'entreprise sur l'environnement et la société

# Avant-propos

Chère lectrice,  
cher lecteur

La durabilité s'est désormais établie dans tous les secteurs de l'économie et influence de plus en plus les processus commerciaux des différents participants du marché. Par exemple, pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris, tous les acteurs économiques sont invités à penser autrement et à prendre des mesures concrètes. Celles-ci doivent, d'une part, produire des effets concrets et, d'autre part, être conçues de manière à être transparentes et quantifiables. Cela s'applique aussi à Valiant.

Au cours de l'exercice sous revue, nous nous sommes concentrés sur l'intégration de critères de durabilité dans le conseil en placement et en financement.

« Avec nos mesures de développement durable, nous tenons à avoir un impact concret. À cette fin, nous avons formé près de 800 collaboratrices et collaborateurs de manière ciblée au cours de l'année sous revue. »

Depuis le début de l'année 2024, nous abordons divers aspects de la durabilité lors de nos entretiens-conseil avec nos clientes et clients. En matière de financement de la propriété du logement, l'efficacité énergétique et, ce faisant, le maintien de la valeur à long terme des biens immobiliers est au centre des préoccupations. Lors du conseil en placement, nous demandons à nos clientes et clients dans quelle mesure ils souhaitent que les

critères ESG (environnement, social et gouvernance) soient pris en compte dans leurs placements et leur présentons une offre appropriée. Afin de pouvoir offrir un conseil de qualité dans ce domaine également, nous avons formé nos conseillères et conseillers à la clientèle de manière ciblée au cours de l'année sous revue.

Nous avons aussi fortement investi dans l'amélioration de la transparence, par exemple avec le présent rapport de durabilité établi conformément aux exigences de la norme de reporting GRI S 2021, reconnue internationalement, et aux nouvelles exigences réglementaires du contre-projet à l'initiative Entreprises responsables (IER). Dans le cadre du nouveau rapport non financier, nous avons également considérablement amélioré la transparence sur les questions environnementales et sociales, les employé-e-s, le respect des droits de l'homme et la lutte contre la corruption. De plus, nous soumettons pour la première fois le rapport de durabilité à l'assemblée générale.

Mais les efforts de Valiant en matière de durabilité vont encore plus loin ; ils se manifestent sous différentes formes et concernent un grand nombre de sujets pertinents. Le présent rapport de durabilité vous fournit une vue d'ensemble de nos activités et de nos avancées dans le domaine de la durabilité.

Nous vous souhaitons une agréable lecture.



**Markus Gygax**  
Président du  
conseil d'administration



**Ewald Burgener**  
CEO

## Nos priorités en un coup d'œil



### **Intégration des préférences en matière de durabilité dans les activités de placement et de gestion de fortune**

Lors du conseil en placement et de la gestion de fortune, les clientes et clients de Valiant peuvent définir dans quelle mesure ils souhaitent que les critères ESG soient pris en compte dans leurs placements. Ces critères englobent les trois piliers constitués par les aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance. Nos conseillères et conseillers adaptent l'offre de produits et services en fonction des préférences ESG respectives de la clientèle. Afin de pouvoir répondre aux éventuelles questions sur la durabilité et offrir des conseils compétents, nous avons formé nos collaboratrices et collaborateurs de manière ciblée.

→ Pour tout complément d'information, veuillez vous reporter aux pages 77 à 81.



### **L'efficacité énergétique est au cœur du financement immobilier**

Lors des entretiens-conseil portant sur le financement de la propriété du logement, nous discutons avec notre clientèle notamment des questions de maintien de la valeur à long terme, d'efficacité énergétique et de besoin prévisible de rénovation des biens immobiliers. Nous avons formé nos conseillères et conseillers à la clientèle de manière ciblée sur ces thèmes. Nous informons en outre nos clientes et clients sur les mesures d'encouragement disponibles pour la rénovation des bâtiments et les aiguillons si nécessaire vers des services spécialisés indépendants pour un conseil spécifique.

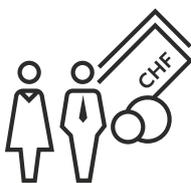
→ Pour tout complément d'information, veuillez vous reporter à la page 81.



### **Critères d'exclusion pour les financements**

Valiant dispose de critères d'exclusion dans les opérations de financement. Elle évalue les financements de projets pour la clientèle entreprises à l'aune de thèmes sociaux et environnementaux controversés. Les opérations qui ne satisfont pas à nos normes sont refusées.

→ Pour tout complément d'information, veuillez vous reporter à la page 75.



### **Égalité salariale entre les femmes et les hommes**

Valiant contrôle régulièrement l'égalité salariale avec l'instrument développé à cet effet par la Confédération. Valiant respecte l'égalité salariale dans le cadre du seuil de tolérance donné de 5 %. Des mesures sont prises si nécessaire.

→ Pour tout complément d'information, veuillez vous reporter aux pages 97 et 148.

# À propos de nous

## Valiant

Valiant Holding SA a été fondée au milieu de l'année 1997, à la suite du regroupement de trois banques régionales, Spar + Leihkasse à Berne, Gewerbekasse à Berne et BB Bank Belp. Les racines de Valiant remontent toutefois à l'année 1824. À ce jour, 31 banques régionales et plusieurs filiales reprises d'autres banques tierces sont regroupées au sein de Valiant Holding SA. Valiant Holding SA est une société anonyme de droit suisse dont le siège se situe à Lucerne. Elle participe à toutes sortes d'entreprises, notamment dans les secteurs bancaire, financier et des services. Elle participe également à des actions communes et acquiert, vend et grève des biens immobiliers. Contrairement à sa société affiliée, la Banque Valiant SA, Valiant Holding SA ne possède pas le statut de banque.

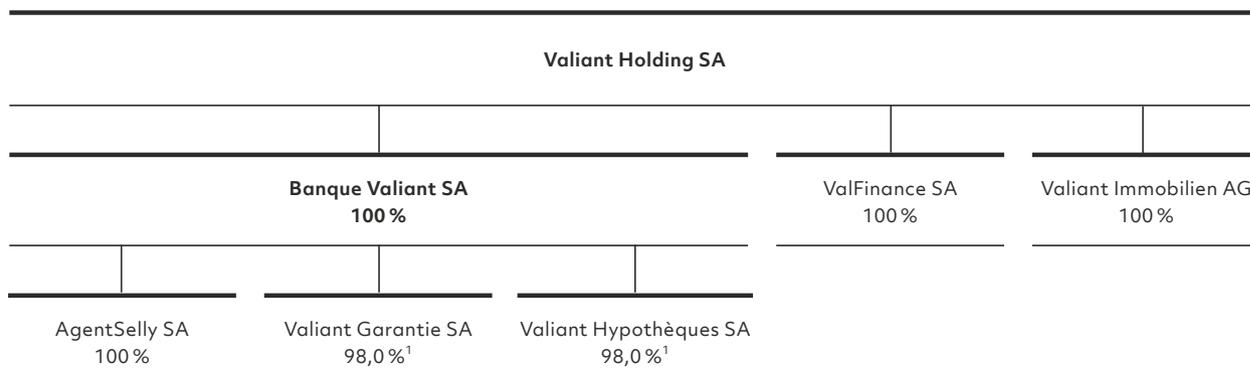
Le groupe Valiant (Valiant) se compose de Valiant Holding SA, de ses filiales Banque Valiant SA, ValFinance SA et Valiant Immobilien AG, ainsi que d'AgentSelly SA, Valiant Garantie SA et Valiant

Hypothèques SA (toutes trois filiales de Banque Valiant SA). ValFinance SA, Valiant Immobilien AG, Valiant Garantie SA et Valiant Hypothèques SA n'ont pas de collaboratrices et collaborateurs fixes. Les mêmes personnes sont membres des conseils d'administration et des comités de direction de Valiant Holding SA et de la Banque Valiant SA (union personnelle).

La Banque Valiant SA est un prestataire financier indépendant, qui gère les activités bancaires opérationnelles. Elle est exclusivement implantée en Suisse et propose à sa clientèle privée et aux PME une offre complète, simple et compréhensible pour toutes les questions financières. Valiant est établie au niveau local dans les quinze cantons suivants : Argovie, Bâle-Campagne, Bâle-Ville, Berne, Fribourg, Jura, Lucerne, Neuchâtel, Schaffhouse, Soleure, St-Gall, Thurgovie, Vaud, Zoug et Zurich. Elle est également présente dans toute la Suisse grâce à des prestations numériques innovantes.

D'autres informations sur les filiales de Valiant Holding SA, et notamment sur la Banque Valiant SA, sont mentionnées dans l'annexe aux comptes consolidés à la page 202.

## Structure du groupe



<sup>1</sup> 2 % sont détenus par les membres externes du conseil d'administration

## Notre marque

Valiant signifie courageux, puissant et fort. Nous voulons nous affirmer sur le marché, en tant que prestataire financier, avec des messages clairs et des produits simples. Nous poursuivons activement cet objectif, jour après jour. Pour ce faire, nos collaboratrices et collaborateurs ainsi que toutes nos activités et mesures s'orientent systématiquement sur notre vision, à savoir simplifier le plus possible la vie financière de la clientèle privée et des PME de Suisse. Les principes de notre charte servent de cadre et d'orientation.

## Notre charte

### **Partenariat et respect**

Valiant pratique une culture ouverte fondée sur des valeurs, sur le plan interne comme externe. Valiant entretient une relation basée sur le respect et la coopération avec sa clientèle, ses partenaires et ses collaboratrices et collaborateurs.

### **Simplifier la vie financière**

Valiant répond aux besoins financiers des particuliers et des PME. Elle facilite la vie financière de sa clientèle grâce à un conseil complet et à des solutions dans le domaine du financement, des placements, de la prévoyance, des paiements et de l'épargne, ainsi que grâce à d'autres prestations dans le secteur financier.

Les questions financières sont compliquées et désagréables pour de nombreux particuliers et PME. Valiant résout les problèmes financiers plus simplement et plus clairement que sa concurrence. Valiant garantit ainsi à sa clientèle une gestion confortable et sereine des finances.

### **Modèle d'affaires simple**

Valiant s'assure la confiance des actionnaires par une solide base de capital, un modèle d'affaires simple et compréhensible ainsi qu'une politique commerciale axée sur la stabilité et le long terme.

### **Profil de risque équilibré**

Valiant accroît sa rentabilité par un équilibre optimal entre risques, revenus et croissance.

### **Promotion du personnel**

Des collaboratrices et collaborateurs engagés représentent le fondement de la réussite de notre entreprise. Valiant attache une grande importance à l'encouragement et au développement des compétences de son personnel.

### **Partenaires solides**

Valiant collabore avec des partenaires solides afin de pouvoir mobiliser entièrement ses ressources en faveur de sa clientèle.

## Notre modèle d'affaires

Valiant est synonyme de simplicité sur le marché financier suisse. Ses atouts et son ADN sont au cœur des fonctions clés d'une banque de détail : Valiant reçoit des fonds, les gère soigneusement et les met à disposition sous forme de financements. Valiant propose à sa clientèle des produits et des services facilement compréhensibles dans les domaines du financement, de l'investissement, de la prévoyance, des paiements et de l'épargne. Pour ce faire, Valiant s'appuie sur ses atouts et sa culture éprouvée et se concentre sur quatre segments de clientèle : clientèle privée, clientèle privée fortunée, indépendant·e·s et petites entreprises, et entreprises de taille moyenne.

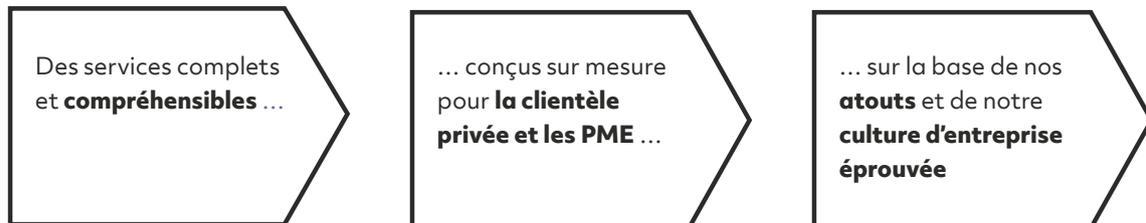
Avec sa stratégie 2020–2024, Valiant poursuit sur la voie du succès et souhaite développer sa position dans le secteur financier suisse. La stratégie s'inscrit sous le signe de la simplicité et d'une expansion géographique accélérée, que ce soit avec

l'ouverture de succursales, des conseillères et conseillers à la clientèle supplémentaires ou des prestations élargies. La stratégie 2020–2024 s'articule autour de six axes stratégiques.

1. Développer notre offre de produits et de services
2. Combiner les canaux personnels et numériques
3. Croître de manière organique et, si possible, inorganique
4. Encourager et former le personnel
5. Simplifier les processus
6. Mettre en œuvre le programme d'amélioration de la rentabilité

D'autres informations sur la stratégie, les six axes stratégiques, les objectifs respectifs ainsi que les mesures mises en œuvre figurent dans le rapport annuel à partir de la page 13.

### Modèle d'affaires



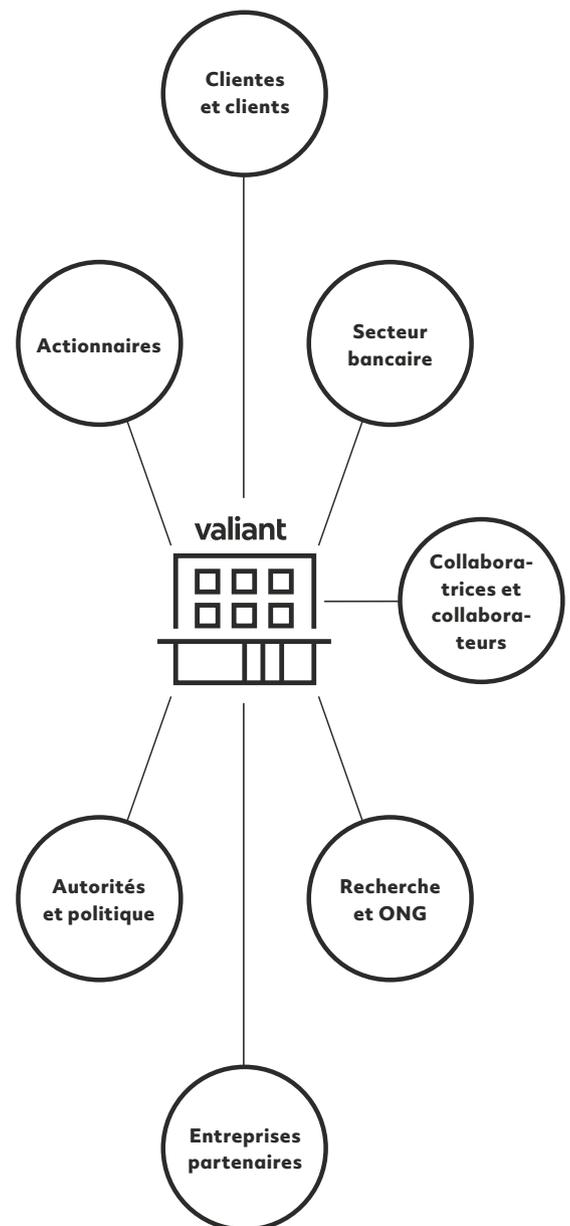
# Notre conception de la durabilité

## Analyse des parties prenantes

Afin de donner la priorité à nos thématiques clés en matière de durabilité, nous avons cherché l'échange de vues avec des représentantes et représentants choisis de nos parties prenantes, auxquels il est fait référence dans ce rapport. À ce sujet, nous avons entamé le dialogue avec la représentation des parties prenantes suivantes :

- **Clientes et clients** : beaucoup d'entre eux attendent de Valiant des produits et services financiers axés sur la durabilité, une communication transparente sur les pratiques durables et un impact positif sur la communauté et l'environnement. Afin d'atteindre une satisfaction élevée et un lien étroit avec la clientèle, la satisfaction de ces attentes est une priorité pour Valiant.
- **Actionnaires** : ce groupe de parties prenantes s'intéresse de plus en plus aux opportunités d'investissement durable, aux informations transparentes sur les aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) et à la stabilité financière à long terme. La satisfaction de ces besoins a une incidence positive sur l'environnement, la société et l'économie, et favorise un actionariat stable et un rendement durable.
- **Secteur bancaire** : en tant que parties prenantes, les autres banques et établissements financiers s'attendent à ce que Valiant respecte les normes éthiques du secteur, applique des pratiques financières transparentes et contribue à la stabilité du système financier. Pour Valiant, la pertinence du secteur bancaire réside notamment dans la garantie de l'intégrité du secteur financier, la prévention des risques systémiques et la promotion d'un environnement financier stable et digne de confiance.

- **Autorités et politique** : cette partie prenante tient à ce que Valiant applique des pratiques financières durables, respecte les normes éthiques et contribue à la réalisation d'objectifs environnementaux et sociaux. Pour ce faire, les autorités et responsables politiques adoptent des dispositions et des prescriptions que Valiant s'engage à respecter.



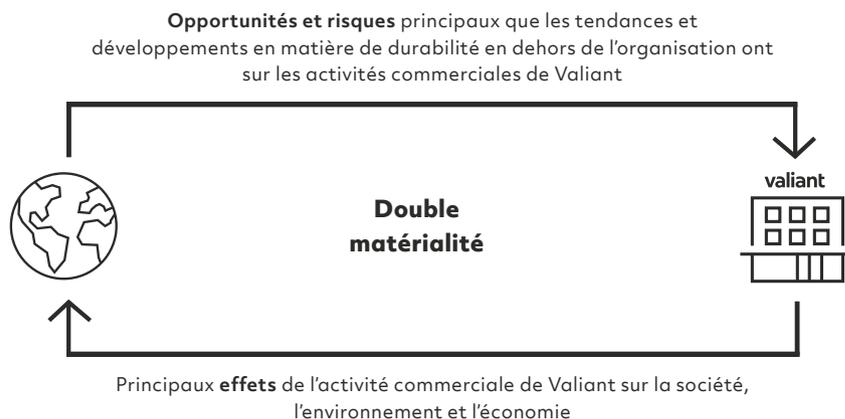
- **Collaboratrices et collaborateurs :** le personnel accorde une grande importance à une culture d'entreprise durable, des conditions de travail équitables et flexibles, la participation et un travail porteur de sens. Valiant s'engage fermement à répondre aux demandes de ses collaboratrices et collaborateurs et à garantir une grande satisfaction au travail.
- **Recherche et ONG :** les instituts de recherche et les ONG attendent de Valiant une orientation claire vers les investissements durables, le soutien aux projets environnementaux et les initiatives sociales. Les enseignements tirés de la recherche et des demandes des ONG aident Valiant à évaluer et développer ses efforts en matière de durabilité, et à contribuer au développement durable.
- **Entreprises partenaires :** dans le contexte de la durabilité, les partenaires commerciaux de Valiant exigent de plus en plus des pratiques commerciales durables, des chaînes d'approvisionnement responsables et la poursuite commune d'objectifs environnementaux et sociaux dans le cadre de la collaboration. Pour atteindre ces objectifs et promouvoir des relations d'affaires durables, Valiant attache une grande importance à une collaboration transparente et ouverte d'égal à égal.

En 2017, nous avons pour la première fois abordé activement nos groupes de parties prenantes afin de déterminer la matérialité dans le cadre d'un processus structuré, et leur avons demandé une évaluation des thématiques clés en matière de durabilité de Valiant. En plus de l'évaluation par le comité de direction et le conseil d'administration, les résultats ont été repris dans l'analyse de pertinence. Outre la pertinence, l'impact des différentes thématiques sur l'économie, la société et l'environnement a été discuté et évalué dans le cadre de l'analyse de pertinence. Cette évaluation a été réalisée au cours d'un atelier avec le comité de direction qui a été animé par des spécialistes externes en matière de durabilité.

En 2021, dans le cadre de l'ancrage stratégique de la gestion de la durabilité et d'un nouveau dialogue avec nos parties prenantes, nous avons entièrement remanié et redéfini l'analyse de pertinence (rapport sur la responsabilité d'entreprise 2022, page 42). L'analyse de pertinence fournit des informations sur l'impact et les effets de nos activités sur notre environnement. Il en résulte une compréhension améliorée et plus précise des questions présentant un intérêt primordial pour nos parties prenantes ainsi que pour l'économie, la société et l'environnement dans son ensemble. Les résultats consolidés nous fournissent par ailleurs de précieux renseignements sur la façon dont nous gérons et établissons les priorités des diverses mesures et activités liées à la durabilité.

## Double matérialité

L'analyse de pertinence réalisée en 2021 constitue la base de la double matérialité requise conformément aux exigences réglementaires du contre-projet à l'initiative Entreprises responsables (IER) pour l'exercice 2023. Celle-ci exige des entreprises, d'une part, qu'elles démontrent les effets significatifs de leurs activités sur la société, l'environnement et l'économie. D'autre part, les entreprises doivent présenter les opportunités et risques principaux que les tendances et développements en matière de durabilité en dehors de l'organisation ont sur les activités commerciales.



Lors de deux ateliers externes, Valiant a mis à jour les principales répercussions et les a préparées et évaluées conformément aux exigences de la norme de reporting GRI S 2021 internationalement reconnue et du contre-projet à l'IER. Outre les répercussions, les opportunités et risques principaux ont également été identifiés et évalués dans le cadre d'un atelier externe. Les analyses de pertinence réalisées ont donné lieu à une compréhension améliorée et plus précise des questions présentant un intérêt principal pour les parties prenantes de Valiant ainsi que pour l'économie, la société et l'environnement dans son ensemble. Ces questions ont le plus d'impact sur l'activité commerciale de Valiant. Les résultats consolidés montrent en outre une priorisation des répercussions ainsi que des opportunités et des risques sur lesquels Valiant se base dans la gestion de ses activités liées à la durabilité.

**Priorisation des impacts, risques et opportunités**

Les principaux effets, opportunités et risques, ainsi que leur traitement et les approches de gestion correspondantes constituent la base du présent rapport de durabilité ainsi que de l'élaboration et du développement des contenus relatifs aux objectifs, aux chiffres-clés et aux mesures et leur efficacité. Le rapport suit la logique selon laquelle les mesures mises en œuvre depuis maintenant longtemps, qui ont fait leurs preuves et sont donc institutionnalisées, sont expliquées sous les approches de gestion. De plus, les mesures partiellement mises en œuvre sont expliquées dans le chapitre

« Mesures mises en œuvre » ou « Mesures prévues », selon l'état d'avancement de la mise en œuvre. La structure des chapitres pour les différentes thématiques clés peut ainsi varier légèrement en fonction du stade de développement et d'établissement des mesures, des éventuels indicateurs mesurés jusqu'à présent et des objectifs existants.

S'appuyant sur cette base, Valiant développe en permanence sa stratégie de durabilité et renforce son engagement en faveur d'actions respectueuses de l'environnement et de la responsabilité sociale.

## Thématiques clés

En novembre 2020, les électeurs suisses ont voté sur l'initiative populaire « Entreprises responsables – pour protéger l'être humain et l'environnement ». Malgré une faible majorité du peuple, l'initiative a été refusée par la majorité des cantons. Les dispositions d'exécution relatives aux nouvelles obligations de diligence des entreprises ont ensuite été mises en consultation sous la forme d'un contre-projet indirect à l'initiative populaire. En décembre 2021, le Conseil fédéral a pris connaissance des résultats de la consultation et a mis en vigueur les nouvelles dispositions du Code des obligations ainsi que l'ordonnance d'exécution au 1<sup>er</sup> janvier 2022. Le rapport non financier du contre-projet à l'IER se fonde sur les cinq aspects suivants et exige des informations plus détaillées sur ces thèmes spécifiques :

**Aspect environnemental** : cet aspect traite de l'environnement naturel de l'homme. Il couvre les thèmes des émissions de gaz à effet de serre, de la pollution atmosphérique, de la consommation d'eau, de la biodiversité, de l'utilisation des terres et des ressources, de la santé humaine et de l'énergie.

**Aspect social** : cet aspect porte sur les explications concernant le dialogue social et la communication avec les différents groupes de parties prenantes ainsi que les mesures prises pour protéger ces parties prenantes.

**Aspect relatif aux employé·e·s** : cet aspect met l'accent sur les conditions de travail, le droit à l'information et à la consultation, les droits des syndicats, la sécurité et la santé au travail ainsi que l'égalité entre les collaboratrices et collaborateurs.

**Lutte contre la corruption** : tous les efforts visant à lutter contre les actes relevant du droit pénal suisse de la corruption relèvent de la corruption. Il s'agit notamment de l'octroi d'avantages ainsi que de la corruption active et passive de particuliers ainsi que des agents publics suisses ou étrangers.

**Respect des droits de l'homme** : l'aspect concernant le respect des droits de l'homme comprend la garantie de tous les droits moraux à la liberté et à l'autonomie qui reviennent à tous les êtres humains en raison de leur existence. Cet aspect s'inspire des dispositions internationales contraignantes pour la Suisse en matière de droits de l'homme :

- Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels
- Pacte international relatif aux droits civils et politiques
- Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale
- Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes
- Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants
- Convention relative aux droits de l'enfant
- Convention relative aux droits des personnes handicapées
- Convention pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées
- Conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail (OIT)

Les thématiques clés se basent à la fois sur ces cinq aspects du contre-projet de l'IER et sur les thèmes de la norme de reporting GRI S 2021. Le tableau aux pages 47–49 donne une vue d'ensemble des thématiques clés de Valiant, les décrit et présente les aspects et les indicateurs GRI qui leur sont attribués.

## Présentation des thématiques clés en matière de durabilité

Thématiques clés	Breve description et contenus primaires	Indicateurs GRI
<b>Divulgations générales selon GRI</b>		
Modèle d'affaires responsable	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Domaines d'activité</li> <li>– Catégories de clientèle</li> <li>– Focalisation géographique</li> </ul>	
Corporate Governance	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Gestion régulière des affaires</li> <li>– Rôles contraignants, responsabilités claires et fonctions efficaces de contrôle et de surveillance entre le comité de direction et le conseil d'administration</li> <li>– Principes et systèmes de rémunération</li> </ul>	– GRI 2-9 à 2-21 : gestion d'entreprise
<b>Gestion d'entreprise responsable</b>		
Stabilité et rentabilité <sup>1</sup>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Rôle en tant que catalyseur dans le système économique</li> <li>– Solvabilité</li> <li>– Base de capital stable et structure de capital solide</li> <li>– Résultats financiers sains</li> <li>– Bonne position de liquidité et de financement</li> <li>– Qualité de crédit</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– GRI 201 : performance économique</li> <li>– 201-1 Valeur économique générée et distribuée directement</li> </ul>
Politique durable en matière de risque et de crédit <sup>1</sup>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Gestion efficace des risques</li> <li>– Prêts stables</li> <li>– Sécurité de l'environnement système et de l'infrastructure informatique</li> <li>– Prise en compte des aspects sociaux et écologiques dans le système de gestion des risques</li> <li>– Gestion des partenaires commerciaux et des fournisseurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– GRI 206 : pratiques anticoncurrentielles</li> <li>– GRI 206-1 Procédure judiciaire pour pratiques anticoncurrentielles et formation de cartels et de monopoles</li> </ul>
Conformité socio-économique <sup>2</sup>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Lutte contre la corruption</li> <li>– Respect des prescriptions légales, réglementaires et internes ainsi que des normes sectorielles et des obligations de diligence</li> <li>– Sensibilisation au harcèlement, à la discrimination et au mobbing</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– GRI 205 : anti-corruption</li> <li>– 205-1 Vérification des rapports afin d'identifier les risques de corruption</li> <li>– 205-2 Communication et formation sur les directives et procédures en matière de lutte contre la corruption</li> <li>– 205-3 Cas confirmés de corruption et mesures prises</li> </ul>
Impacts économiques indirects <sup>1</sup>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Bien commun et prospérité économique dans les structures locales</li> <li>– Impacts économiques indirects tels que les impôts, les achats locaux,</li> <li>– Création de postes de travail et de formation, etc.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– GRI 202 : présence sur le marché</li> <li>– GRI 202-2 Part de cadres supérieurs recrutés dans la communauté locale</li> <li>– GRI 203 : impacts économiques indirects 2016</li> <li>– GRI 203-2 Impacts économiques indirects importants</li> </ul>
Vie sociale locale <sup>1</sup>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Parrainage ou engagement caritatif</li> <li>– Effets sociaux positifs au-delà des activités commerciales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– GRI 204 : pratiques d'achat</li> <li>– GRI 204-1 Part des dépenses pour les fournisseurs locaux</li> </ul>
<b>Transparence et intelligibilité envers les parties prenantes</b>		
Transparence et intelligibilité des produits et services <sup>1</sup>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Informations transparentes sur les risques et opportunités des produits et services</li> <li>– Prévention du greenwashing</li> <li>– Conseil indépendant et neutre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– GRI 417 : commercialisation et étiquetage</li> <li>– GRI 417-1 Exigences relatives aux informations sur les produits et services et à l'étiquetage</li> <li>– GRI 417-2 Infractions liées aux informations sur les produits et les services et à l'étiquetage</li> <li>– GRI 417-3 Infractions liées à la commercialisation et à l'étiquetage</li> </ul>
Relations clientèle <sup>1</sup>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Bonne relation de confiance à long terme avec la clientèle</li> <li>– Expérience client</li> <li>– Qualité des conseils</li> </ul>	
Protection des données, sphère privée et cybersécurité <sup>1</sup>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Confidentialité et respect de la sphère privée</li> <li>– Protection des données clientèle et bancaires</li> <li>– Sensibilisation et formation du personnel et de la clientèle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– GRI 418 : confidentialité des données de la clientèle 2016</li> <li>– GRI 418-1 Plaintes justifiées concernant la violation de la protection des données de la clientèle et la perte des données de la clientèle</li> </ul>
<b>Durabilité des produits et services</b>		
Durabilité des financements <sup>3,4</sup>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Protection des consommateurs et des investisseurs</li> <li>– Qualité des produits et services</li> <li>– Promotion d'un développement durable des produits et services</li> <li>– Impacts de l'offre de produits et services sur la société et l'environnement</li> </ul>	
Durabilité des placements <sup>3,4</sup>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Protection des consommateurs et des investisseurs</li> <li>– Qualité des produits et services</li> <li>– Promotion d'un développement durable des produits et services</li> <li>– Impacts de l'offre de produits et services</li> </ul>	
Émissions de gaz à effet de serre et énergie liées aux produits <sup>3</sup>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Promotion d'un développement durable des produits et services</li> <li>– Impacts de l'offre de produits et services sur la société et l'environnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– GRI 305 : émissions</li> <li>– GRI 305-3 Autres émissions indirectes de GES (scope 3)</li> <li>– GRI 305-4 Intensité des émissions de gaz à effet de serre</li> <li>– GRI 305-5 Diminution des émissions de gaz à effet de serre</li> </ul>

Thématiques clés	Breve description et contenus primaires	Indicateurs GRI
<b>Engagement et promotion du personnel</b>		
Modèles de travail <sup>5</sup>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Modèles de temps de travail</li> <li>– Conciliation du travail et des loisirs</li> <li>– Caisse de pension</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– GRI 401 : emploi</li> <li>– GRI 401–1 Recrutement et rotation du personnel</li> <li>– GRI 401–2 Prestations pour les employé·e·s à temps plein qui ne sont pas accordées aux travailleurs/euses temporaires ou aux employé·e·s à temps partiel</li> <li>– GRI 401–3 Congé parental</li> </ul>
Santé physique et mentale <sup>5</sup>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Santé physique et mentale</li> <li>– Gestion de la santé</li> <li>– Protection de la santé</li> <li>– Sensibilisation et formation du personnel</li> <li>– Ambiance de travail</li> <li>– Conseil social</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– GRI 403 : santé et sécurité au travail</li> <li>– GRI 403–7 Prévention et atténuation des effets sur la sécurité et la santé au travail directement liés aux relations d'affaires</li> <li>– GRI 403–9 Blessures liées à l'activité professionnelle</li> <li>– GRI 403–10 Maladies professionnelles</li> </ul>
Formation et perfectionnement <sup>5</sup>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Offre de formation et de perfectionnement (pour une amélioration constante de la qualité vis-à-vis de notre clientèle)</li> <li>– Gestion de la carrière et du parcours professionnel</li> <li>– Employabilité du personnel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– GRI 404 : formation et perfectionnement</li> <li>– GRI 404–1 Nombre moyen d'heures de formation et de perfectionnement par an et par employé·e</li> <li>– GRI 404–2 Programmes d'amélioration des compétences des employé·e·s et d'aide transitoire</li> <li>– GRI 404–3 Pourcentage d'employé·e·s recevant une évaluation régulière de leurs performances et de leur développement professionnel</li> </ul>
Information et consultation des collaboratrices et collaborateurs <sup>5</sup>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Culture d'entreprise et de conduite</li> <li>– Possibilités de participation</li> <li>– Communication interne</li> <li>– Processus de prises de décisions et de rétroaction</li> </ul>	
Inclusion et équité parmi le personnel <sup>5</sup>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Égalité de traitement indépendamment des caractéristiques individuelles</li> <li>– Égalité salariale</li> <li>– Absence de discrimination</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– GRI 405 : égalité des chances et diversité</li> <li>– GRI 405–1 Diversité au sein des organes de contrôle et parmi le personnel</li> <li>– GRI 405–2 Rapport entre le salaire de base et la rémunération des femmes et le salaire de base et la rémunération des hommes</li> <li>– GRI 406 : non-discrimination 2016</li> <li>– GRI 406–1 Cas de discrimination et mesures correctives prises</li> </ul>
<b>Impact de l'entreprise sur l'environnement et la société</b>		
Respect des droits de l'homme <sup>4</sup>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Respect des conventions internationales sur les droits de l'homme</li> <li>– Obligations de diligence et de transparence dans la chaîne d'approvisionnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– GRI 413 : communautés locales</li> <li>– GRI 413–1 Établissements de rapports avec la participation des communautés locales, analyses d'impact et programmes de soutien</li> <li>– GRI 413–2 Activités commerciales ayant un impact négatif significatif ou potentiel sur les communautés locales</li> <li>– GRI 411 : droits des peuples autochtones existants, mais il n'est pas réaliste de collecter des indicateurs correspondants</li> </ul>
Pratiques d'achat <sup>1</sup>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Obligations de diligence et de transparence dans la chaîne d'approvisionnement</li> <li>– Critères ESG dans la gestion des fournisseurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– GRI 308 : Supplier Environmental Assessment</li> <li>– GRI 308–1 Nouveaux fournisseurs testés selon des critères environnementaux</li> <li>– GRI 308–2 Impact environnemental négatif dans la chaîne d'approvisionnement et mesures prises</li> <li>– GRI 414 : évaluation sociale des fournisseurs 2016</li> <li>– GRI 414–1 Nouveaux fournisseurs testés selon des critères sociaux</li> <li>– GRI 414–2 Impact social négatif dans la chaîne d'approvisionnement et mesures prises</li> </ul>
Émissions de gaz à effet de serre liées aux activités opérationnelles <sup>3</sup>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Sollicitation de ressources naturelles</li> <li>– Impact environnemental de l'écologie d'entreprise au travers de la gestion interne de l'énergie, des déchets ou de l'eau, ainsi que la mobilité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– GRI 305 : émissions</li> <li>– GRI 305–1 Émissions directes de GES (scope 1)</li> <li>– GRI 305–2 Émissions indirectes de GES liées à l'énergie (scope 2)</li> <li>– GRI 305–3 Autres émissions indirectes de GES (scope 3)</li> <li>– GRI 305–4 Intensité des émissions de gaz à effet de serre</li> <li>– GRI 305–5 Diminution des émissions de gaz à effet de serre</li> <li>– GRI 305–6 Émissions de substances appauvrissant la couche d'ozone</li> <li>– GRI 305–7 Oxydes d'azote (NOx), oxydes de soufre (SOx) et autres émissions atmosphériques significatives</li> <li>– GRI 201 : performance économique 2016</li> <li>– GRI 201–2 Conséquences financières du changement climatique pour l'organisation et autres risques et opportunités liés au changement climatique</li> </ul>

Thématiques clés	Brève description et contenus primaires	Indicateurs GRI
Énergie liée aux activités opérationnelles <sup>3</sup>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sollicitation de ressources naturelles</li> <li>- Impact environnemental de l'écologie d'entreprise au travers de la gestion interne de l'énergie, des déchets ou de l'eau, ainsi que de la mobilité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- GRI 302 : énergie</li> <li>- GRI 302-1 Consommation d'énergie au sein de l'organisation</li> <li>- GRI 302-2 Consommation d'énergie en-dehors de l'organisation</li> <li>- GRI 302-3 Intensité énergétique</li> <li>- GRI 302-4 Diminution de la consommation d'énergie</li> </ul>

Affectation à un aspect lié à l'IER\* : <sup>1</sup> Aspect social <sup>2</sup> Lutte contre la corruption <sup>3</sup> Aspect environnemental <sup>4</sup> Respect des droits de l'homme

<sup>5</sup> Aspect relatif aux employé·e·s

\* IER = contre-projet à l'initiative Entreprises responsables

## Traitement des principaux impacts, opportunités et risques

La manière dont Valiant gère les principaux impacts, opportunités et risques est répartie en quatre étapes de traitement et est conforme aux normes établies. Pour effectuer cette répartition, Valiant s'est aligné sur des normes établies telles que le Carbon Disclosure Project (CDP). Le CDP en tant qu'organisation internationale à but non lucratif est un système de divulgation reconnu qui permet aux entreprises et aux gouvernements d'évaluer l'impact environnemental et d'identifier les potentiels. Le CDP se concentre sur les thèmes clés du changement climatique, la sécurité de l'eau et la déforestation.

En ce qui concerne les opportunités et les **incidences positives**, les étapes de traitement sont les suivantes :

- **Omission** : aucune mesure n'est prise pour saisir cette opportunité ou pour obtenir un impact positif grâce à cette option.
- **Augmentation** : des mesures sont prévues pour créer des conditions favorables à l'exploitation de cette opportunité ou à l'obtention d'effets positifs.
- **Partage** : l'exploitation des opportunités ou l'impact positif est amplifié par l'implication d'une tierce partie.
- **Réalisation** : des mesures sont prises pour saisir cette opportunité ou pour obtenir un impact positif.

Pour évaluer le traitement des risques et des **incidences négatives**, Valiant a appliqué les étapes de traitement suivantes :

- **Évitement** : le risque et l'impact négatif ne sont pas pris en compte.
- **Acceptation** : aucune mesure n'est mise en œuvre, mais le risque ou l'impact négatif est reconnu et surveillé.
- **Transfert** : les conséquences du risque ou la responsabilité des effets négatifs sont transférées à une tierce partie.
- **Réduction** : des mesures de réduction et de contrôle du risque ou des effets négatifs sont mises en œuvre.

Ces étapes de traitement offrent à Valiant une évaluation complète de sa gestion des principaux impacts, opportunités et risques.

## Politique sur la responsabilité d'entreprise

La politique de responsabilité de l'entreprise a été élaborée pour la première fois en 2017 et développée en 2019. Le conseil d'administration a approuvé la nouvelle politique de responsabilité de l'entreprise le 11 février 2020. Elle s'applique de la même manière que la stratégie actuelle de l'entreprise pour la période 2020–2024. À l'aide de quelques formulations percutantes, elle présente les grandes lignes de notre conception de la responsabilité d'entreprise. Elle est conforme à notre code de conduite, lequel précise comment nos collaboratrices et collaborateurs doivent incarner nos valeurs au quotidien. Cette politique présente en outre les modalités selon lesquelles Valiant s'organise en matière de responsabilité d'entreprise et la manière dont les responsabilités sont régies. La gestion de la responsabilité d'entreprise et la définition des objectifs sont du ressort du conseil d'administration, de même que l'approbation de la politique susmentionnée. Au niveau opérationnel, la responsabilité est assumée par le CEO. Afin d'ancrer encore davantage la durabilité dans tous les secteurs d'activité et de faire progresser de manière ciblée les différentes initiatives et les différents projets, un nouveau poste a été créé début 2023. Les thèmes afférents à la responsabilité d'entreprise sont abordés à intervalles réguliers au sein du comité de direction et du conseil d'administration (pour plus d'informations sur le rapport, voir le rapport Corporate Governance à la page 130). La politique en matière de responsabilité de l'entreprise et le code de conduite sont publiés sur le site Internet de Valiant.

## Feuille de route ESG 2024

Dans le but d'ancrer de manière stratégique la gestion de la durabilité, Valiant a formulé une ambition en 2021, lors d'un échange intensif avec le comité de direction et le conseil d'administration, sur divers domaines thématiques pour l'horizon 2024. Celle-ci nous guide dans le développement ciblé de chaque thématique de la durabilité. Sur la base de cette ambition, nous avons défini près de 50 mesures différentes et développé des

objectifs. Ces mesures couvrent tous les domaines et parties prenantes, et en particulier les produits et services, les ressources humaines, l'environnement ainsi que la gestion des risques. Une grande partie de ces mesures et de ces objectifs sera élaborée et mise en œuvre au cours de la période stratégique en cours jusqu'en 2024. La mise en œuvre de la feuille de route ESG 2024 est ancrée dans les objectifs de l'entreprise au plus haut niveau. Elle est communiquée trimestriellement au conseil d'administration par le comité de direction. La réalisation des objectifs à la fin de l'exercice est présentée dans le rapport de rémunération de l'exercice 2023 à la page 156.

## Information transparente

Le présent rapport de durabilité a ainsi été établi en conformité avec la norme de reporting GRI S 2021 internationalement reconnue et les exigences réglementaires du contre-projet à l'initiative Entreprises responsables (IER). Pour nous, le développement de ce type d'information s'inscrit dans un processus continu. Nous invitons donc nos parties prenantes à échanger régulièrement avec nous, afin que nous puissions identifier les attentes concrètes. De plus, nous entendons poursuivre nos activités liées à la responsabilité de l'entreprise en fonction des objectifs et des besoins, et continuer de communiquer sur les efforts que nous déployons ainsi que sur leurs résultats. Ainsi, dans la perspective de l'exercice 2024, nous développerons le contenu du rapport non financier et intégrerons et divulguerons les exigences spécifiques et supplémentaires en matière de reporting climatique conformément aux recommandations internationalement reconnues de la Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD) requises dans le cadre de cette déclaration non financière.

## Valiant et les objectifs pour un développement durable

En 2015, les États membres de l'ONU ont adopté l'Agenda 2030 pour le développement durable. L'Agenda 2030 constitue le référentiel de base sur lequel s'appuient tous les efforts déployés au niveau national et international pour relever des défis mondiaux. Il repose essentiellement sur 17 objectifs, appelés Objectifs de développement durable (ODD). Les ODD portent une vision du développement durable qui recouvre des aspects sociaux, économiques et environnementaux, et qui devrait être réalisée à l'horizon 2030. La mise en œuvre des ODD obéit à une approche participative. Autrement dit, elle est de la responsabilité commune des différents États, du secteur privé, de la communauté scientifique et de la société civile.



Valiant assume également ses responsabilités à cet égard. D'une part, nous soutenons ces 17 objectifs et, d'autre part, nous prenons diverses mesures pour contribuer à atteindre un grand nombre d'entre eux. Au moyen d'une analyse interne, nous avons identifié en 2019 les objectifs sur lesquels nous pouvons agir concrètement, ceux qui s'appliquent à notre activité ainsi que ceux qui nous permettent d'avoir une incidence positive sur la société et l'environnement. Dans cette optique, nous privilégions tout particulièrement les objectifs ci-après :



#### **ODD 4 : Éducation de qualité**

Une solide formation de base ainsi qu'une formation continue du personnel constituent les prérequis d'un site économique performant, et contribuent durablement à la compétitivité de la population sur le marché du travail. À cet effet, nous investissons largement dans la formation continue de notre personnel de tous âges et toutes fonctions, par le biais de mesures liées au poste de travail ou de formations continues internes et externes et de certifications. Au cours de l'exercice sous revue, nous avons par exemple sensibilisé et formé de manière ciblée environ 800 collaboratrices et collaborateurs à la durabilité et à la finance durable. En plus d'une importante offre de places d'apprentissage, nous collaborons avec des instituts de formation suisses.



#### **ODD 5 : Égalité entre les sexes**

Valiant s'engage activement en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes. Afin de promouvoir de manière ciblée les collaboratrices et les femmes cadres, nous avons pris des mesures spécifiques, notamment un programme de mentoring pour les femmes. Le congé de maternité a en outre été augmenté de deux semaines à partir de l'exercice 2023. Valiant garantit l'égalité salariale entre hommes et femmes. Celle-ci est régulièrement contrôlée et des mesures sont adoptées en vue de la garantir, si besoin est. Valiant prend toujours en considération les candidats les plus appropriés pour un poste, indépendamment de leur sexe.



#### **ODD 8 : Travail décent et croissance économique**

Valiant s'engage sur l'ensemble de la chaîne de création de valeur pour une croissance économique durable et un travail décent. Nous offrons ainsi à notre personnel des conditions de travail modernes, flexibles et donc compatibles avec la vie de famille ainsi que la possibilité de réduire son taux d'occupation à 80 %, quelle que soit la fonction. Valiant a une nouvelle fois adapté ses conditions de travail début 2023. Désormais, toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs bénéficient de deux jours de congé supplémentaires par année civile. Notre modèle d'affaires responsable nous permet de proposer une offre complète et compréhensible portant sur toutes les questions financières se posant aux PME et aux indépendants, l'épine dorsale de notre économie.

## Modèle d'affaires responsable

Notre modèle d'affaires est simple, compréhensible et exclusivement axé sur la Suisse. Pour plus d'informations, voir le chapitre Stratégie et objectifs à la page 12. Nous assumons notre rôle de lien important au sein de l'économie suisse et de la société. Nous réduisons les engagements risqués et éthiquement discutables en nous concentrant sur la clientèle privée et les PME en Suisse. Nous intégrons par ailleurs de plus en plus les critères de durabilité dans le conseil en placement et la gestion de fortune (pour plus d'informations, voir la page 77).

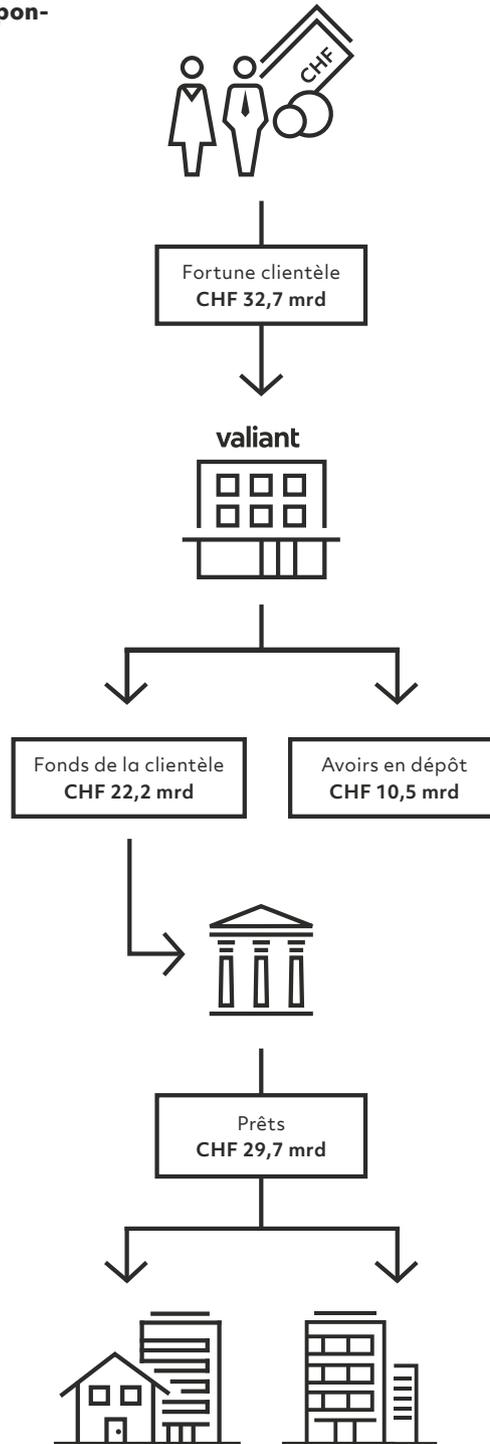
Nous avons la conviction, à travers notre modèle d'affaires simple et responsable, de contribuer activement au développement économique, culturel et social de la Suisse, ce dont profite l'ensemble de la population. L'accent est ici mis sur nos tâches essentielles : recevoir de l'argent, le gérer soigneusement et le prêter. Nous bouclons ainsi le circuit monétaire au niveau national.

### Répercussions environnementales du cœur de métier

Le modèle d'affaires responsable a toujours été fortement ancré au sein de Valiant. De nombreuses relations clientèle de longue date s'appuient sur notre histoire, marquée par la fusion de nombreuses banques régionales. Nous connaissons notre clientèle et celle-ci nous connaît. Notre modèle d'affaires simple et responsable s'articule autour d'une zone d'activité à la délimitation géographique claire au sein des frontières nationales, de notre positionnement de prestataire financier pour la clientèle privée et les PME et de la proximité avec la clientèle. Les fonds et l'épargne que notre clientèle nous confie servent à la fois à financer la propriété du logement par des hypothèques ainsi que les petites et moyennes entreprises. De plus, les prêts accordés sont répartis sur de nombreux montants petits et moyens. Les entreprises et les biens immobiliers financés se trouvent uniquement en Suisse et sont bien connus de nous du fait de notre ancrage régional et de notre proximité avec la clientèle. Les quatre segments

de clientèle bien définis excluent ipso facto pour Valiant les engagements de grande envergure assortis de risques correspondants (pour plus d'informations sur les segments de clientèle, voir les pages 18 à 19). Cette orientation permet une protection fondamentale des valeurs patrimoniales que nous confie notre clientèle. Valiant ne finance aucun projet à l'origine de violations des droits de l'homme, de travaux forcés ou du travail d'enfants, ou qui pourrait entraîner de telles conséquences (pour plus d'informations sur les critères d'exclusion dans les opérations de financement, voir la page 75). Notre portefeuille de crédits actuel reflète la composition des branches économiques des PME en Suisse. Il est dès lors largement diversifié et ne comporte aucun gros risque.

**Notre modèle d'affaires responsable, en toute simplicité**



**Clientes et clients**

La base de clientèle se compose à 89 % de clientes et clients privés et à 11 % d'indépendant-e-s et de petites et moyennes entreprises.

**Fonds de la clientèle**

CHF 22,2 mrd de fonds de la clientèle forment la base du financement de la propriété d'habitation et des PME.

**Refinancement**

Valiant se refinance à plus de 75 % avec des fonds de la clientèle, mais aussi, en sus, sur le marché des capitaux. Le refinancement diversifié repose sur plusieurs piliers.

**Avoirs en dépôt**

CHF 10,5 mrd d'avoirs clientèle sont investis, dont une partie dans des placements axés sur la durabilité.

**Financement de la propriété du logement**

Les maisons individuelles et propriétés par étages financées par Valiant se situent toutes en Suisse.

**Financement des PME**

Valiant finance exclusivement des petites et moyennes entreprises ainsi que des indépendant-e-s établis en Suisse. De par notre ancrage régional de longue date, nous connaissons nos clientes et nos clients ainsi que leurs activités.



Valiant exerce ses activités exclusivement en Suisse. Cette focalisation sur la Suisse favorise le modèle d'affaires simple et responsable de Valiant.

## Corporate Governance

Valiant assure des mécanismes efficaces de contrôle et de surveillance dans l'ensemble de l'organisation, et en particulier entre le conseil d'administration et le comité de direction. Les organes de direction supérieurs ont une composition équilibrée et leurs membres disposent d'une grande expertise individuelle.

### Ancrage de l'objectif de durabilité au plus haut niveau

La durabilité est ancrée dans les objectifs d'entreprise au niveau supérieur de la hiérarchie. Le conseil d'administration détermine chaque année les objectifs de l'entreprise à la demande du comité de nomination et de rémunération, qui englobent, comme les deux années précédentes, la mise en œuvre de la feuille de route ESG 2024 avec ses quelque 50 objectifs et mesures (pour plus d'information sur la feuille de route ESG 2024, voir la page 50). La réalisation des objectifs et donc la mise en œuvre de la feuille de route ESG 2024 sont mesurées et évaluées chaque trimestre et font l'objet d'un rapport au conseil d'administration. La réalisation des objectifs à la fin de l'année a une influence sur la rémunération variable du comité de direction. Dans un souci de transparence, Valiant présente la réalisation des objectifs ainsi que les objectifs du comité de direction depuis 2017, dans le rapport relatif aux rémunérations.

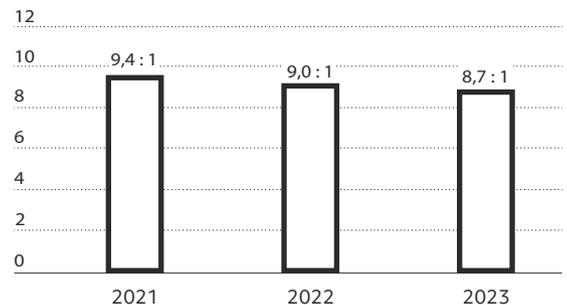
### Corporate Governance

Une bonne gouvernance d'entreprise va bien entendu de soi pour Valiant qui garantit une gestion d'entreprise responsable, transparente et axée sur le succès à long terme. Dans le rapport Corporate Governance, préparé conformément à la Directives de la SIX Swiss Exchange concernant les informations relatives à la Corporate Governance, les principes et mécanismes correspondants sont publiés de manière transparente à partir de la page 109. Ceux-ci sont fondés sur le « Swiss Code of Best Practice for Corporate Governance », et sont révisés si nécessaire et, le cas échéant, adaptés par le comité de direction et le conseil d'administration.

### Politique simple en matière de rémunération

Valiant dispose d'une politique simple en matière de rémunération ainsi qu'un système de rémunération compréhensible et transparent. Les éléments clés et principes fondamentaux de la politique de rémunération, les compétences en matière de fixation de la rémunération et les éléments de rémunération du conseil d'administration et du comité de direction sont expliqués en détail dans le rapport relatif aux rémunérations à partir de la page 145. Cette politique de rémunération responsable se reflète par exemple dans le fait que Valiant ne verse aucune indemnité d'entrée en fonction ou de départ, et dans le rapport entre le salaire maximal et le salaire médian, stable et modéré depuis des années.

### Rapport entre les salaires les plus élevés et les salaires médians



Base = rémunération fixe (salaire de décembre) plus rémunération variable pour l'exercice écoulé. Le salaire médian se compose de l'ensemble des rémunérations de tout le personnel fixe et est extrapolé à des taux d'occupation de 100 %, en excluant les départs en cours d'année.

## Gestion d'entreprise responsable

Une gestion d'entreprise responsable constitue la base pour prendre en compte non seulement les aspects économiques, mais également les aspects sociaux et environnementaux de la façon la plus équilibrée possible. Stabilité, rentabilité et politique de crédit et de risque durable ainsi que conformité socio-économique sont chez Valiant les trois piliers d'une gestion d'entreprise responsable.

### Stabilité et rentabilité

#### Approches de gestion

Valiant veille à gagner la confiance des actionnaires grâce à une solide base de capital, un modèle d'affaires simple et compréhensible ainsi qu'une politique commerciale axée sur la stabilité et le long terme. Valiant accroît sa rentabilité par un équilibre optimal entre risques, revenus et croissance. La réussite durable de notre entreprise est tributaire d'une assise financière solide. Assurer une robuste dotation en fonds propres est un moyen d'y parvenir. Ces dernières années, les autorités ont considérablement durci les exigences à cet égard. Par exemple, ce que l'on appelle le volant anticyclique de fonds propres a été réactivé pour les crédits qui sont garantis par des immeubles d'habitation en Suisse. Les banques doivent pour cela couvrir leurs créances hypothécaires avec davantage de capital afin d'être plus résistantes en cas d'évolution négative du marché de l'immobilier. Depuis 2001, l'agence de notation internationale Moody's mesure la solvabilité de Valiant. L'évaluation s'est stabilisée à un niveau élevé depuis plusieurs années (pour plus d'informations sur la notation de Moody's, voir le rapport annuel à la page 34), ce qui confirme une bonne qualité de débiteur.

#### Impacts



Les activités de Valiant se basent sur un équilibre optimal entre risques, revenus et croissance qui permet de garantir la solvabilité, une base de capital stable et une structure de capital solide, ce qui renforce la confiance des actionnaires et garantit la pérennité de la banque.

Manière de procéder : mettre en œuvre



Le danger est que Valiant sous-estime certains risques ou surestime certaines opportunités, ou que des prévisions de marché s'avèrent inexactes. Cela pourrait avoir une influence négative sur la rentabilité de Valiant et sa résistance financière, ce qui est susceptible d'avoir des répercussions négatives sur l'économie, les actionnaires, les clientes et les clients ainsi que les collaboratrices et collaborateurs.

Manière de procéder : diminuer et transférer

#### › Parties prenantes concernées :

Clientes et clients, actionnaires, collaboratrices et collaborateurs, autorités et politique, branche bancaire

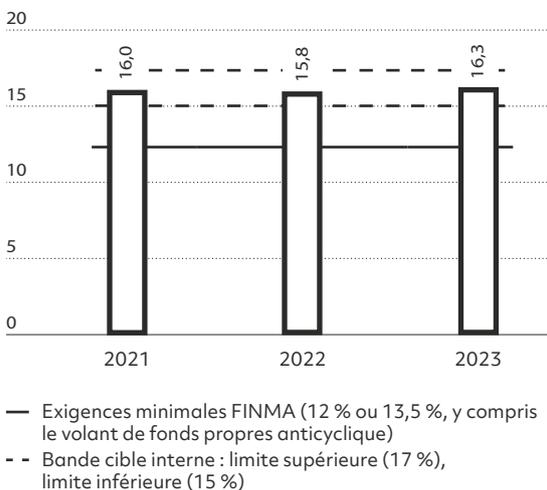
#### › Activité à l'origine de l'impact :

En raison de son modèle d'affaires et en particulier de son offre de produits et de services ainsi que la gestion de ses propres investissements, Valiant est exposée au risque des évolutions conjoncturelles, des tensions géopolitiques et des évolutions des taux d'intérêt.

## Objectifs

Une condition préalable importante de notre stabilité et de notre rentabilité est notre solide situation en matière de fonds propres. Sur cette base, nous pouvons continuer à réaliser une croissance rentable grâce à notre stratégie d'expansion. L'augmentation durable de la rentabilité de nos capitaux propres est un point essentiel pour atteindre nos objectifs financiers. Valiant entend avoir des réserves de capitaux propres qui dépassent les exigences de la FINMA. Au niveau du groupe, Valiant a un ratio de fonds propres total de 16,3 %. Le ratio de fonds propres total de Valiant s'inscrit par conséquent dans la fourchette cible de 15 à 17 % que nous nous sommes fixée, ce qui dépasse nettement les exigences de la FINMA.

### Ratio de fonds propres total en %



### Chiffres-clés

Outre le ratio de fonds propres total, ce sont le taux de distribution et le dividende qui reflètent la stabilité économique et la rentabilité de Valiant. Valiant pratique une politique de dividende stable. Le taux de distribution visé se situe entre 50 et 70 % du bénéfice consolidé. À long terme, Valiant ambitionne une augmentation de son bénéfice consolidé et des revenus des capitaux propres de plus de 6 %.

## Rentabilité et dividende

	2023	2022	2021
Taux de distribution	60,2 %	61,0 %	64,1 %
Revenus des capitaux propres	5,7 %	5,3 %	5,2 %
Dividende en CHF	5.50*	5.00	5.00

\* Proposé

## Mesures mises en œuvre

### › Analyse des scénarios en matière de planification du capital

La dotation en capital, dans le cadre de la planification du capital de Valiant, est calculée sur la base de plusieurs scénarios macroéconomiques et examinée au moins une fois par an. Les différents scénarios macroéconomiques qui sont à la base de la planification du capital sont eux aussi examinés régulièrement, et ils sont le cas échéant adaptés à l'évolution des conditions-cadres. La planification du capital est approuvée chaque année par le conseil d'administration.

## Mesures prévues

### › Nouvel objectif dans le contexte du ratio de fonds propres

En matière de ratio de fonds propres, nous nous situons sans peine dans la fourchette cible que nous nous sommes fixée, qui est nettement au-dessus du ratio de fonds propres cible exigé par le régulateur. Nous accordons une grande attention à l'optimisation des revenus de nos capitaux propres. En 2022, nous avons par conséquent posé les jalons pour y parvenir avec le programme d'amélioration de la rentabilité. La réduction des coûts est appelée à déployer son plein effet dès 2024, et à partir de là, nous voulons économiser annuellement 12 à 15 millions de francs.

## Conclusions

Notre ratio de fonds propres total, qui est nettement supérieur aux exigences de la FINMA, montre que notre modèle d'affaires et notre politique commerciale ont été en mesure de créer pour nos activités une base axée sur la stabilité et le long terme.

## Durabilité de la politique en matière de risque et de crédit

### Approches de gestion

En matière de risque et de crédit, Valiant poursuit une politique globale qui vise à prendre en connaissance de cause des risques qui génèrent une valeur ajoutée et contribuent à la réalisation de nos objectifs d'entreprise. Les risques pris en connaissance de cause sont mesurés, limités et surveillés, et ils font l'objet d'un compte rendu, les risques nets devant rester constamment dans le cadre de la tolérance au risque définie. Grâce à cette politique prudente en matière de risque et de crédit, Valiant veille à satisfaire tant aux exigences réglementaires qu'aux impératifs du contexte économique.

La politique de risque est soumise à l'ensemble des règlements et des directives de la banque, et elle constitue le concept cadre pour la gestion des risques de l'établissement conformément aux exigences de la FINMA.

Le principe de la répartition des risques s'applique. Quand cela n'est pas possible, les risques identifiables indissociables des activités doivent être réduits. Valiant encourage une culture du risque axée sur un comportement responsable. Les collaboratrices et collaborateurs sont responsables des profits et des pertes générés par les risques pris. La politique de risque est vérifiée au moins une fois par an avant d'être soumise à l'approbation du conseil d'administration.

Valiant évite délibérément les financements immobiliers très risqués et surveille constamment le marché immobilier afin d'identifier les risques suffisamment tôt. La stratégie de financement ne se base pas sur des prix de marché surfaits, mais sur un rapport risque/rendement équilibré.

Valiant a étendu sa politique en matière de risques et de crédit aux risques liés à la durabilité, et notamment aux risques climatiques. Consciente de l'importance croissante de la durabilité dans le secteur financier, Valiant s'efforce de réduire autant que possible les risques ESG en adoptant des mesures ciblées et en tenant compte des évolutions réglementaires ainsi que des impératifs du contexte économique.

### Impacts



Grâce à l'intégration d'aspects liés à la durabilité dans sa politique en matière de risque et de crédit, Valiant est en mesure d'identifier et de gérer les défis environnementaux et sociaux. Cela a un impact positif sur l'environnement et la société.

Manière de procéder : mettre en œuvre et augmenter



La politique de Valiant en matière de risque et de crédit se concentre actuellement sur certains aspects notamment environnementaux liés à la durabilité comme le changement climatique. Ce faisant, certains risques en matière de durabilité susceptibles d'avoir une influence négative sur l'environnement et la société, comme par exemple la perte de biodiversité ou des effets préjudiciables pour certaines parties prenantes, pourraient passer inaperçus.

Manière de procéder : réduire et accepter

#### › Parties prenantes concernées :

Clientes et clients, actionnaires, collaboratrices et collaborateurs, autorités et politique, branche bancaire, recherche et ONG, entreprises partenaires

#### › Activité à l'origine de l'impact :

L'ensemble de l'activité commerciale de Valiant et notamment la conception des produits et services, les investissements propres et les relations clientèle se basent sur une politique globale en matière de risque et de crédit.

**Opportunités et risques**

Suite à l'intérêt toujours plus marqué des différentes parties prenantes pour l'orientation et la performance des entreprises en matière de durabilité, certains thèmes sociaux et environnementaux controversés se voient exclus de certains financements de projets pour la clientèle entreprises et commerciale ainsi que de certains placements financiers. La prise en compte d'aspects liés à la durabilité dans la politique en matière de risque et de crédit de Valiant peut entraîner un afflux de clientèle, une amélioration de la réputation ainsi qu'une augmentation de la compétitivité et de la rentabilité.

Manière de procéder : mettre en œuvre



Une prise en compte insuffisante des intérêts des parties prenantes et des aspects liés à la durabilité dans la politique en matière de risque et de crédit peut conduire pour Valiant à une baisse de compétitivité et le cas échéant à des départs de client·e·s.

Manière de procéder : réduire

Le financement de biens immobiliers constitue depuis toujours le pilier de notre modèle d'affaires. Nous suivons donc le marché immobilier de très près, afin d'identifier suffisamment tôt les éventuels risques et de pouvoir engager, le cas échéant, les mesures nécessaires dans le cadre de notre politique de crédit prudente. De plus, les immeubles financés sont évalués à l'aune de nos propres directives. L'évaluation des propriétés d'habitation occupées par le propriétaire se fait sur la base d'un modèle d'évaluation hédoniste qui compare des données de transactions immobilières sur la base de caractéristiques détaillées des immeubles. Par conséquent, nos financements immobiliers ne se basent pas sur les prix parfois surfaits sur le marché. Dans le processus d'autorisation des financements immobiliers et grâce à nos processus de conseil institutionnalisés, nous nous sommes fixés comme objectif que notre clientèle ne soit pas exposée à des risques financiers inconsidérés. Nous évitons les financements immobiliers exposés à des risques inconsidérés.

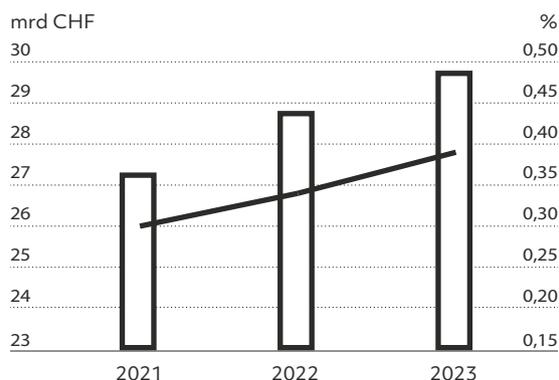
**Objectifs**

Le modèle d'affaires de Valiant repose essentiellement sur les prêts. Dans le cadre de la stratégie 2020 – 2024, Valiant souhaite croître à la fois dans les régions existantes et dans de nouvelles régions en poursuivant son expansion. Dans ce contexte, Valiant continue de veiller à ce que les prêts soient de qualité élevée et de suivre sa politique prudente en matière de risques.

### Chiffres-clés

Valiant finance principalement des biens immobiliers pour la clientèle privée, des indépendantes et indépendants, ainsi que des petites et moyennes entreprises. Les prêts avec une couverture non garantie par un gage immobilier revêtent une moindre importance dans notre activité commerciale. Ainsi, 96 % de nos prêts sont couverts par des hypothèques. Les biens immobiliers financés se composent à 88 % d'immeubles d'habitation et sont situés à raison d'environ 70 % dans les cantons de Berne, d'Argovie et de Lucerne. C'est pourquoi nous ne connaissons pas seulement nos clientes et clients personnellement, mais nous maîtrisons aussi les conditions du marché immobilier local. Notre présence est également limitée dans les régions immobilières exposées et fait l'objet d'un suivi permanent. Autant de spécificités qui soulignent la qualité élevée de notre portefeuille de crédit et contribuent ainsi de manière déterminante à l'évolution durable et sûre de notre banque. Les corrections de valeur et les provisions sont par ailleurs restées à un faible niveau, alors même que le volume de prêts a augmenté au cours de ces trois dernières années.

### Politique de crédit prudente en chiffres



- Total des prêts en mrd CHF
- Corrections de valeur/provisions des prêts en %

### Portefeuille de crédit de qualité élevée



#### Garanties hypothécaires

98 % de nos prêts sont garantis, 96 % sont des hypothèques.



#### Base stable

Les immeubles financés se composent à plus de 88 % d'immeubles d'habitation.



#### Proximité des immeubles financés

95 % des prêts garantis par hypothèques se situent dans les quinze cantons de notre zone de marché.

### Mesures mises en œuvre

Valiant encourage une culture du risque axée sur un comportement responsable. Il appartient à chaque collaborateur et collaboratrice, en particulier aux supérieur·e·s de tous les niveaux, de connaître et d'identifier les risques existants dans leur secteur d'activité et de promouvoir la compréhension des risques. Valiant a adopté et mis en œuvre des mesures de réduction des risques appropriées. Celles-ci font en sorte que Valiant agisse dans le respect de la tolérance au risque du conseil d'administration et des exigences réglementaires. Les mesures de réduction des risques comprennent en particulier les éléments suivants :

- directives globales
- exigences en matière de couverture et de qualité
- garanties et limites
- optimisation des processus
- double contrôle et contrôles clés
- instances de contrôle indépendantes telles que Legal et Compliance ainsi que contrôle des risques
- Business Continuity Management
- assurances
- formations

### Mesures prévues

Les répercussions du changement climatique peuvent représenter des risques financiers pour les établissements financiers. Il s'agit principalement d'une part de risques physiques qui découlent du changement climatique en tant que tel, et d'autre part de risques de transition en lien avec la décarbonation de l'économie. Les établissements financiers doivent identifier leurs principaux risques financiers liés au climat et les gérer de manière appropriée. Cela a amené Valiant à ancrer de manière encore plus systématique les risques de durabilité et en particulier les risques climatiques dans la gestion des risques de l'établissement et à les publier pour la première fois pour l'exercice 2024 dans le cadre du reporting climatique conformément aux recommandations reconnues au niveau international de la Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD).

### Conclusions

Notre approche claire et peu risquée s'est avérée judicieuse. Nous allons par conséquent continuer à encourager systématiquement une culture du risque axée sur un comportement responsable et son ancrage dans notre structure d'entreprise.

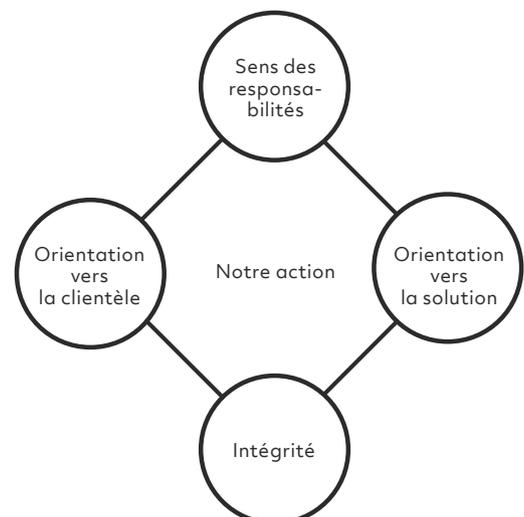
## Conformité socio-économique

### Approches de gestion

Les principes de conduite de Valiant définissent comment nos valeurs doivent être mises en œuvre dans l'exercice de nos activités. Le comportement de Valiant est transparent et responsable. Sa culture encourage à aborder les comportements répréhensibles et, si nécessaire, à les signaler de façon anonyme. Notre culture d'entreprise est définie dans un code de conduite. Elle se fonde sur quatre valeurs qui dictent nos actions au quotidien. Ces valeurs définissent le cadre dans lequel nos collaboratrices et collaborateurs prennent des décisions au service des intérêts de Valiant et intègrent notre culture.

### Les quatre valeurs de notre culture d'entreprise

En plus du code de conduite, il existe une directive. Celle-ci précise le comportement attendu de notre personnel et définit les limites d'un comportement non acceptable. Elle définit aussi la procédure applicable lorsque les collaboratrices et collaborateurs suspectent ou constatent une



violation dudit code de conduite. Outre les points de contact internes, un système de signalement indépendant et externe d'ENQUIRE est disponible, grâce auquel des informations peuvent également être fournies de manière anonyme. ENQUIRE est un cabinet d'avocats inscrit au registre des avocats de Zurich, spécialisé dans le domaine des investigations, du signalement des faits répréhensibles et de la compliance. ENQUIRE agit en l'occurrence de manière impartiale et indépendante. Grâce au système de signalement des faits répréhensibles, les collaboratrices et collaborateurs de Valiant peuvent signaler toute irrégularité dont elles ou ils ont connaissance sur leur lieu de travail. Les annonces peuvent être faites dans les catégories suivantes :

- Sujets de compliance tels que la violation de directives ou du code de conduite
- Questions de personnel comme le mobbing, la discrimination et le harcèlement
- Infractions pénales telles que la corruption, la fraude, l'abus de confiance et le vol
- Irrégularités non classables

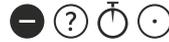
Le code de conduite et les dispositions d'exécution correspondantes consignés dans une directive font l'objet d'un examen annuel.

### Impacts



Le code de conduite, avec les directives internes correspondantes, un système de signalement externe et indépendant et la formation ad hoc du personnel préviennent les cas de corruption et renforcent ainsi la confiance de la société dans Valiant.

Manière de procéder : mettre en œuvre



Malgré les instruments bien établis de Valiant pour lutter contre la corruption, des cas de corruption peuvent survenir au sein de l'entreprise et la chaîne d'approvisionnement, ce qui pourrait affaiblir la confiance de la société dans notre banque.

Manière de procéder : réduire

### › Parties prenantes concernées :

Clientes et clients, collaboratrices et collaborateurs, autorités et politique, branche bancaire, recherche et ONG, entreprises partenaires

### › Activité à l'origine de l'impact :

Les relations avec la clientèle bancaire et notamment les processus d'acquisition peuvent donner lieu à l'octroi d'avantages actifs ou passifs ou à de la corruption.

### Opportunités et risques



En matière de lutte contre la corruption, les réglementations internationales et une surveillance accrue ont contraint les entreprises à améliorer leurs structures de compliance et à agir de manière plus transparente. Les mesures de prévention efficace et de lutte contre les actes de corruption fournissent à Valiant l'opportunité de renforcer encore la réputation positive de la banque.

Manière de procéder : mettre en œuvre



Lorsque la corruption et les risques qui en découlent ne sont pas pleinement détectés et traités, cela peut créer pour Valiant un risque de conséquences juridiques et financières qui, en raison d'une réputation négative, pourrait entraîner des pertes de profits et porter atteinte à sa réputation.

Manière de procéder : réduire

### Objectifs

Pour Valiant, le respect des prescriptions légales, réglementaires et internes ainsi que des normes sectorielles et des obligations de diligence édictées par l'Association suisse des banquiers va de soi, et il est une priorité absolue en tout temps. Un « legal monitoring », auquel participent des experts de Legal et Compliance ainsi que d'autres responsables provenant de différents secteurs de la banque, permet d'assurer la conformité avec les prescriptions légales et réglementaires. Dans ce cadre, les nouvelles modifications réglementaires, comme par exemple dans le domaine de la corruption, sont identifiées, analysées et discutées afin d'anticiper les évolutions suffisamment à l'avance et de pouvoir respecter en tout temps les prescriptions actuelles et agir en toute intégrité.

### Chiffres-clés

En 2023 comme déjà lors des deux exercices précédents, Valiant ne s'est vu infliger aucune amende ni sanction pénale pour manquement aux dispositions légales. Il n'y a par ailleurs eu d'annonces par le biais du système externe de signalement des faits répréhensibles d'ENQUIRE d'une violation observée ou supposée du code de conduite. Le système de signalement étant géré par une instance externe et indépendante, la discrétion et la protection du lanceur d'alerte sont garanties en tout temps, dans la mesure où le signalement au bureau prévu à cet effet est fait de bonne foi.

### Annonces transmises et traitées par le système de signalement des faits répréhensibles

	2023	2022	2021
Annonces reçues	0	3	0
Annonces traitées	0	3	0

### Mesures mises en œuvre

Afin d'assurer en permanence ce haut niveau de respect des prescriptions légales, réglementaires et internes ainsi que des normes sectorielles et des obligations de diligence, le personnel est continuellement sensibilisé ou formé à des thèmes spécifiques. Selon leur domaine d'activité, les nouvelles collaboratrices et les nouveaux collaborateurs bénéficient de toutes les formations nécessaires, en particulier en matière de lutte contre le blanchiment d'argent, grâce à des modules d'e-learning. Ces formations doivent impérativement être suivies dans un délai de trois mois suivant l'entrée en fonction.

Au cours de l'exercice sous revue, diverses mesures de sensibilisation ont par ailleurs été initiées en matière de corruption, de harcèlement, de discrimination ou de mobbing. Les explications et les commentaires sur ces questions ont par exemple été améliorés dans l'intranet afin de permettre aux collaboratrices et collaborateurs de s'informer encore mieux. Outre divers compléments et adaptations apportés au module d'e-learning « Compliance », les thèmes correspondants sont également traités déjà lors de la journée d'introduction pour les nouvelles collaboratrices et les nouveaux collaborateurs.

### Mesures prévues

La sensibilisation du personnel à la corruption, au harcèlement, à la discrimination et au mobbing est un processus permanent. Dans ce contexte, nous poursuivons par exemple en 2024 notre formation sur le thème des biais inconscients et de la gestion des distorsions cognitives. Pour plus d'informations sur la question des biais inconscients, voir la page 100.

### Conclusions

Le faible nombre d'annonces de violations observées ou supposées du code de conduite par le biais du système indépendant de signalement de faits répréhensibles montre que globalement, nous sommes sur la bonne voie. Cela nous encourage également à poursuivre en permanence et à intervalles judicieux les mesures de formation et de sensibilisation correspondantes et à les adapter le cas échéant aux évolutions et besoins changeants.

## Impacts économiques indirects

### Approches de gestion

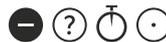
L'approche régionale de Valiant est l'élément central de la gestion des risques dans la chaîne d'approvisionnement et dans les achats. Valiant acquiert ses biens et services principalement dans la région, et elle crée des places de travail et des lieux de formation attrayants dans ses zones d'activité, que ce soit dans des régions urbaines ou rurales. Grâce au recrutement local de son personnel, Valiant renforce sa connexion avec la région et veille non seulement à connaître personnellement ses clientes et clients, mais également à être parfaitement au courant des particularités et des spécificités des marchés immobiliers locaux. Le respect de cet axe stratégique est mis en évidence grâce à des indicateurs tels que la part d'indépendant·e·s et de petites entreprises régionales dans les opérations avec la clientèle entreprises (pour plus d'informations sur les segments de clientèle, voir les pages 18 à 19) et les charges fiscales annuelles. Grâce à son orientation vers les segments de clientèle des indépendant·e·s et petites entreprises et des entreprises de taille moyenne, Valiant soutient l'épine dorsale économique de la Suisse, et elle contribue, par sa prestation de services financiers, au bon fonctionnement de l'économie et de la société.

### Impacts



Valiant a une influence positive sur l'économie locale, le marché du travail et l'environnement ; notre banque accorde en effet une grande importance à l'acquisition de biens et services principalement dans la région. Grâce à son ancrage local, Valiant contribue au développement des possibilités de travail et de formation dans la région.

Manière de procéder : mettre en œuvre



Même si les achats se font principalement au niveau local, l'acquisition de biens et de services peut entraîner des conséquences négatives sur l'environnement et la société, par exemple en contribuant à la pollution ou à la raréfaction des ressources.

Manière de procéder : accepter

### › Parties prenantes concernées :

Clientes et clients, actionnaires, collaboratrices et collaborateurs, entreprises partenaires

### › Activité à l'origine de l'impact :

Les relations d'affaires avec les fournisseurs locaux de biens et de services constituent un important levier pour réduire les effets négatifs des acquisitions locales.

### Objectifs

Avec nos financements basés sur l'économie réelle, nous avons pour objectif d'exercer une influence positive sur le développement de la société, de l'économie et de l'environnement. La part des financements et des investissements dans l'économie réelle constitue un indicateur dans la mesure où elle nous permet de mesurer notre modèle

d'affaires responsable. Les crédits ou les investissements doivent être considérés comme contribuant à l'économie réelle et donc basés sur des valeurs lorsqu'ils sont au profit de secteurs économiques qui se distinguent par la production de biens et services réels ou sont affectés au financement d'immeubles et contribuent ainsi, directement ou indirectement, au développement durable de la société, de l'économie et de l'environnement au niveau local. Chez Valiant, quelque 80 % du total du bilan prennent la forme de prêts à l'économie réelle. Cela reflète notre responsabilité en tant que prestataire financier en faveur de l'ensemble de nos parties prenantes.

### Chiffres-clés

En tant que solide partenaire financier, nous participons au bien-être financier général. Valiant contribue ainsi à la création de valeur dans la zone de marché, par le paiement d'impôts, le versement de dividendes et de salaires, mais également en s'approvisionnant en produits et services locaux. Plus de 90 % des biens et services acquis proviennent de notre zone d'activité.

Au travers des circuits monétaires nationaux, nous contribuons au bien-être financier et en particulier à créer de la valeur par les éléments suivants :

- En 2023, les charges de personnel se sont élevées à 162,9 millions de francs. Nos collaboratrices et collaborateurs sont presque exclusivement domiciliés dans la région d'activité de Valiant et soutiennent l'économie locale au travers de leur consommation.
- Les autres charges d'exploitation se sont montées à 127,3 millions de francs, au cours de l'année sous revue. Dans la mesure du possible, nous couvrons nos besoins avec des produits et des services provenant de Suisse. Nous soutenons ainsi l'économie locale et renforçons nos liens avec la région.
- Nos actionnaires ont perçu 86,9 millions de francs de dividendes.
- La contribution fiscale s'est élevée à 40,0 millions de francs en 2023, une contribution directe aux finances publiques.

### Mesures prévues

Malgré notre concentration sur des achats principalement locaux, les risques liés à la durabilité dans la chaîne d'approvisionnement ne peuvent en soi pas être exclus. Afin de prendre davantage en compte cet aspect, des critères écologiques et sociaux seront à l'avenir intégrés dans la gestion des partenaires et des fournisseurs de Valiant. Des critères de durabilité sont appliqués tant lors du choix des principaux partenaires et fournisseurs que lors du contrôle régulier des principaux fournisseurs directs (pour plus d'informations sur nos pratiques d'achat, voir la page 102).

### Résultats

L'ancrage local et la proximité avec notre clientèle et nos partenaires commerciaux font la spécificité de Valiant. Lors de l'expansion de ses activités commerciales, Valiant veille toujours à ce que cette proximité puisse être garantie même pour les nouveaux sites et continue à être intégrée dans sa culture d'entreprise.

## Vie sociale locale

### Approches de gestion

Valiant s'engage activement dans la société en soutenant des projets dans les domaines du sport, de la culture, du social, de l'écologie et de l'économie. Ce faisant, Valiant se concentre sur des activités conformes à ses valeurs d'entreprise, à son modèle d'affaires et à ses intérêts. Valiant approuve chaque année un grand nombre de demandes de soutien et de partenariat, en donnant la priorité à des projets situés dans les régions de nos clientes et clients. Le nombre de projets soutenus souligne l'engagement sociétal de Valiant. Valiant reçoit chaque jour plusieurs demandes de soutien financier ou de contribution en nature. Nous examinons soigneusement toutes les demandes et veillons à y répondre rapidement, dans les dix jours ouvrables. Pour l'examen des demandes, il est fait appel à un certain nombre de lignes directrices. Les projets et les événements à caractère international, religieux ou politique, ainsi que les sportifs individuels ne peuvent par exemple pas être pris en compte dans le cadre de nos activités de sponsoring. Afin de prendre en compte les aspects de durabilité également dans le soutien des événements culturels, sociaux et sportifs, Valiant a ajouté des critères de durabilité supplémentaires au processus d'évaluation et d'approbation des demandes respectives. Par exemple, les critères relatifs aux déchets, à l'approvisionnement ou à l'énergie sont inclus dans l'évaluation.

L'engagement personnel de nos collaboratrices et collaborateurs envers la société ou la politique a également tout notre soutien. Valiant étant une organisation politiquement neutre, nous ne finançons en revanche pas d'activités politiques ni de partis.

Valiant renforce également son implication dans la vie sociale locale et ses relations avec le public en participant régulièrement à des enquêtes universitaires, ainsi que par le biais de diverses affiliations. L'affiliation de Valiant à öbu, une association dédiée à l'intégration de l'écologie dans la gestion

d'entreprise, affirme par exemple son engagement dans ce domaine et souligne son rôle de banque responsable.

### Impacts



L'engagement social de Valiant dans des domaines comme le sport, la culture, le social, l'écologie et l'économie ainsi que le soutien apporté à l'engagement personnel de ses collaboratrices et collaborateurs en faveur de la société a un impact positif sur le développement de la population locale, de la culture et de l'environnement.

Manière de procéder : mettre en œuvre

#### › Parties prenantes concernées :

Clientes et clients, collaboratrices et collaborateurs, recherche et ONG, entreprises partenaires

#### › Activité à l'origine de l'impact :

Grâce aux relations qu'elle entretient et favorise avec la société au niveau local, Valiant exerce une influence sur l'évolution des différentes régions.

### Objectifs

Nous nous sommes fixés comme objectif de toujours être au plus près de nos clientes et clients. Valiant est traditionnellement ancrée dans les régions et se veut proche des gens qui s'engagent avec la même passion pour atteindre leurs objectifs. Nous montrons notre attachement et notre proximité en soutenant différents projets et événements dans les domaines sportifs et culturels.

### Chiffres-clés

Chaque année, Valiant soutient quelque 2000 petits et 30 grands projets pour un budget global de plus d'un demi-million de francs. Le soutien de projets dans les domaines du sport, de la culture, du social, de l'écologie et de l'économie est important pour le maintien et le bon fonctionnement de la société au niveau local. Valiant entend continuer à tenir compte de cet aspect à l'avenir.

**Mesures mises en œuvre****› Soutien de projets régionaux**

À titre d'exemple de notre attachement régional, nous avons soutenu au cours de l'exercice sous revue, parmi bien d'autres, les deux projets suivants :

- **Patinoire de la Place fédérale**  
Faire du patin à glace devant un décor grandiose est une attraction très prisée qui est soutenue par Valiant en tant que sponsor de platine. Au cours de l'exercice sous revue, les exploitants ont à nouveau décidé de mettre en place une surface synthétique plutôt que de la glace artificielle. Cette patinoire peut cependant être utilisée avec des patins à glace normaux. L'organisatrice a par ailleurs renoncé cette année aussi au restaurant sous tente, lui préférant un chalet en bois bien isolé. Ce faisant, elle a envoyé un signal : économiser de l'énergie plutôt que de recourir au concept conventionnel avec de la glace congelée.
- **Festival Morges-sous-Rire**  
Au cours de ces 30 dernières années, le Festival Morges-sous-Rire s'est imposé comme une manifestation humoristique incontournable en Suisse romande. Fréquenté à chaque fois par plus de 15 000 visiteuses et visiteurs, ce festival offre à son public rassemblant toutes les tranches d'âge la possibilité de découvrir de nouveaux artistes, des jeunes talents tout comme des humoristes bien établis. Nous soutenons la 35<sup>e</sup> édition de ce festival à titre de co-sponsor.

**› Un don de Noël plutôt que des cadeaux de Noël**

Parallèlement au soutien de projets, Valiant a comme par le passé renoncé en 2023 également à l'envoi de cadeaux de Noël. En contrepartie, elle a de nouveau soutenu quatre institutions socialement engagées avec un don de Noël. Pour l'année sous revue, il s'agissait des institutions suivantes :

- Handi-Capable (permet à des personnes atteintes de paralysie cérébrale d'accéder à des thérapies)
- Verein heilpädagogische Schule der Region Thun (école pour enfants et adolescents qui ont des besoins en matière de pédagogie curative)
- Fondation Sinnovativ (soutient des personnes sans abri ou sans travail)
- Fondation Quellenhof (encadrement et soutien en faveur de personnes souffrant d'addiction ou atteintes de maladies mentales)

Toutes ces institutions opèrent sur la zone de marché de Valiant, qui s'étend du lac Léman au lac de Constance. Une sélection supplémentaire de nos partenariats et sponsorings nationaux et régionaux figure sur le site [valiant.ch/sponsoring](http://valiant.ch/sponsoring).

Un autre engagement de Valiant a été de faire un don à deux institutions caritatives plutôt qu'un cadeau aux actionnaires dans le cadre de l'assemblée générale de l'exercice sous revue. Un montant de 12 500 francs a été versé tant à l'Aide suisse à la montagne qu'à Pro Natura.

**Conclusions**

En soutenant des projets, nous pouvons obtenir un impact qui va également au-delà de l'aspect purement financier. En introduisant des critères de durabilité dans le processus d'évaluation et d'approbation, nous avons ainsi fait un premier pas et accumulé des expériences positives. Dans le cadre de l'échange avec les requérants, nous avons le cas échéant pu aborder certains thèmes comme par exemple le concept de gestion des déchets. Nous voulons à l'avenir poursuivre cette pratique.

## Transparence et intelligibilité envers les parties prenantes

Valiant communique de manière simple, honnête et compréhensible et se démarque de l'écoblanchiment. Accessibles et ouverts aux critiques, nous développons l'échange systématique avec nos diverses parties prenantes. Ce faisant, nous nous concentrons sur l'analyse et la prise en compte des exigences de nos parties prenantes. Nous utilisons le feed-back pour améliorer continuellement nos prestations et la communication.

### Transparence et intelligibilité des produits et services

#### Approches de gestion

Valiant propose aux particuliers et aux PME des services financiers simples et compréhensibles, d'un seul tenant. Nous créons une expérience client positive sur tous les canaux. Nous utilisons le feed-back pour améliorer en permanence notre gamme d'offres en termes de clarté et de transparence. Une partie de ces efforts consiste à favoriser la communication ouverte de nos directives de placement et de nos critères d'exclusion dans les opérations de financement afin d'améliorer encore la transparence de nos produits.

Dans le cadre de nos services de conseil, nous attachons par ailleurs une grande importance à fournir des informations transparentes sur les risques et opportunités de nos produits financiers. Protéger les clientes et clients et prendre leurs besoins au sérieux signifie aussi pour Valiant, dans la gestion de fortune comme dans le conseil en placement, recommander uniquement des produits sans indemnité de distribution dans le cadre de notre activité de conseil. Le même principe s'applique aux transactions Execution Only. Si, malgré tout, des indemnités de distribution sont versées à Valiant, elles sont transmises directement à la clientèle respective et sont indiquées de manière transparente dans leurs relevés de fortune. Dans l'entretien-conseil, les conflits

d'intérêts éventuels sont également mis en évidence vis-à-vis de notre clientèle. L'engagement de Valiant en faveur de la transparence et de l'intelligibilité ainsi que sa distanciation claire par rapport à l'écoblanchiment se manifestent par ailleurs par son orientation en fonction des normes GRI dans ses rapports sur la durabilité ainsi qu'en matière de publication de sa politique concernant la responsabilité d'entreprise, les directives pertinentes et les documents fondamentaux.

#### Impacts



Par le biais de son offre simple et compréhensible de services financiers, Valiant crée une expérience client positive sur tous les canaux, ce qui renforce la confiance des clientes et des clients dans Valiant, mais également dans le secteur bancaire.

Manière de procéder : renforcer



L'absence d'intelligibilité ou de transparence des produits et services financiers proposés et la fourniture de conseils manquant d'objectivité sont susceptibles de porter atteinte à la confiance des clientes et des clients dans Valiant et dans le secteur bancaire et de créer de l'incertitude.

Manière de procéder : réduire

#### › Parties prenantes concernées :

Clientes et clients, actionnaires, collaboratrices et collaborateurs, autorités et politique, branche bancaire, recherche et ONG, entreprises partenaires

#### › Activité à l'origine de l'impact :

Il peut exister un manque de transparence et d'intelligibilité dans le cadre des activités commerciales ordinaires de Valiant lors de la vente de produits bancaires à la clientèle.

### Objectifs

Nous utilisons le feed-back pour améliorer continuellement nos prestations et la communication. Dans les activités quotidiennes, nous cherchons à dialoguer à différents niveaux avec nos divers partenaires. Nous utilisons des systèmes de feed-back client, des canaux d'interaction bien établis et des enquêtes auprès de notre personnel afin d'optimiser et de développer en permanence nos processus ainsi que nos produits et services, le tout dans un souci constant de transparence et d'intelligibilité.

C'est ainsi par exemple que la satisfaction de notre clientèle privée et entreprises est mesurée au moyen d'enquêtes régulières. Nous utilisons les résultats de ces enquêtes ainsi que les retours provenant des autres canaux établis pour des mesures d'optimisation et des développements continus. Pour plus d'informations sur la question des enquêtes de satisfaction auprès de la clientèle, voir les pages 70 à 71.

### Chiffres-clés

Les attentes et les besoins de notre clientèle constituent la base de la transparence et de l'intelligibilité de nos produits et services. Dans le cadre d'un processus structuré, nous avons déjà recherché activement à deux reprises, en 2017 et en 2021, le dialogue avec nos parties prenantes. Les résultats de ce dialogue ont été intégrés non seulement à l'occasion de la détermination de nos thématiques clés, mais également afin d'augmenter la transparence et l'intelligibilité de nos produits et services ainsi que, plus globalement, de notre communication. Pour plus d'informations sur le dialogue structuré avec nos parties prenantes, voir les pages 42 à 43.

### Mesures mises en œuvre

Nous voulons nous affirmer sur le marché, en tant que prestataire financier, avec des messages clairs et des produits simples. Nous poursuivons activement cet objectif, jour après jour. Soucieuse d'offrir des produits et services clairs et simples, Valiant a mis en œuvre diverses mesures qui sont énumérées à la page 68, à la rubrique « Approches de gestion ». Dans l'intervalle, ces mesures se sont fermement établies au sein de l'entreprise.

Au cours de l'exercice sous revue 2023, nous avons par ailleurs, en tant qu'établissement membre de l'Asset Management Association Switzerland AMAS, mis en œuvre l'autorégulation libre relative à la transparence et à la publication d'informations par les fortunes collectives se référant à la durabilité. Le secteur des placements durables ne cesse de croître et il évolue en permanence. L'industrie de l'Asset Management joue un rôle essentiel dans la prise en compte de la durabilité en matière de gestion des fortunes collectives et de création de placements collectifs de capitaux. Cette autorégulation définit pour la première fois des prescriptions obligatoires applicables à l'organisation d'établissements financiers qui mettent en place et gèrent des fortunes collectives se référant à la durabilité ainsi qu'à l'obligation d'information applicable aux produits liées à la durabilité.

### Mesures prévues

Pour Valiant, des produits simples et compréhensibles et d'excellents services restent des prestations de marché prioritaires. L'amélioration de la transparence et de la publication d'informations est un processus permanent qui est déterminant pour garantir et renforcer durablement la confiance dans Valiant. Nous voulons à l'avenir également nous montrer à la hauteur de cette ambition. En tant que membre de l'Association suisse des banquiers, nous nous impliquons dans les différentes instances, par exemple en ce qui concerne le développement des autorégulations existantes. Ce dans le but notamment d'accroître la transparence des caractéristiques durables des produits et services financiers vis-à-vis de la clientèle et de diminuer encore le risque d'écoblanchiment.

### Conclusions

Nous misons sur l'intelligibilité et la transparence grâce à un échange régulier avec les différentes parties prenantes, un reporting compréhensible, la publication des documents pertinents ainsi que des produits financiers clairs et simples. Dans l'exercice de notre activité commerciale, nous tenons compte des besoins et des exigences de nos parties prenantes. Dans ce contexte, l'instauration au sein de notre entreprise d'une communication externe et interne ouverte que nous renforçons et développons en permanence par le biais de différentes mesures a fait ses preuves.

## Relations clientèle

### Approches de gestion

Le bon suivi des relations pratiqué par Valiant est à la fois un élément important de notre positionnement sur le marché et l'un des atouts de Valiant. Notre priorité est de bâtir des relations clientèle sur le long terme en offrant des conseils compétents, complets et personnalisés systématiquement orientés en fonction des besoins individuels de notre clientèle. Dans le même temps, nous proposons des solutions sur mesure avec nos spécialistes ou, si nécessaire, des partenaires externes pour les besoins spécifiques. Nous mettons ainsi au premier plan le souhait de notre clientèle de bénéficier d'un conseil neutre et indépendant. Nous nous assurons en outre, lors de l'octroi de crédits, que nos clientes et clients ne sont pas exposés à des risques financiers inconsidérés. Valiant procède régulièrement à des enquêtes de satisfaction auprès de sa clientèle afin d'améliorer constamment ses relations avec elle.

### Impacts



Valiant attache une grande importance à un conseil personnalisé et adapté aux besoins afin d'encourager des relations clientèle qui s'inscrivent dans la durée, positives et basées sur la confiance. Cette stratégie ne contribue pas seulement à la stabilité des relations clientèle ; elle exerce également une influence positive sur la satisfaction des clientes et clients, sur le bien-être des collaboratrices et collaborateurs et sur le succès des actionnaires.

Manière de procéder : renforcer



Le fait de ne pas conseiller ou informer la clientèle de manière appropriée peut mettre à mal les relations clientèle et avoir également des répercussions négatives sur le succès économique de Valiant.

Manière de procéder : réduire

### › Parties prenantes concernées :

Clientes et clients, actionnaires, collaboratrices et collaborateurs

### › Activité à l'origine de l'impact :

Prendre pleinement en compte les besoins de notre clientèle dans le cadre de l'activité commerciale de Valiant, y compris lors de la vente de produits bancaires, est essentiel pour bâtir des relations clientèle sur le long terme.

### Objectifs

Nous garantissons à notre clientèle un conseil transparent et orienté client constamment adapté à ses besoins et priorités actuelles. Nous tenons notre engagement d'assurer en permanence et à un niveau très élevé le suivi et le renforcement de notre relation clientèle.

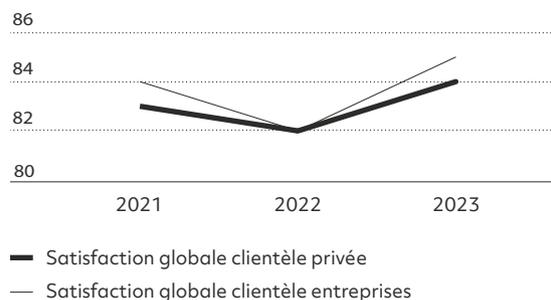
### Chiffres-clés

#### › Satisfaction de la clientèle

La satisfaction de notre clientèle privée et entreprises est mesurée au moyen de sondages réguliers, et d'éventuelles mesures d'optimisation sont définies. Au cours de l'année sous revue 2023, l'enquête systématique réalisée sur mandat de Valiant par un institut indépendant de sondage d'opinion a eu lieu pour la septième fois pour la clientèle privée et pour la cinquième fois pour la clientèle entreprises. En plus de déterminer la satisfaction globale et le Net Promoter Score (NPS), la satisfaction à l'égard des différents aspects de notre offre a été scrutée pour les sujets suivants : produits et services, Online-Banking, site Internet, conseils personnels, contact téléphonique et traitement des plaintes. Les chiffres pour toutes les catégories de clientèle et pour pratiquement tous

les aspects partiels sont restés pratiquement identiques. La note la plus élevée est toujours attribuée au conseil personnel, réalisant un très haut niveau de satisfaction dans toutes les catégories. Par rapport aux autres entreprises du secteur des services financiers, nous sommes nettement au-dessus de la moyenne et nous situons dans le peloton de tête. Ces valeurs extrêmement réjouissantes ont confirmé notre orientation clientèle cohérente et constituent également un engagement à la développer et à l'améliorer. La prochaine enquête est prévue au printemps 2024.

### Satisfaction globale clientèle privée et clientèle entreprises (échelle 0-100)



#### › Nouveaux besoins de la clientèle

Le déplacement des besoins de la clientèle vers les canaux numériques est clairement perceptible dans l'univers des prestations financières, comme dans de nombreux autres secteurs. La pandémie de coronavirus a par ailleurs accéléré la tendance. Ce déplacement est également particulièrement marqué chez Valiant depuis quelques années. Si en 2016 encore, presque 60 % de tous les contacts clientèle avaient lieu de manière physique, plus de 85 % ont eu lieu par voie numérique fin 2023.

#### Mesures mises en œuvre

##### › Développement de l'offre et des canaux

Beaucoup de nos clientes et clients utilisent différents canaux en parallèle, préférant un conseil personnel ou un service numérique en fonction de la situation et des besoins. Pour satisfaire à ces attentes, Valiant perfectionne tous ses canaux. Valiant a développé un nouveau concept de succursale qui combine toutes les prestations d'une succursale classique avec les technologies numériques les plus récentes. Nos clientes et clients

peuvent convenir d'un rendez-vous ou, comme jusqu'à présent, passer spontanément à la succursale. Dans ce cas, un bureau de réception virtuel commence par clarifier leurs besoins. Nos conseillères et conseillers à la clientèle prennent ensuite le relais, sur place ou par transmission vidéo. Lorsqu'un conseil personnalisé n'est pas requis, notre clientèle a à sa disposition une infrastructure en libre-service. Ce nouveau concept de succursale présente plusieurs avantages : horaires d'ouverture plus longs, recours rapide à des spécialistes, éventail des possibilités en libre-service et entretiens-conseil en soirée et le week-end également. La crise du coronavirus a montré que Valiant est bien placée en termes de numérisation et peut proposer ses services de manière simple et personnelle, même pendant des périodes exceptionnelles et dans des conditions difficiles.

Grâce à l'e-banking et à l'application Valiant, les clientes et les clients effectuent leurs transactions bancaires au moment et à l'endroit où ils le souhaitent, et ce de manière simple, sûre et gratuite (pour plus d'informations sur la protection contre la cyberfraude, voir les pages 72 à 74). Ces deux canaux numériques ont été constamment développés ces dernières années, en fonction de l'évolution des nombreux besoins de la clientèle. Ainsi, avec myValiant, un espace personnel pour les clientes et clients a été créé sur le site Internet de Valiant déjà au cours du premier trimestre 2022. myValiant offre de nombreux services tels que le changement d'adresse, la gestion des rendez-vous, le check hypothécaire et des aperçus de transactions améliorés. Le service de messagerie instantanée sécurisé intégré dans myValiant offre de multiples possibilités d'interaction efficaces. Non seulement les clientes et clients communiquent désormais de manière rapide et simple avec leurs conseillères et conseillers clientèle via myValiant, mais ils échangent également des documents par ce biais. Il est même possible de signer des documents directement. Outre une navigation améliorée, cette application convainc par ses fonctions pratiques. Afin de permettre qu'à l'avenir, encore plus d'opérations bancaires soient effectuées de façon autonome par smartphone, la nouvelle application est développée en permanence.

### › Partenaire financier pour les PME

Les PME ainsi que les indépendantes et indépendants forment l'épine dorsale de notre économie. Valiant est depuis toujours une banque traditionnelle pour les PME, qui sont nombreuses, de même que les indépendant·e·s, parmi sa clientèle (pour plus d'informations sur les segments de clientèle, voir les pages 18 à 19). Afin de consolider cette compétence, nous développons en permanence nos services de conseil à l'intention des petites et moyennes entreprises et mettons en œuvre les mesures appropriées à cet effet. Nous épaulons par ailleurs nos clientes et clients au-delà des opérations financières journalières, par exemple dans le domaine de la planification successorale.

### › Planification de la succession

La pérennité des PME et des indépendantes et indépendants est d'une importance capitale pour l'économie. Dans cette optique, le plan de relève dans une entreprise est un élément très complexe, sur le plan opérationnel comme financier et représente un défi de taille pour toutes les personnes concernées. L'élaboration d'un concept successoral sur mesure exige de recourir aux compétences de spécialistes. C'est pourquoi nous avons développé une nouvelle offre complète avec le centre de compétences en matière de succession d'entreprise. Notre objectif est d'accompagner un transfert ou une reprise d'entreprise de A à Z. Nous accompagnons notre clientèle dans la planification et la mise en œuvre de ses plans de relève. Nous considérons que l'approche globale constitue un avantage pour notre clientèle. Nous pilotons ainsi l'entreprise vers un avenir fructueux et durable, pour le bien de notre clientèle, des collaboratrices et collaborateurs de ladite entreprise, et de notre économie.

### Mesures prévues

Pour nous, une information transparente, ouverte et orientée en fonction des besoins de notre clientèle fait partie intégrante d'un conseil de bonne qualité, fiable et crédible. Nous les informons sur les risques et opportunités de nos produits financiers et développons en permanence notre gamme de produits et services tout comme nos canaux d'interaction. Afin d'être à l'avenir également en phase avec l'évolution des attentes et des besoins de notre clientèle, nous vérifions notre offre en permanence et mettons en œuvre de nouvelles mesures.

### Conclusions

Nous fournissons à notre clientèle un conseil complet. Notre clientèle apprécie beaucoup notre conseil simple fourni à travers différents canaux, ce qui nous montre que nous avons pris le bon chemin et que nous faisons usage des possibilités techniques conformément aux besoins de notre clientèle. Nous suivons en permanence les évolutions techniques et évaluons dans quelle mesure celles-ci sont susceptibles de fournir à notre clientèle un service optimal.

## Protection des données, sphère privée et cybersécurité

### Approches de gestion

La protection des données et leur sécurité sont au centre des préoccupations chez Valiant. La confidentialité et le respect de la vie privée sont essentiels pour notre activité commerciale. Afin de garantir que les données de sa clientèle continuent d'être protégées à l'avenir, Valiant adapte et optimise continuellement ses processus d'affaires.

L'utilisation des médias électroniques ainsi que des données de la banque et de la clientèle par nos collaboratrices et collaborateurs fait l'objet de différentes directives internes, et a lieu dans le respect des prescriptions légales en matière de secret bancaire, de protection des données et d'archivage, notamment. Le basculement croissant des services financiers vers le numérique entraîne de nouvelles exigences en termes de protection des données clientèle et bancaires. Valiant participe activement à divers comités et groupes d'intérêts afin d'anticiper les nouvelles activités criminelles et de les combattre de manière ciblée. Avec Swisscom comme opérateur de notre système bancaire central, Valiant est épaulée par un partenaire professionnel expérimenté. Dans le cadre de l'audit prudentiel de base, l'organe de révision a entre autres examiné les secteurs informatique et l'externalisation de domaines et processus d'activité.

Avec l'avancée de la numérisation, l'éventail des activités illégales ne cesse d'augmenter sur Internet comme dans le secteur financier. Afin de

mettre notre clientèle autant que possible à l'abri des cyberfraudes, nous avons pris différentes mesures. Nous la mettons ainsi en garde contre de possibles dangers. Notre site Internet fournit différentes informations concernant la sécurité sur Internet : de courts messages vidéo fournissent par exemple des conseils pour se protéger contre la cyberfraude ainsi que des recommandations de sécurité de base quant à l'utilisation d'Internet, et proposent également une offre de cours pour une utilisation de l'e-banking en toute sécurité. Outre ces mesures proactives, nous recourons à des systèmes intelligents pour surveiller les transactions de paiement inhabituelles ou suspectes. En cas de soupçon de fraude, nous bloquons les paiements et nous nous renseignons personnellement auprès de nos clientes et clients afin de nous assurer que tout est en ordre.

### Impacts



Valiant s'engage activement à anticiper les activités criminelles et à les combattre de manière appropriée, ce afin de garantir la protection des données, la sécurité des données, la protection de la sphère privée et la lutte contre la cyberfraude. La confiance des différentes parties prenantes envers la banque s'en trouve ainsi encore renforcée.

Manière de procéder : mettre en œuvre



En cas de comportement abusif dans le traitement des données clientèle et bancaires ou de failles de sécurité, des données confidentielles peuvent tomber entre de mauvaises mains ou être rendues publiques.

Manière de procéder : réduire

### › Parties prenantes concernées :

Clientes et clients, actionnaires, collaboratrices et collaborateurs, autorités et politique, branche bancaire, recherche et ONG, entreprises partenaires

### › Activité à l'origine de l'impact :

Le basculement croissant des services financiers et de l'ensemble des processus et des relations d'affaires vers le numérique entraîne de nouvelles exigences en termes de protection des données clientèle, bancaires et d'affaires.

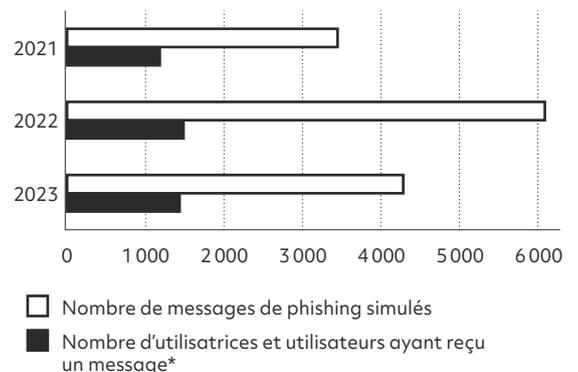
### Objectifs

La confidentialité et le respect de la vie privée sont essentiels pour notre activité commerciale. Nous faisons tout notre possible pour que nos clientes et clients puissent s'en remettre pleinement à nous, en sachant que leurs biens patrimoniaux et leur sphère privée bénéficient de la confidentialité requise.

### Chiffres-clés

Valiant organise régulièrement des campagnes de sensibilisation au phishing dans le but de mettre en place et de renforcer une protection efficace contre les cyberattaques et de protéger les données sensibles. Nos collaboratrices et collaborateurs reçoivent à cet effet des messages d'hameçonnage simulés. Ce dans le but de sensibiliser nos collaboratrices et collaborateurs et de les former à reconnaître encore plus rapidement et aisément des e-mails frauduleux et à réagir ensuite correctement.

### Phishing dans le cadre de la campagne de sensibilisation



\* Les collaboratrices et collaborateurs reçoivent parfois plusieurs messages

## Mesures mises en œuvre

### › Conformité avec la protection des données et cybersécurité

Valiant a pris toutes les mesures nécessaires pour se conformer aux exigences de la loi sur la protection des données révisée, qui est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre 2023. Outre une protection accrue des données personnelles et une adaptation à l'évolution technologique et sociale, la loi a pour objectif d'augmenter la transparence lors de la collecte de données personnelles et de renforcer l'autodétermination des personnes quant à leurs données personnelles.

Valiant a par ailleurs développé une série de six vidéos en ligne consacrées à la sécurité sur Internet et à la protection contre la fraude. Cette série a été mise à la disposition des clientes et des clients sous forme numérique afin de les sensibiliser aux cyberrisques et aux risques liés à la protection des données, et de leur fournir des pistes pour s'en protéger plus efficacement. Cette série se trouve sur le site Internet de Valiant, à la rubrique « Services », et est mise gratuitement à la disposition de nos clientes et clients, mais également du grand public.

### › Sensibilisation du personnel

Le personnel de Valiant est régulièrement sensibilisé et formé en matière de sécurité Internet et de protection des données. En tant qu'employeur moderne, Valiant offre à ses collaboratrices et collaborateurs la possibilité d'effectuer une partie de leur travail à domicile. Afin de les sensibiliser davantage à la protection de l'information et à la protection des données dans le cadre du télétravail, Valiant a conçu un module de formation correspondant que toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs doivent suivre en ligne. Ce module vise à aider les collaboratrices et collaborateurs à identifier les risques potentiels dans leur travail quotidien et à leur donner des instructions utiles pour agir correctement.

### › Pirates éthiques

Afin de protéger nos données et nos systèmes contre les activités illégales, Valiant travaille avec des pirates dits éthiques. Ces personnes sont des expertes ou des experts en sécurité informatique qui, sur mandat de Valiant, tentent de pénétrer notre environnement informatique comme le

ferait un pirate criminel, pour détecter d'éventuelles vulnérabilités en matière de sécurité. Les erreurs ou les lacunes constatées par les pirates éthiques sont documentées et utilisées pour développer des mesures de sécurité supplémentaires dans l'environnement système informatique. Ces tests de sécurité inter-produits et interservices sont très proches d'une attaque de pirates et diffèrent uniquement en ce qu'ils permettent de corriger d'éventuelles vulnérabilités avant qu'elles soient exploitées par des criminels.

## Mesures prévues

Avec l'entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2024 de la nouvelle circulaire FINMA 2023/1 « Risques et résilience opérationnels – banques », Valiant est appelée à mettre en œuvre différents développements dans le domaine du Business Continuity Management afin de renforcer la résilience de la banque en matière de technologies de l'information et de la communication, ainsi que de traitement des données critiques et des cyberrisques. À cet effet, des ressources en personnel sont par exemple en train d'être développées dans le domaine de la sécurité informatique. Les auteurs de cyberattaques tirent parti de l'ignorance et de l'insouciance des gens. La façon dont nous nous comportons dans de telles situations contribue de manière déterminante à la sécurité informatique de l'entreprise. Grâce à des règles de sécurité de l'information nouvellement définies, notre personnel dispose désormais des « outils » nécessaires pour se protéger de manière optimale contre les cyberattaques. Notre personnel est par ailleurs régulièrement sensibilisé et formé en matière de protection des données.

## Résultats

En matière de protection des données, de sphère privée et de cybersécurité, on ne peut de nos jours pas être suffisamment prudent. Raison pour laquelle Valiant met en œuvre de nombreuses mesures dans ce domaine, sensibilise ses parties prenantes en conséquence et fait en sorte que le traitement responsable des données soit profondément ancré dans toute l'entreprise. Les systèmes de l'entreprise doivent être régulièrement contrôlés à la recherche d'éventuelles failles de sécurité afin de pouvoir constamment les optimiser.

# Durabilité des produits et services

Dans nos produits et services, nous prenons en compte les aspects liés à la durabilité, et nous les développons de manière ciblée et en fonction des besoins sur l'ensemble de notre gamme de prestations. Nous connaissons et gérons les risques liés à la durabilité en ce qui concerne les produits et les services et nous utilisons les opportunités de durabilité pour des développements ponctuels sur le marché et pour générer des revenus. Nous réfléchissons régulièrement à nos offres du point de vue de la durabilité et intégrons systématiquement des considérations de durabilité dans leur développement.

## Durabilité des financements

### Approches de gestion

Grâce à son ancrage régional de longue date, Valiant connaît ses clientes et clients, et elle est ainsi déjà en mesure d'évaluer avec justesse le respect de critères écologiques ou sociaux dans le cadre des engagements de crédit. Afin de rendre les méthodes d'octroi de crédit plus contraignantes et d'intégrer le principe de gestion durable, auquel nous croyons, Valiant applique des critères d'exclusion dans les opérations de financement depuis 2019. Elle évalue les financements de projets pour la clientèle entreprises à l'aune de thèmes sociaux et environnementaux controversés. Si des normes ne sont pas respectées, l'affaire est rejetée. Il s'agit en particulier des critères d'exclusion suivants :

- Projets sans traçabilité des flux de financement
- Financement direct de projets dans les secteurs de l'énergie nucléaire, du lignite et du charbon
- Financement de projets en vue de la fabrication d'armes militaires complètes

- Financement de projets aux retombées sociales négatives, en particulier en cas de violation des droits de l'homme
- Financements de projets dans l'agriculture et la sylviculture non durables, dans la pêche et la pisciculture non durables ou dans l'expérimentation animale

Les critères définis sont appliqués dans toutes les nouvelles opérations. Les conseillères et conseillers à la clientèle ont été sensibilisés et formés en conséquence au moyen des supports de conduite et d'une documentation spécifique.

### Impacts



Les financements de Valiant ont une influence sur divers aspects sociaux et environnementaux, tels que les différentes communautés, les émissions de gaz à effet de serre, la pollution atmosphérique, la biodiversité ainsi que l'utilisation de l'énergie, de l'eau, des ressources agricoles et des autres ressources. Grâce à l'utilisation de critères d'exclusion et de mesures ciblées, il est possible de réduire les conséquences négatives des financements.

Manière de procéder : mettre en œuvre et augmenter



Malgré les critères d'exclusion et d'autres mesures ciblées, les financements par Valiant peuvent avoir des effets négatifs sur les aspects environnementaux et sociaux.

Manière de procéder : réduire et accepter

**› Parties prenantes concernées :**

Clientes et clients, actionnaires, collaboratrices et collaborateurs, autorités et politique, branche bancaire, recherche et ONG

**› Activité à l'origine de l'impact :**

Dans le cadre des financements comme l'octroi de crédits, l'activité commerciale de Valiant peut avoir une forte incidence sur l'économie, l'environnement et la société.

**Objectifs**

Afin d'assumer encore mieux notre responsabilité entrepreneuriale et d'intégrer encore davantage la durabilité dans notre cœur de métier, nous voulons tenir compte des différents aspects environnementaux également lors de l'octroi de crédits, des estimations immobilières et de l'examen des risques des financements, et sensibiliser nos clientes et clients aux questions de durabilité lors de la fourniture de conseils en matière de crédit et de l'octroi de crédits. À cet effet, nous formons nos conseillères et conseillers à la clientèle de manière appropriée.

**Chiffres-clés**

Les chiffres-clés en matière de « durabilité des financements » se concentrent actuellement en particulier sur les domaines des émissions de gaz à effet de serre et de l'énergie. Ils sont par conséquent présentés à la page 82, au chapitre Émissions de gaz à effet de serre et énergie liées aux produits. Notre objectif, afin de renforcer encore notre engagement dans ce domaine, est de développer à moyen terme encore d'autres chiffres-clés spécifiques.

**Mesures mises en œuvre**

Afin de rendre notre cœur de métier, les opérations de financement, plus durable, nous avons mis en œuvre diverses mesures, notamment afin d'augmenter l'efficacité énergétique lors de la rénovation et de la construction de logements en propriété à usage personnel ainsi qu'en matière de transparence concernant les émissions de CO<sub>2</sub> liées à un financement. Comme ces mesures concernent spécifiquement les aspects environnementaux que sont l'énergie et les émissions de gaz à effet de serre, elles sont traitées dans le chapitre « Émissions de gaz à effet de serre et énergie liées aux produits » sous Mesures mises en œuvre, aux pages 82-83.

**Mesures prévues**

Outre les mesures mises en œuvre, Valiant a prévu d'autres mesures de réduction des émissions générées par les financements, et elle entend ce faisant fournir une contribution importante pour rendre ses financements toujours plus durables. Ces mesures se concentrent sur les aspects environnementaux que sont l'énergie et les émissions de gaz à effet de serre, et elles sont par conséquent expliquées plus en détail au chapitre « Émissions de gaz à effet de serre et énergie liées aux produits » sous Mesures mises en œuvre, aux pages 83-84.

**Conclusions**

En matière de financement des projets pour la clientèle entreprises, les critères d'exclusion jouent un rôle essentiel dans la prise en compte des différents aspects liés à la durabilité dans les opérations de financement, et ils se reflètent dans les différents processus d'affaires. Nous avons ainsi pu ancrer encore plus fortement l'importance de la durabilité dans notre culture d'entreprise, et l'aborder et la concrétiser toujours davantage à l'occasion des entretiens-conseil avec notre clientèle.

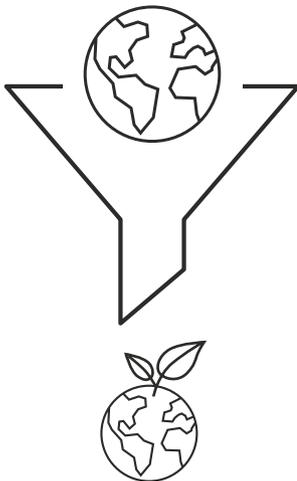
## Durabilité des placements

### Approches de gestion

De plus en plus de clientes et clients souhaitent que leurs placements dégagent non seulement un rendement satisfaisant, mais qu'ils soient également en accord avec le développement durable de l'économie, de la société et de l'environnement. Valiant soutient ces efforts et a contribué à répondre aux besoins croissants de notre clientèle en matière de placements durables. Outre ses propres fonds de placement et mandats de gestion de fortune, Valiant propose sur ses listes de recommandations d'autres opportunités d'investissement permettant de répondre aux préférences ESG et aux besoins individuels de ses clientes et clients.

En 2021, le comité de direction a édicté des directives de placement en matière de durabilité qui constituent la base d'une approche de durabilité spécialement adaptée aux activités de placement de Valiant. Les directives existantes sur la durabilité en matière de placement s'appliquent à tous les nouveaux produits et services durables dans les activités de placement. Les directives de placement de Valiant en matière de durabilité, qui sont publiées sur son site Internet, constituent ainsi la base d'une orientation à long terme et responsable du secteur des placements de la banque. L'accent est particulièrement mis sur la protection du climat. Les placements liés à des chiffres d'affaires élevés provenant des combustibles et des énergies fossiles sont autant que possible exclus.

### Processus de filtrage



Les critères ESG complètent systématiquement l'analyse financière pure. L'accent est particulièrement mis sur la protection du climat. Les placements liés à des chiffres d'affaires élevés provenant de sources d'énergie fossiles sont autant que possible exclus.

#### Univers initial

Placements dans le monde entier

#### Filtre

- Réduire les risques ESG financiers (notation ESG élevée)
- Exclusion de pratiques et de produits controversés
- Conformité avec les objectifs de durabilité
- Accent mis sur la protection du climat

#### Univers de placement durable

Du point de vue de Valiant, les instruments de placement sont considérés comme durables. Ils respectent les valeurs de Valiant, présentent une notation ESG élevée et se démarquent par un modèle d'affaires en accord avec des objectifs de durabilité.

Les investissements sont par ailleurs effectués sur la base d'un catalogue complet et rigoureux de critères de durabilité. La priorité est donnée à cet égard aux organisations qui bénéficient d'une notation ESG élevée, qui correspondent aux valeurs de Valiant (pour plus d'informations à ce sujet, voir les directives de placement en matière de durabilité publiées sur le site Internet) et qui appliquent un modèle d'affaires conforme à certains objectifs tels que l'Accord de Paris sur le climat ou les Objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU. Les instruments de placement sélectionnés évaluent les titres non seulement sur la base de leurs indicateurs financiers mais aussi en tenant compte des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Les placements qui se sont démarqués lors de l'analyse ESG globale sont systématiquement privilégiés. Notre sélection active de placements tient compte des approches de durabilité « exclusion », « best in class » et « placements thématiques ». Nous excluons systématiquement les titres d'organisations dont les pratiques commerciales, les services et les produits sont controversés, ainsi que certains secteurs qui vont à l'encontre de nos valeurs.

Dans l'approche « best in class », nous exigeons une notation ESG minimale élevée de « A » (échelle : AAA, AA, A, BBB, BB, B, CCC). Les titres qui ne satisfont pas à cette notation minimale sont systématiquement exclus. Pour l'analyse de la durabilité des titres, le suivi des caractéristiques ESG et la justification des critères ESG dans le dialogue avec la clientèle, Valiant recourt aux méthodologies et aux données de MSCI ESG Research. Les données évaluent les instruments d'investissement dans les différentes dimensions ESG.

## Impacts



Les financements de Valiant ont une influence sur divers aspects sociaux et environnementaux, tels que les différentes communautés, les émissions de gaz à effet de serre, la pollution atmosphérique, la biodiversité ainsi que l'utilisation de l'énergie, de l'eau, des ressources agricoles et des autres ressources. Grâce à l'application de la méthodologie en matière de durabilité de Valiant aux placements et à des mesures ciblées, il est possible de réduire les impacts sociaux et environnementaux négatifs des placements.

Manière de procéder : mettre en œuvre et augmenter



Malgré l'application de la méthodologie en matière de durabilité de Valiant aux placements et à d'autres mesures ciblées, ces placements sélectionnés avec soin peuvent avoir pour nos clientes et clients des effets négatifs sur d'autres aspects sociaux et environnementaux qui n'ont pas été pris en compte.

Manière de procéder : réduire et accepter

### › Parties prenantes concernées :

Clientes et clients, actionnaires, collaboratrices et collaborateurs, autorités et politique, branche bancaire, recherche et ONG.

### › Activité à l'origine de l'impact :

Dans le cadre des placements, l'activité commerciale de Valiant peut avoir une forte incidence sur l'économie, l'environnement et la société.

## Objectifs

Au-delà de notre offre de produits et de solutions de placement durables, nous poursuivons l'objectif de développer en permanence la durabilité dans l'ensemble de nos activités de placement. Nous utilisons parfois des critères ESG pour l'analyse et la sélection des titres, ainsi que pour l'évaluation de nos produits de placement. L'intégration ponctuelle de ces critères ESG nous aide à développer, évaluer et gérer nos produits de placement au regard des aspects ESG et à prendre ainsi de meilleures décisions de placement à long terme pour et avec notre clientèle. Ces mesures se reflètent dans nos produits de placement. Ainsi, nous avons défini comme exigence obligatoire le respect de la note ESG minimale « A » de MSCI, un fournisseur spécialisé bien établi sur le marché, pour tous nos fonds de placement. Comme l'année précédente, au cours de l'exercice sous revue, nous nous sommes assurés la note minimale « A » pour les produits de placement susmentionnés et l'avons même dépassée pour plusieurs fonds.

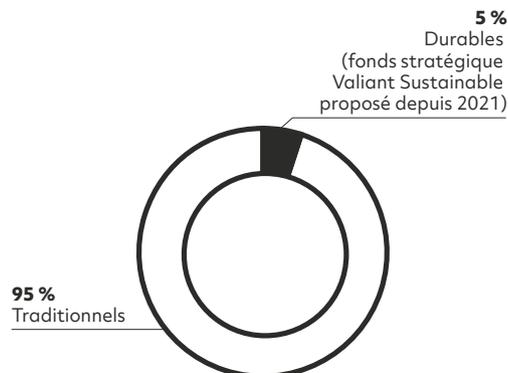
### Notre exigence obligatoire : une note ESG minimale « A » de MSCI

	Notation ESG
Valiant Swiss Equities SPI Index Plus	AA
Valiant Swiss Equities S&M Caps	A
Valiant Swiss Equities Dividend	AA
Valiant Europe Equities	AA
Valiant North America Equities	A
Valiant Swiss Franc High Grade Bond	A
Valiant Swiss Franc Corporate Bond	AA
Valiant Helvétique Conservative	A
Valiant Helvétique Balanced	A
Valiant Helvétique Dynamic	A
Valiant Helvétique Capital Gain	A
Valiant Sustainable Conservative	AA
Valiant Sustainable Balanced	AA
Valiant Sustainable Dynamic	AA
Valiant Sustainable Capital Gain	AA
Valiant Classique Conservative	A
Valiant Classique Balanced	A
Valiant Classique Dynamic	A

Valeurs au 31.12.2023

## Chiffres-clés

### Part du volume des fonds traditionnels et durables



Valeurs au 31.12.2023

## Mesures mises en œuvre

### › Préférences ESG dans le conseil en placement

Valiant intègre de plus en plus les critères de durabilité dans son conseil en placement et sa gestion de fortune. Les préférences ESG comprennent les aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance, qui complètent ainsi les critères classiques tels que le rendement, la liquidité et la sécurité. Valiant utilise un modèle de préférences à trois niveaux, avec un choix de trois degrés de préférence ESG : importance élevée, importance moyenne et importance faible. En exprimant leur préférence, nos clientes et clients déterminent dans quelle mesure, en sus de leurs objectifs financiers, ils désirent intégrer les facteurs ESG et les objectifs de développement durable dans leurs placements. Les solutions de placement conventionnelles et ESG peuvent présenter des profils de risque et de rendement différents. L'adaptation de l'univers de placement disponible en fonction de la préférence ESG peut avoir un impact tant positif que négatif sur le rendement et le risque.

Pour que nos clientes et clients puissent être conseillés de manière ciblée et compétente en ce qui concerne les préférences ESG, les conseillères et conseillers à la clientèle de Valiant se sont formés à l'aide de deux modules développés spécifiquement à cet effet, le module Bases en matière de durabilité et le module Placements durables.

**Modèle de préférence ESG pour les activités de placement**

Préférence ESG	Les critères ESG sont un filtre obligatoire dans le choix des placements en matière de gestion de fortune et de conseil en placement	Intention des placements
Importance élevée	<p>Sélection active de placements qui tiennent compte des approches de durabilité « exclusion », « best in class » et « placements thématiques ».</p> <p>Outre la notation minimale ESG « A » de MSCI, Valiant applique un grand nombre d'autres critères ESG pour la préférence ESG « importance élevée ». En font notamment partie :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des données climatiques</li> <li>- des pratiques commerciales et des produits controversés</li> <li>- des données concernant la conformité avec les objectifs de développement durable</li> </ul>	<p>Réduire, respectivement augmenter les risques et les opportunités en lien avec les facteurs ESG.</p> <p>Respect des valeurs : exclure les placements dans les domaines d'activité qui ne correspondent pas aux normes internationales ou aux conceptions de Valiant en matière de durabilité.</p> <p>Conformité avec les objectifs de durabilité : impact des activités de l'entreprise sur la société et l'environnement.</p> <p>Par exemple impacts de l'émetteur de placements sur des objectifs de développement durable spécifiques de l'ONU et les objectifs climatiques de Paris.</p> <p>Du point de vue de Valiant, ces placements sont considérés comme durables.</p>
Importance moyenne	Notation minimale ESG « BBB » de MSCI (selon la méthodologie de notation ESG de MSCI*, notations de AAA à CCC)	<p>Réduire, respectivement augmenter les risques et les opportunités en lien avec les facteurs ESG.</p> <p>Ces placements respectent les critères ESG, mais ils ne sont toutefois pas explicitement considérés comme des placements durables.</p>
Importance faible	Pas de prise en compte des critères ESG	Rendement et risque des placements traditionnels.

\* Si pour certains instruments de placement, il n'y a pas de données ESG de MSCI ESG Research LLC (fournisseur de données ESG) disponibles ou que celles-ci sont lacunaires, Valiant peut dans le cadre d'une analyse ESG approfondie procéder au classement dans une préférence ESG.

Source des données : Valiant a recours à MSCI ESG Research pour la procédure de sélection, le monitoring et la justification des critères ESG dans le dialogue avec la clientèle. Ces données évaluent les instruments d'investissement dans les différentes dimensions ESG.

**› Fonds de placement axés sur la durabilité**

Sur la base des directives de placement ESG, Valiant a lancé ses propres fonds stratégiques durables en 2021, avec les profils de risque Conservateur, Équilibré et Dynamique. En décembre 2022 est venu s'ajouter le nouveau profil de risque Orienté plus-value. Avec leur politique de placement durable, les fonds investissent dans des organisations évaluées positivement en ce qui concerne les aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Ils excluent autant que possible les modèles d'affaires critiques sur le plan ESG et sont compatibles avec les objectifs de durabilité établis tels que l'accord de Paris sur le climat ou certains objectifs de développement durable de l'ONU. Nos clientes et clients investissent ainsi principalement dans des organisations et des institutions qui tiennent compte des facteurs environnementaux et sociaux de manière responsable, et qui fournissent même parfois, par le biais de leurs activités opérationnelles et de leurs services et produits, une contribution positive aux objectifs de développement durable établis. Les fonds de placement peuvent être souscrits

dans des dépôts avec service de conseil, comme solution Fondsinvest ainsi que dans la prévoyance.

**› Mandat de gestion de fortune Sustainable**

En décembre 2023, Valiant a complété son offre en matière de gestion de fortune avec une ligne de mandat Sustainable. Tout comme les fonds de placement axés sur la durabilité, la stratégie de placement Sustainable s'oriente en fonction de l'approche de durabilité de Valiant. Valiant offre le mandat de gestion de fortune Sustainable avec les profils de risque Conservateur, Équilibré, Dynamique et Orienté plus-value.

**› Mandats individuels durables de gestion de fortune**

La clientèle institutionnelle, comme par exemple les caisses de pension mais également la clientèle privée, formulent des exigences de plus en plus élevées concernant leurs placements, y compris en ce qui concerne les questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG). Afin de répondre de manière ciblée à ces besoins individuels, Valiant, en matière de conseil en placement, se

base sur des portefeuilles modèles durables. Ces portefeuilles peuvent être repris ou adaptés individuellement en adéquation avec les préférences de la clientèle en matière de ESG. Dans l'élaboration de mandats individuels durables de gestion de fortune, Valiant a recours à l'expertise de MSCI.

### Mesures prévues

En introduisant des préférences ESG dans le conseil en placement et la gestion de fortune, nous thématisons pour la première fois de manière systématique les facteurs ESG et les objectifs de développement durable en matière de conseil en placement. Nous voulons utiliser les retours de nos clientes et clients, tout comme ceux de nos conseillères et conseillers à la clientèle, pour procéder à des optimisations ponctuelles ainsi que pour améliorer et développer de manière appropriée nos compétences, notre conseil et notre offre en la matière. Suite à l'offensive de formation généralisée de l'exercice 2023, nous prévoyons par exemple des séquences de formation continues régulières et ciblées dans les modules Bases en matière de durabilité et Placements durables.

### Conclusions

Grâce aux avancées de l'année dernière vers l'intégration des facteurs ESG et des objectifs de développement durable en matière de placements, nous avons développé des offres que nous pouvons adapter en fonction des besoins individuels de nos clientes et clients, et qui sont en accord avec notre objectif d'imprimer une orientation durable à notre activité commerciale. Cette transformation influence non seulement nos offres mais également les processus internes à notre entreprise et le conseil de nos clientes et clients.

## Émissions de gaz à effet de serre et énergie liées aux produits

### Approches de gestion

Les aspects environnementaux tels que l'énergie et les émissions de gaz à effet de serre font partie intégrante des différents produits, de l'octroi de crédits, des estimations immobilières et de l'examen des risques des financements. Les critères

définissant les placements financiers à faibles émissions de carbone sont progressivement développés, et leur transparence est en constante amélioration.

Les normes existantes, les exigences réglementaires et des résultats de recherche largement reconnus et diversifiés dans ces domaines permettent à Valiant de fixer plus aisément des objectifs adéquats et de mettre en œuvre des mesures concernant ses produits et services. Dans les domaines environnementaux de la pollution atmosphérique, de la biodiversité ainsi que de l'utilisation des terres et des ressources, le contexte est en particulier différent.

### Impacts



Grâce à la prise en compte de l'efficacité énergétique et des émissions de gaz à effet de serre dans les produits financiers de Valiant, notre banque soutient de manière ciblée les investissements respectueux de l'environnement. Cela peut contribuer à réduire l'impact environnemental et encourager une économie plus sensible à l'environnement.

Manière de procéder : mettre en œuvre et augmenter



Malgré la prise en compte des aspects énergétiques et relatifs aux gaz à effet de serre dans les produits financiers de Valiant, le risque existe que ceux-ci puissent avoir un impact négatif sur l'environnement.

Manière de procéder : réduire et accepter

**› Parties prenantes concernées :**

Clientes et clients, actionnaires, collaboratrices et collaborateurs, autorités et politique, branche bancaire, recherche et ONG

**› Activité à l'origine de l'impact :**

Dans le cadre de ses produits financiers, l'activité commerciale de Valiant peut avoir une forte incidence sur l'économie, l'environnement et la société, ce qui fait que Valiant intègre de plus en plus des critères ESG dans ses processus de conseil ainsi que dans les produits et services proposés, en mettant l'accent sur l'efficacité énergétique et les émissions de gaz à effet de serre.

**Opportunités et risques**

La prise en compte des risques climatiques physiques et des risques de transition liés au climat dans ses stratégies de financement et de placement donne à Valiant des opportunités d'augmenter sa compétitivité tout en contribuant à la réduction des risques liés au changement climatique.

Manière de procéder : mettre en œuvre



Une planification et une mise en œuvre insuffisantes d'une stratégie d'adaptation des produits et services lié au changement climatique et orientée sur le long terme entraînent pour Valiant le risque de voir des ajustements à brève échéance occasionner des coûts élevés et avoir une influence négative sur la qualité du service et la rentabilité de Valiant.

Manière de procéder : réduire, transférer et accepter

**Objectifs**

Avec l'intégration de critères de durabilité dans notre cœur de métier, nos activités de financement et de placement, nous nous sommes fixé pour objectif de contribuer à la réalisation des objectifs climatiques mondiaux et nationaux. Ainsi, à partir de 2024, nous allons aborder les aspects liés à la durabilité dans les entretiens-conseil avec nos clientes et clients. En matière de financement de la propriété du logement, la priorité est donnée à l'efficacité énergétique et, ce faisant, au maintien de la valeur à long terme des bâtiments. Dans le cadre du conseil en placement, la clientèle est interrogée sur ses préférences ESG, et l'offre est harmonisée avec les préférences exprimées.

**Chiffres-clés**

Afin de soutenir notre clientèle lors de rénovations et de nouvelles constructions plus efficaces sur le plan énergétique, nous accordons sur notre solution de financement, l'hypothèque environnement lilas, un rabais allant jusqu'à 0,30 % sur les taux d'intérêt des hypothèques à taux fixe.

**Mesures mises en œuvre****› Efficacité énergétique dans le cadre de la propriété du logement**

En Suisse, les bâtiments sont responsables d'environ un quart des émissions de CO<sub>2</sub> et de quelque 40 % de la consommation d'énergie. Environ deux tiers des bâtiments sont encore chauffés à l'énergie fossile ou électrique. Pour atteindre les objectifs décidés par le Conseil fédéral, plus d'un million de biens immobiliers doivent d'urgence faire l'objet d'une rénovation énergétique. Actuellement, seul 1 % environ du parc immobilier fait chaque année l'objet d'une rénovation énergétique. Comme les hypothèques comptent parmi les principaux postes à l'actif des bilans bancaires, il y a là pour les prêteurs un grand potentiel d'intervention comme catalyseur de la transformation durable. Cela s'applique aussi à Valiant. Lors des entretiens-conseil portant sur le financement de maisons individuelles et de résidences secondaires, nous abordons avec notre clientèle privée notamment les questions de maintien de la valeur à long terme, d'efficacité énergétique et de besoin prévisible de rénovation des biens immobiliers à financer. Nous informons également nos clientes et

clients sur les mesures d'encouragement disponibles pour la rénovation des bâtiments et nous les aiguillons vers des services spécialisés indépendants pour des conseils spécifiques. Afin de pouvoir fournir un conseil de premier ordre également en matière de maintien de la valeur à long terme et d'efficacité énergétique des biens immobiliers, les conseillères et conseillers à la clientèle de Valiant reçoivent une formation ad hoc par le biais des deux modules spécialement développés à cet effet intitulés Bases en matière de durabilité et Placements durables.

#### › **Solution de financement pour des constructions et des rénovations efficaces sur le plan énergétique**

Pour pouvoir fournir à nos clientes et clients non seulement des conseils en matière d'efficacité énergétique de leurs biens immobiliers mais également un financement judicieux, Valiant a développé une offre correspondante qui vient compléter ses prestations de conseil : l'hypothèque environnement lilas. Pour financer des biens immobiliers qui sont déjà énergétiquement efficaces ou des rénovations qui améliorent leurs biens immobiliers au niveau de leurs émissions de CO<sub>2</sub>, la clientèle privée peut bénéficier de conditions préférentielles attrayantes. Grâce à cette nouvelle offre, Valiant souhaite accompagner sa clientèle sur le chemin d'une propriété du logement énergétiquement efficace et soutenir la décarbonation du parc immobilier suisse.

#### › **Plus de transparence grâce au calculateur d'empreinte carbone**

Valiant est l'une des premières banques suisses à avoir, au cours de l'exercice sous revue, introduit un calculateur d'empreinte carbone. Notre clientèle privée peut ainsi obtenir rapidement et simplement un aperçu de ses émissions personnelles de CO<sub>2</sub>. Le calculateur intègre toutes les transactions sur les comptes par Debit Mastercard® et carte de crédit, ainsi que tous les paiements y compris via eBill et TWINT, et il les convertit en une quantité d'émissions de CO<sub>2</sub>. Le calculateur permet de voir d'un coup d'œil le niveau de l'empreinte carbone dans les différentes catégories et il fournit même à notre clientèle des conseils pour la vie quotidienne sur la façon d'influencer positivement sa contribution à l'environnement et à la durabilité.

Le calculateur vous montre votre consommation de carbone sur une base mensuelle et annuelle, et vous pouvez ajouter ou retirer à votre convenance des comptes, des cartes et des personnes. Le calculateur d'empreinte carbone est une prestation gratuite de Valiant.

#### › **Test de compatibilité climatique de la Confédération**

L'Office fédéral de l'environnement (OFEV) et le Secrétariat d'État aux questions financières internationales (SIF) ont lancé en 2020 un vaste test de compatibilité climatique, examinant la compatibilité climatique des portefeuilles financiers. Le test de compatibilité climatique a pour but d'analyser la mesure dans laquelle des actions volontaires ont permis de progresser vers une orientation des flux financiers respectueuse du climat, ou si d'autres possibilités doivent être envisagées. Valiant a participé au test volontaire mené sous le titre PACTA (Paris Agreement Capital Transition Assessment) en 2020, ainsi que lors de la deuxième édition en 2022. La compatibilité climatique des actions et des obligations d'entreprises mondiales ainsi que des portefeuilles immobiliers et hypothécaires suisses a en premier lieu été mesurée. Des mesures qualitatives concernant le climat ont par ailleurs été prises en compte dans l'évaluation. Cette évaluation permet aux différents établissements financiers de déterminer dans quelle mesure leurs investissements et produits financiers sont respectueux du climat. C'est avec plaisir que nous constatons que Valiant est peu exposée dans les secteurs à forte intensité de carbone comme le charbon, le gaz et le pétrole grâce à sa politique de placement responsable. Les données issues du test de compatibilité climatique nous aident à gérer de manière ciblée notre évolution en matière de durabilité et de responsabilité entrepreneuriale, et à mesurer l'efficacité de nos progrès, par exemple dans les activités de placement.

#### **Mesures prévues**

Valiant aligne les émissions de CO<sub>2</sub> de ses activités opérationnelles sur l'Accord de Paris sur le climat et les objectifs climatiques de la Suisse, et elle s'engage ainsi en faveur de la transition énergétique. Nous allons pour ce faire mesurer l'empreinte carbone de nos opérations de financement et d'une partie de nos placements conformément aux

cadres en vigueur, définir des objectifs spécifiques et des trajectoires de réduction qui s'appuient sur des bases scientifiques et en déduire les mesures qui s'imposent. Au printemps 2025, nous allons, dans le cadre du reporting climatique conformément aux recommandations reconnues au niveau international de la Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD), établir un rapport à ce sujet pour l'exercice 2024. À cette occasion, nous allons également aborder les questions de l'exercice de la surveillance sur les opportunités et les risques liés au changement climatique par le conseil d'administration ainsi que de l'évaluation et du traitement des opportunités et des risques liés au changement climatique par le comité de direction.

### **Conclusions**

Pour pouvoir fournir à nos clientes et clients des conseils encore plus judicieux concernant l'efficacité énergétique de leurs biens immobiliers, nous avons absolument besoin de données de bonne qualité. Nous recevons ces données concernant l'efficacité énergétique des différents biens immobiliers par le biais d'un prestataire tiers qui a lui-même recours aux registres publics de la Confédération et des cantons. La qualité des données est variable en fonction des cantons. La Confédération et les cantons tout comme l'économie privée font en sorte que la qualité des données soit constamment améliorée. Valiant contribue elle aussi à cet objectif, en vérifiant en permanence les données correspondantes avec ses clientes et clients.

# Engagement et promotion du personnel

Nos collaboratrices et collaborateurs s'impliquent activement à travers différents canaux et participent au développement de l'entreprise. Des processus de communication et décisions rapides grâce à des hiérarchies plates favorisent le dialogue. Un contenu de travail qui a du sens, des conditions de travail flexibles et des cadres qualifiés constituent la base de l'engagement des collaboratrices et collaborateurs. Notre point fort en tant qu'employeur réside en particulier dans le fait que nous offrons à notre personnel de nombreuses possibilités de participation. Nous nous distinguons par des interactions simples et respectueuses. L'expansion actuelle de nos activités fait naître des opportunités de développement personnel au sein de l'entreprise.

## Modèles de travail

### **Approches de gestion**

L'évolution des exigences de la clientèle comme des collaboratrices et collaborateurs de Valiant se reflète dans les divers modèles de temps de travail. Alors qu'il y a encore une dizaine d'années, un temps plein avec des horaires de travail fixes s'exerçait du lundi au vendredi, pendant les heures de bureau habituelles, ce modèle cède de plus en plus la place à des formules plus flexibles. Afin de parvenir à une situation mutuellement avantageuse pour le personnel et Valiant, différents modèles de travail flexibles et modernes sont utilisés.

Valiant offre à son personnel un large éventail de mesures et de possibilités pour adapter au mieux leur modèle de travail à leurs besoins individuels.

## Modèles de travail flexibles

**Horaires / temps de travail annualisés flexibles**

Les collaboratrices et collaborateurs de Valiant peuvent gérer eux-mêmes leur temps de travail. Les jours de compensation sont illimités.

**Achat de congés**

Les collaboratrices et collaborateurs peuvent acheter jusqu'à 20 jours de congé supplémentaires par an à des conditions avantageuses.

**Partage de poste / des responsabilités de direction**

Un poste est réparti entre deux personnes ou plus.

**Congés non rémunérés**

Il est possible de prendre des congés non rémunérés.

**Travail à temps partiel**

Toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs, ainsi que les cadres dirigeant·e·s, ont la possibilité de réduire leur taux d'occupation à 80 %.

**Congés sabbatiques**

Les collaboratrices et collaborateurs de Valiant (à partir d'un certain échelon de fonction) peuvent bénéficier d'une période de congé rémunérée pouvant aller jusqu'à 30 jours.

**Télétravail**

Valiant permet aux collaboratrices et collaborateurs d'effectuer une partie de leur travail à domicile.

**Congés de maternité**

Les congés de maternité sont supérieurs au minimum légal, avec une durée de 16 semaines et un maintien du salaire à 100 %.

**Lieux de travail flexibles**

Les collaboratrices et collaborateurs ont la possibilité de travailler de manière décentralisée depuis un autre site de Valiant.

**Carrière en arc**

Les collaboratrices et collaborateurs plus âgé·e·s peuvent, après accord, réduire leur taux d'occupation et/ou renoncer à une éventuelle fonction de direction.

**Impacts**

En proposant des modèles de travail et des conditions de travail flexibles, Valiant permet à ses collaboratrices et collaborateurs de mieux adapter leurs tâches professionnelles à leurs besoins individuels dans leur vie privée. Cela favorise également leur bien-être et leur santé.

Manière de procéder : réalisation



Malgré des modèles et des conditions de travail flexibles, il existe un risque de surmenage et de réduction de l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée chez le personnel. Cela peut entraîner des absences plus fréquentes des collaboratrices et collaborateurs.

Manière de procéder : réduction

**› Parties prenantes concernées :**

Collaboratrices et collaborateurs

**› Activité à l'origine de l'impact :**

Pour mener à bien les activités de Valiant, les collaboratrices et collaborateurs constituent à chaque étape un élément central de la chaîne de création de valeur. Il est donc essentiel de les protéger contre une charge excessive et un manque d'équilibre entre vie professionnelle et vie privée.

**Risques et opportunités**

L'ancrage de valeurs durables ainsi que l'engagement correspondant de l'entreprise permettent à Valiant d'augmenter son attractivité en tant qu'employeur. La productivité du personnel progresse par ailleurs également et les absences pour cause de maladie diminuent. Cela engendre une compétitivité et une rentabilité accrues.

Manière de procéder : réalisation



Si Valiant délaisse les valeurs durables de l'entreprise, il existe un risque de perte d'attractivité en tant qu'employeur et donc de baisse de productivité et de rentabilité. Les coûts de recrutement et de formation pourraient en outre être plus élevés du fait d'un taux de rotation élevé et de conditions de recrutement plus difficiles.

Manière de procéder : réduction

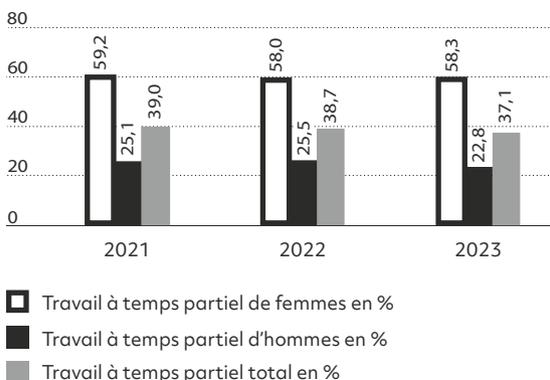
**Objectifs**

En tant qu'employeur progressiste, Valiant s'engage à offrir à son personnel des conditions de travail attrayantes qui facilitent la conciliation entre vie professionnelle et vie privée dans différents projets de vie. À cette fin, les collaboratrices et collaborateurs bénéficient de nombreuses possibilités de personnaliser leur travail quotidien et de l'adapter à leurs besoins personnels.

### Chiffres-clés

Les chiffres présentés nous confirment que les différents modèles de travail flexibles et modernes sont très appréciés par les collaboratrices et collaborateurs et répondent à leurs besoins. Plus d'un tiers de nos collaboratrices et collaborateurs travaillent par exemple à temps partiel.

### Développement du travail à temps partiel



### Mesures mises en œuvre

#### › Exposé introductif : modèles de temps de travail : possibilités et limites chez Valiant

Afin que les collaboratrices et collaborateurs connaissent les différents modèles de temps de travail et puissent les adapter de manière flexible et ciblée à leurs besoins personnels, Valiant présente un exposé introductif sur ce sujet. Le responsable des Ressources humaines explique comment Valiant traite le thème du temps de travail, la manière dont celui-ci peut être organisé de manière flexible et quelles sont les éventuelles limites. Lors de la discussion avec les participant·e·s, ceux-ci peuvent poser des questions sur les modèles de temps de travail flexibles et exprimer leurs besoins en la matière.

#### › Un employeur responsable

Des collaboratrices et collaborateurs satisfait·e·s représentent un facteur de réussite important pour Valiant. C'est pourquoi Valiant a adapté ses conditions de travail et accorde désormais à toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs deux jours de congé supplémentaires par année civile depuis 2023. De plus, le congé de maternité a été augmenté de deux semaines. Par ces mesures, Valiant remercie ses collaboratrices et collaborateurs de leur engagement et encourage la culture d'entreprise unique de la famille lilas.

### › Caisse de pension avec modèle de rentes innovant

L'allongement de l'espérance de vie et par conséquent la plus longue période de perception de la rente ainsi que le contexte de taux d'intérêt bas posent d'importants défis aux caisses de pension. La sécurité financière à long terme de la caisse de pension est le premier élément que le conseil de fondation doit garantir sur le long terme. Outre la sécurité financière, il est essentiel qu'il parvienne à éviter les redistributions entre les personnes assurées actives et les bénéficiaires de rentes. Un « modèle de rentes variable » a été introduit pour les rentes à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2020. Cela signifie que les futurs bénéficiaires de rentes participent à la situation financière de la caisse de pension, que l'évolution soit positive ou négative. Les prestations de la caisse de pension de Valiant dépassent le minimum légal. La caisse de pension de Valiant affiche un degré de couverture d'environ 101,5 % au 31 décembre 2023.

### Mesures prévues

#### › Renforcement de la caisse de pension

Valiant célébrera son 200<sup>e</sup> anniversaire en 2024. Ses racines remontent en effet à 1824, date de la fondation de la Caisse d'épargne de Morat. À cette occasion, Valiant a décidé, afin d'augmenter son attractivité en tant qu'employeur, de renforcer la caisse de pension du personnel en 2024 avec une contribution spéciale de 10 millions de francs. Il est important pour Valiant que ses collaboratrices et collaborateurs puissent bénéficier d'une prévoyance stable et bien établie. La somme de 10 millions de francs a déjà été comptabilisée au deuxième trimestre 2023.

#### › Nouveaux modèles de poste de travail

Ce ne sont pas seulement les exigences en matière de modèles de travail qui ont changé, mais aussi les exigences relatives aux postes de travail. Cela a ainsi amené Valiant à lancer le projet « Modèles de poste de travail ». Dans le cadre de ce projet, Valiant examine la manière de rendre l'environnement de travail attrayant aux yeux du personnel et de l'adapter aux évolutions actuelles du monde du travail. Un environnement de travail adéquat et des investissements visant à améliorer la qualité des locaux permettent de mettre en place des bureaux modernes et fonctionnels, adaptés aux besoins du personnel. La mise en place du partage

de bureaux permet de libérer des surfaces qui peuvent être utilisées de manière alternative, flexible et efficace par les collaboratrices et collaborateurs.

Avec ce projet, Valiant poursuit les objectifs suivants :

- Une meilleure collaboration au sein de chaque équipe, entre les équipes et dans l'entreprise
- Des possibilités d'utilisation flexibles pour les différentes activités de travail des collaboratrices et collaborateurs
- Un aménagement de l'environnement de travail moderne et axé sur les besoins, qui contribue à la satisfaction et au bien-être du personnel
- Un environnement de travail plus attrayant grâce à des investissements dans la qualité de l'espace
- Une adaptation simplifiée de l'environnement de travail en cas de modifications

L'objectif principal est d'utiliser la surface existante de manière optimale, flexible et orientée vers l'avenir. Le but n'est pas de faire des économies.

### Conclusions

Les jeunes nés entre 1995 et 2010 sont appelés la génération Z. Cette génération pose de nouvelles exigences aux employeurs potentiels, notamment en ce qui concerne les modèles flexibles de temps de travail et de lieu de travail. Cela se ressent également chez Valiant. Sur la base de ces constatations, et afin de s'assurer de rester un employeur attrayant, en particulier vis-à-vis de la génération Z, et compétitif dans le contexte actuel de pénurie de main-d'œuvre qualifiée, Valiant s'occupe spécifiquement des besoins de la génération Z. Le conseil d'administration a ainsi reçu une formation durant l'année sous revue par un spécialiste externe sur le thème de l'attractivité des employeurs pour les jeunes générations.

## Santé physique et mentale

### Approches de gestion

Une forte sollicitation dans la vie professionnelle peut affecter la santé au niveau physique, mais surtout mental. Valiant applique le principe « Nous traitons nos collaboratrices et collaborateurs comme nous souhaiterions être traités » et mène une gestion de la santé afin de prévenir les maladies professionnelles ainsi que les risques pour la santé sur le lieu de travail. Des responsabilités clairement définies permettent de garantir le respect de la gestion de la santé. Ainsi, les supérieur·e·s hiérarchiques et les chargé·e·s de la sécurité sont responsables de la mise en œuvre de la protection de la santé. Elles/ils sont assisté·e·s à cet effet par un service de coordination interne et par le service du personnel. Afin d'identifier et de réduire les charges à temps, Valiant promeut un équilibre entre vie professionnelle et vie privée pour les collaboratrices et collaborateurs et un climat de travail agréable. Si des absences de longue durée pour cause de maladie se produisent néanmoins, les collaboratrices et collaborateurs concernés sont accompagnés dans leur processus de réintégration par le biais d'un Case Management professionnel. Valiant coopère en outre avec plusieurs spécialistes externes afin de soutenir de manière plus adéquate les personnes confrontées à des situations de vie ou professionnelles difficiles. Ces dernières peuvent ainsi discuter, dans le cadre du service social, avec un ou une spécialiste neutre et rechercher ensemble des solutions appropriées. Le service est disponible entre autres en cas de mobbing et de harcèlement sexuel, de problèmes financiers ou d'addiction ou d'autres conflits familiaux. Il est gratuit pour nos collaboratrices et collaborateurs, et la plus stricte confidentialité est garantie. En cas d'événements éprouvants dans l'entreprise ou de coups durs personnels, les collaboratrices et collaborateurs peuvent également se faire conseiller gratuitement par notre partenaire Carelink.

**Impacts**

Dans le cadre de la gestion de la santé, Valiant a lancé de nombreuses mesures visant à renforcer les connaissances et la sensibilisation au thème de la santé de l'ensemble du personnel. Cela a un impact positif sur la satisfaction et la santé du personnel.

Manière de procéder : partage



Malgré une gestion complète de la santé, les collaboratrices et collaborateurs de Valiant peuvent néanmoins contracter des maladies physiques et mentales, par exemple en raison d'un manque de soutien et de stratégies d'adaptation. Cela réduit la satisfaction du personnel et augmente la probabilité d'une augmentation des arrêts de travail.

Manière de procéder : acceptation

**› Parties prenantes concernées :**

Collaboratrices et collaborateurs

**› Activité à l'origine de l'impact :**

Pour mener à bien les activités de Valiant, les collaboratrices et collaborateurs constituent à chaque étape un élément central de la chaîne de création de valeur. Pour les protéger, une gestion efficace de la santé est essentielle.

**Risques et opportunités**

La mise en place d'une gestion complète de la santé par Valiant offre la possibilité d'être perçu comme un employeur attrayant, de réduire la fluctuation du personnel et de faire face à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée qui sévit actuellement.

Manière de procéder : réalisation



Le délaissement par Valiant de la protection de la santé de son personnel a un impact négatif sur la perception de la banque auprès du public. Valiant risque ainsi de perdre en attractivité en tant qu'employeur et de voir ses collaboratrices et collaborateurs existant·e·s et potentiel·le·s se tourner vers la concurrence.

Manière de procéder : réduction



L'évolution démographique, comme le vieillissement des effectifs et la vague de départs à la retraite à venir, aggrave la pénurie de main-d'œuvre qualifiée dans le secteur bancaire. Il existe ainsi un risque pour Valiant que la charge de travail du personnel augmente, ce qui pourrait avoir un impact négatif sur leur santé physique et mentale.

Manière de procéder : réduction

### Objectifs

Valiant attache de l'importance à la santé de ses collaboratrices et collaborateurs et s'efforce d'avoir une influence positive sur leur santé, par exemple avec des mesures dans les trois domaines thématiques suivants :

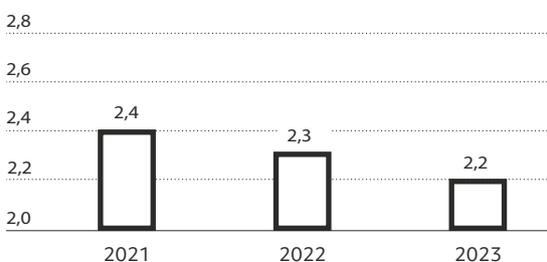
- Promotion de la santé dans l'entreprise
- Ergonomie du poste de travail
- Sécurité au travail

Valiant poursuit également son objectif de promotion de la santé de ses collaboratrices et collaborateurs grâce à des offres et des événements pertinents, une transmission complète des connaissances, une sensibilisation au thème de la santé et un renforcement de la prise de conscience à ce sujet. Chaque collaboratrice et chaque collaborateur est responsable de sa propre santé ; Valiant joue un rôle de soutien à cet égard et tient à assumer ses responsabilités en tant qu'employeur. Un personnel en bonne santé et des conditions de travail sûres sont des conditions importantes pour assurer une qualité élevée et une fourniture optimale des prestations.

### Chiffres-clés

Valiant mesure et suit l'évolution des absences de ses collaboratrices et collaborateurs. Les absences peuvent résulter de maladies, d'accidents non professionnels ou d'accidents professionnels, ces derniers étant plutôt rares dans le secteur des marchés financiers.

### Évolution du taux d'absentéisme



■ Taux d'absentéisme en %

Le taux d'absentéisme est stable et bas depuis un certain temps déjà. Néanmoins, Valiant s'efforce d'investir dans la santé de ses collaboratrices et collaborateurs et lance régulièrement des mesures et des initiatives en ce sens.

### Mesures mises en œuvre

#### › Séquences de formation et de sensibilisation

Afin de protéger et promouvoir la santé physique et mentale de ses collaboratrices et collaborateurs, Valiant leur propose une sélection de séquences de formation et de sensibilisation. L'offre comprend par exemple une formation sur le thème « Santé au travail ». Le monde du travail connaît de nombreux changements qui ont un impact non négligeable sur la santé humaine. Dans cette séquence de formation, l'accent est mis sur la santé au travail chez Valiant. Il s'agit d'aborder la santé physique mais aussi la santé mentale et d'obtenir des indications concrètes sur la manière de reconnaître les signes avant-coureurs et de prendre des mesures utiles à temps. Les participant·e·s sont sensibilisé·e·s à la santé mentale à l'aide de cas pratiques concrets et reçoivent entre autres des indications sur la façon de recevoir de l'aide en cas de besoin.

Une charge de travail élevée peut entraîner des situations stressantes qui ont un impact négatif sur le corps et l'esprit. Pour remédier efficacement à cette situation, Valiant propose également une formation en gestion du stress. La gestion du stress est une compétence essentielle pour le maintien à long terme de la performance, de la motivation, du bien-être et de l'équilibre dans la sphère professionnelle et privée. En apprenant comment gérer leur stress, les collaboratrices et collaborateurs sont encouragé·e·s à changer de comportement, ce qui favorise une meilleure résistance au stress. L'objectif du cours consiste entre autres à connaître les différentes formes de stress et les facteurs de stress personnels, ainsi que les mesures durables de prévention du stress, et à identifier et développer ses propres ressources.

Afin de gérer efficacement les changements et les défis qui en résultent, Valiant propose à ses collaboratrices et collaborateurs une série de formations en quatre parties sur le thème « Gestion du changement ». La formation comporte quatre séquences :

- L'homme et le changement : sont-ils compatibles ?
- Forme physique et mentale : la base personnelle de la réussite du changement
- Résilience et réflexion dans la gestion du changement
- Les réseaux : une ressource essentielle pour le changement

Ces offres de formation et de sensibilisation en matière de santé physique et mentale, et d'autres encore, sont à la disposition de notre personnel et peuvent être consultées pendant le temps de travail.

#### › Collaboration avec la Vaudoise

Valiant collabore avec Vaudoise Assurances dans le domaine de la prévention en matière de santé physique et mentale. L'offre de la Vaudoise en matière de gestion de la santé comprend diverses mesures de prévention en collaboration avec d'autres partenaires de coopération spécialisés, par exemple pour l'optimisation ergonomique du poste de travail ou la prévention du burnout et de la discrimination.

#### Mesures prévues

Le programme de cours pour la protection et la promotion de la santé physique et mentale reste une priorité élevée, et sera poursuivi à l'avenir et développé de manière ponctuelle en fonction des besoins.

#### Conclusions

Il est très important pour nous que notre gestion complète de la santé soit connue de toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs, et que celles-ci/ceux-ci soient formé·e·s et sensibilisé·e·s en conséquence. Avec nos modèles de travail flexibles, nous offrons à nos collaboratrices et collaborateurs de nombreuses possibilités de personnaliser leur travail quotidien et de l'adapter à leurs besoins et à leur santé. Nous avons ancré ces ap-

proches dans notre culture d'entreprise, nous les encourageons en permanence et nous attendons des dirigeant·e·s qu'ils montrent l'exemple.

## Formation et perfectionnement

### Approches de gestion

Valiant offre des perspectives de carrière, des possibilités de formation et des parcours de développement intéressants et variés, par exemple dans la distribution. Nous encourageons activement notre personnel, lui permettant d'accomplir son travail au meilleur niveau possible et de répondre aux besoins de notre clientèle. Les nouvelles collaboratrices et les nouveaux collaborateurs sont pleinement accompagnés dans leurs nouvelles fonctions à travers un programme d'intégration professionnel. Valiant apporte par ailleurs un soutien aux mesures de formation et de perfectionnement de toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs, à tous les échelons, et leur propose des filières de carrière de spécialiste ou de cadre. Depuis 2017, Valiant certifie également ses conseillères et conseillers à la clientèle auprès de la Swiss Association for Quality (SAQ). SAQ est un centre de compétences neutre et reconnu pour la certification de personnes en Suisse. La certification SAQ comprend un examen écrit et un examen oral. Les nouvelles collaboratrices et les nouveaux collaborateurs sont certifiés SAQ dans le cadre de leur entrée en fonction selon le profil de leur poste. Les cours de certification nous permettent d'offrir une plus-value à toutes les parties prenantes. Nos clientes et clients profitent d'un conseil de premier ordre, nos collaboratrices et collaborateurs disposent d'une certification reconnue dans le secteur des prestations financières, tandis que Valiant peut se prévaloir d'un excellent positionnement sur le marché grâce au label de qualité SAQ. La certification SAQ doit être renouvelée après trois ans, en principe par la reconnaissance de formations internes. Au cours de l'année sous revue, comme au cours de l'année précédente, plusieurs conseillères et conseillers à la clientèle de Valiant ont déjà mené à bien ces procédures internes de recertification.

**Impacts**

Valiant offre à ses collaboratrices et collaborateurs une palette de possibilités de formation continue interne et externe ainsi qu'un soutien personnel et professionnel constant. Cela a un impact positif sur les compétences et le savoir technique des collaboratrices et collaborateurs et augmente leur motivation et leur engagement.

Manière de procéder : réalisation



Malgré de nombreuses possibilités de formation et de perfectionnement, Valiant ne peut pas répondre aux besoins de l'ensemble du personnel. Les différentes collaboratrices et les différents collaborateurs individuels peuvent ainsi se sentir défavorisé·e·s, ce qui diminue leur motivation et leur engagement.

Manière de procéder : évitement

**› Parties prenantes concernées :**

Collaboratrices et collaborateurs

**› Activité à l'origine de l'impact :**

Pour mener à bien les activités de Valiant, les collaboratrices et collaborateurs constituent à chaque étape un élément central de la chaîne de création de valeur. Des possibilités de formation et de perfectionnement correspondantes favorisent la satisfaction du personnel.

**Objectifs**

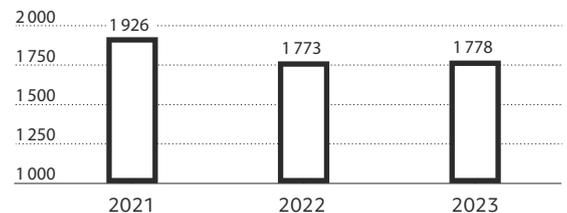
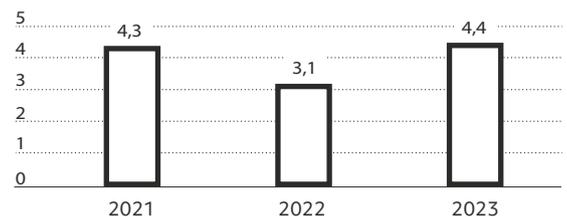
En apportant un soutien important aux formations initiales et continues, Valiant vise à renforcer au mieux la compétence professionnelle et l'employabilité de son personnel et à contribuer ainsi à pallier la pénurie de main-d'œuvre qualifiée sur le marché du travail suisse. Afin d'ancrer encore plus efficacement la durabilité dans l'entreprise, Valiant intégrera également différents thèmes ESG dans la formation des cadres en 2024.

**Chiffres-clés**

Au cours de l'année sous revue, de nombreuses formations ont été organisées en présentiel. Toutefois, lorsque nous estimons cela judicieux, nous continuons de miser sur des formations en ligne efficaces. Nos 1136 collaboratrices et collaborateurs ont suivi une formation continue, avec 5021 participations à 524 cours. Cela se traduit par une moyenne de presque 4,5 sessions de formation par personne.

**Coûts de formation/de perfectionnement**

en 1000 CHF

**Nombre moyen de sessions de formation continue par personne****Chiffres-clés relatifs aux effectifs pour la formation et le perfectionnement**

	2023	2022	2021
Nombre de personnes en formation	79	72	80
Nombre de stagiaires	31	22	25
Nombre d'apprenti·e·s	44	47	53
Nombre de Career Starters	4	3	2
Taux de poursuite des rapports de travail des personnes en formation <sup>1</sup> en %	72	83	100
Personnes en formation en % de l'effectif total	7,0	6,5	7,1

<sup>1</sup> Stagiaires, apprenti·e·s et Career Starters.

En 2023, 79 apprenti·e·s étaient en formation chez nous, réparti·e·s en six types de formation différents. En plus de l'apprentissage d'employé·e de banque classique (38), Valiant propose également des stages de 18 mois de formation bancaire initiale pour porteurs de maturité (22) comme alternative aux études. À cela s'ajoute le stage services et administration pour les étudiant·e·s en commerce et en économie dans le centre clientèle et au sein du développement du personnel (5). Dans le centre clientèle, trois agent·e·s relation clientèle suivent leur formation de base. En complément des formations bancaires typiques, nous proposons des places de formation pour les médiamaticien·ne·s (2) dans le domaine de la communication numérique. Pour les diplômé·e·s de l'enseignement supérieur, nous offrons un programme Career Starter de 2 ans. Au total, quatre personnes utilisent cette voie pour démarrer dans le monde du travail. En 2023, tou·te·s les apprenti·e·s et stagiaires ont de nouveau achevé leur formation avec succès. Plus de 70 % des diplômé·e·s ont poursuivi leur carrière chez Valiant. Les 79 apprenti·e·s illustrent l'engagement exemplaire de Valiant en tant que banque formatrice en faveur des futures générations. Valiant propose des possibilités de développement passionnantes et complètes aux jeunes talents orientés vers la performance et possédant le potentiel requis.

### Mesures mises en œuvre

La définition de parcours professionnels typiques chez Valiant permet d'offrir des perspectives aux collaboratrices et collaborateurs. Ces évolutions peuvent nécessiter de franchir les différents échelons au sein d'une fonction ou passent par un changement de fonction. Les carrières peuvent être aussi bien horizontales (même échelon de fonction) que verticales (passage à un échelon de fonction supérieur). Sur la base des compétences et des objectifs personnels des collaboratrices et collaborateurs, les lacunes par rapport aux exigences de la fonction visée sont comblées au moyen de mesures appropriées. Dans le cadre des parcours professionnels, la relève dans le conseil à la clientèle fait l'objet d'une attention particulière, matérialisée par des plans de développement ciblés. En plus des compétences de conseil, les collaboratrices et collaborateurs sont également

formé·e·s en compétences de conduite. En effet, la conduite est importante chez Valiant, pour les collaboratrices et collaborateurs comme pour le succès de l'entreprise. Au cours de l'année sous revue, des programmes de carrière ont de nouveau été proposés aux conseillères et conseillers à la clientèle privée, commerciale, entreprises et en gestion de fortune. Quelque 50 collaboratrices et collaborateurs se développant en interne se trouvent à mi-chemin dans leurs plans de carrière, et 24 ont déjà terminé le programme correspondant avec succès et pris en charge la fonction visée en 2023.

### Mesures prévues

Afin de renforcer encore son engagement dans la formation de base et de remédier à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, Valiant propose à partir de l'été 2024 un nouvel apprentissage dans le domaine de la numérisation : CFC de développeur/euse de business numérique. Durant la première des quatre années d'apprentissage, en plus de l'enseignement obligatoire à l'école professionnelle, une initiation professionnelle approfondie et axée sur la pratique aura lieu. Cela permet de garantir que les apprenti·e·s soient parfaitement préparé·e·s à la poursuite de leur apprentissage dans l'entreprise. À partir de la deuxième année, les apprenti·e·s de Gümligen bei Bern travailleront dans l'équipe Infrastructure informatique, composée de six personnes. Les tâches principales comprennent l'optimisation des processus commerciaux, l'évaluation et l'analyse des données et la participation à différents projets.

### Conclusions

L'expérience de Valiant a montré qu'un développement continu des programmes de formation et de perfectionnement pour les collaboratrices et collaborateurs fait ses preuves. Une promotion ciblée tenant compte des besoins individuels du personnel fait désormais partie intégrante de la culture d'entreprise de Valiant. Valiant investit continuellement dans des programmes de formation continue sur mesure afin de pouvoir offrir différentes possibilités de développement à ses collaboratrices et collaborateurs et renforcer ainsi durablement les compétences et la satisfaction au sein de l'équipe.

## Information et consultation des collaboratrices et collaborateurs

### Approches de gestion

Valiant attache une grande importance à l'information précoce de ses collaboratrices et collaborateurs, à leur implication dans les décisions importantes et à la préservation de sa culture d'entreprise ouverte et axée sur le dialogue. Cela se reflète dans les différentes directives et mesures internes, comme par exemple dans la revue du personnel.

De plus, dans la culture de Valiant, il est essentiel que toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs aient la possibilité d'échanger directement avec le comité de direction, de communiquer leurs attentes et de prendre position sur les thèmes qui les préoccupent. À cette fin, le comité de direction et le conseil d'administration tiennent chaque année des réunions dans les différentes régions et y discutent des défis et des possibilités d'optimisation à l'occasion de repas de midi communs avec le personnel. Le comité de direction témoigne ainsi de sa présence et de son ancrage local. Cette proximité avec la direction est encore renforcée par la tournée du CEO au cours de laquelle le CEO de Valiant se rend régulièrement dans différents départements afin d'obtenir des informations directement sur place et d'échanger avec les collaboratrices et collaborateurs. Des journées d'introduction pour les nouvelles collaboratrices et les nouveaux collaborateurs sont par ailleurs organisées, où des membres du comité de direction sont personnellement présent·e·s et participent activement. Valiant a également lancé la Batterie d'idées. Il s'agit d'un outil permettant d'adresser des propositions à l'entreprise, avec lequel les collaboratrices et collaborateurs peuvent apporter leurs idées pour améliorer les processus. Les meilleures propositions sont récompensées.

### Risques et opportunités



La transmission d'informations pertinentes aux collaboratrices et collaborateurs et leur consultation renforce leur motivation et a un impact positif sur la culture d'entreprise, car Valiant connaît les besoins des collaboratrices et collaborateurs et peut les prendre en compte.

Manière de procéder : réalisation



Une transmission insuffisante d'informations pertinentes aux collaboratrices et collaborateurs ainsi qu'un manque de consultation présentent le risque pour Valiant que la motivation de ses collaboratrices et collaborateurs diminue, ainsi que son attrait en tant qu'employeur, étant donné que les collaboratrices et collaborateurs ne sont pas informé·e·s des décisions importantes et que leurs besoins ne sont pas suffisamment pris en compte.

Manière de procéder : réduction

### Objectifs

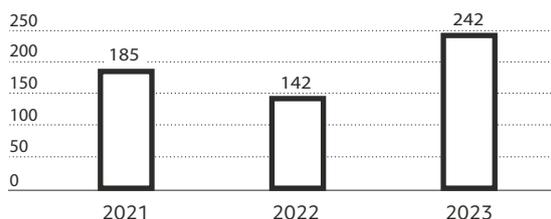
Valiant s'est fixé pour objectif de maintenir la satisfaction et l'engagement du personnel à un niveau constamment élevé. Ces deux aspects sont régulièrement évalués. Les résultats des enquêtes sont discutés au sein du comité de direction et communiqués au conseil d'administration et des mesures ciblées en sont déduites. Cela inclut également des sujets tels que l'information et la consultation des collaboratrices et collaborateurs.

### Chiffres-clés

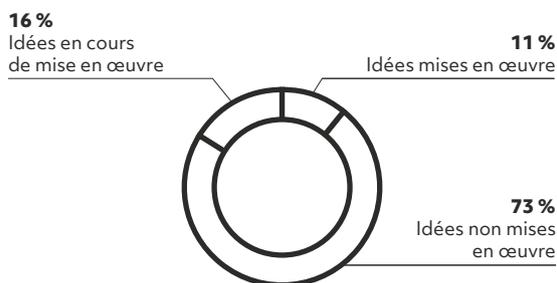
Il y a dix ans, Valiant a lancé la Batterie d'idées, qui permet de faire des suggestions à l'entreprise. Cet outil est à la disposition des collaboratrices et collaborateurs, afin qu'ils puissent apporter leurs idées sur les améliorations possibles. Des idées sur l'optimisation des processus, les améliorations du système, les nouveaux produits ou les tendances dans l'environnement bancaire sont notamment présentées. L'objectif est d'améliorer encore la qualité, de simplifier les processus, d'épargner des coûts et d'identifier les nouveaux besoins du marché. Une idée sur quatre est mise en œuvre.

Avec un peu de chance, les idées seront non seulement mises en œuvre, mais aussi récompensées. Le CEO et un-e autre membre de la direction participent à la remise des prix.

### Propositions soumises avec la Batterie d'idées



### Statut de mise en œuvre 2021-2023



Le succès de la Batterie d'idées et donc la forte participation du personnel se reflète dans le fait que plus d'un quart des idées soumises sont mises en œuvre. Les idées présentées qui ont déjà été discutées dans les différents domaines de compétence en raison d'une autre initiative sont considérées comme des idées non mises en œuvre. Les valeurs relativement inférieures pour les années 2021 et 2022 en comparaison sur plusieurs années sont en grande partie dues à la pandémie, ce qui justifie d'emblée la hausse en 2023.

### Mesures mises en œuvre

#### › Nouvel intranet

En décembre 2023, Valiant a lancé le nouvel intranet « Vintra » afin de rendre la communication et la transmission d'informations encore plus efficaces et efficientes au sein de l'entreprise. Vintra est la plate-forme de travail centrale sur laquelle les plus de 1100 collaboratrices et collaborateurs peuvent s'informer sur tous les thèmes pertinents concernant le travail quotidien chez Valiant et accéder à de nombreuses autres applications. Le nouvel intranet offre aux collaboratrices et collaborateurs diverses nouvelles possibilités, telles qu'une page d'accueil claire avec des catégories d'actualités, une structure de navigation thématique et intuitive ainsi que la possibilité de s'abonner aux actualités et les afficher de manière personnalisée sur la page d'accueil. Le nouvel intranet, avec ses différentes nouvelles fonctions, soutient considérablement la transmission d'informations et la collaboration entre les différentes collaboratrices et les différents collaborateurs, ainsi qu'entre les secteurs, et est disponible en allemand et en français. Le CEO utilise également régulièrement l'intranet pour informer rapidement le personnel avec des messages vidéo ou, comme à la fin de l'année 2023, pour remercier les collaboratrices et collaborateurs de leur engagement.

#### › Consultation sur le thème de la durabilité

En 2023, Valiant a sensibilisé et formé ses quelque 250 cadres sur le thème de la durabilité. La séquence de formation de deux heures a fourni aux participant-e-s des connaissances de base sur la durabilité dans le secteur bancaire. Outre les développements et tendances actuels, il a été enseigné comment la durabilité peut être établie dans l'activité principale et comment Valiant gère la finance durable. Les séquences de formation ont par ailleurs servi à répondre aux attentes des participant-e-s concernant les performances de Valiant en matière de durabilité ainsi que des idées de développement. Les précieux retours sont notamment intégrés dans le développement de la future stratégie d'entreprise.

#### Mesures prévues

Valiant se trouve actuellement dans la période stratégique 2020-2024. Le processus de la nouvelle stratégie d'entreprise, qui s'appliquera à partir de 2025, a été lancé au cours de l'exercice sous revue. Les collaboratrices et collaborateurs y

participent activement et apportent leurs idées et leurs points de vue. Les collaboratrices et collaborateurs ont la possibilité de s'impliquer activement dans la conception et le développement des axes stratégiques au sein d'équipes spécialisées ou de réfléchir, en participant à des réunions stratégiques, aux résultats obtenus et de donner des retours. L'objectif est de faire naître, grâce à l'implication active du personnel, une action commune largement soutenue en interne, qui conduira Valiant vers un avenir prospère.

### Conclusions

En tant qu'entreprise, il est de notre devoir d'informer nos collaboratrices et collaborateurs à tous les niveaux de la hiérarchie de manière rapide et efficace, et de leur permettre de s'impliquer activement sous diverses formes. Dans le cadre de la feuille de route ESG 2024 (pour plus d'informations, voir la page 50), le comité de direction s'est penché sur les différentes possibilités de participation au sein de Valiant et a déduit des ajustements ponctuels des enseignements tirés.

## Inclusion et équité parmi le personnel

### Approches de gestion

L'égalité de traitement et l'égalité des chances sont des principes fondamentaux de Valiant. Comme stipulé dans les dispositions d'exécution du code de conduite, l'ensemble de nos collaborateurs et collaboratrices doit être traité de manière juste et équitable, dans le respect des principes d'égalité. Cela vaut également pour l'octroi d'un poste vacant : Valiant prend toujours en considération la personne la plus appropriée. Nous sommes convaincus qu'un bon équilibre sur le plan culturel, mais aussi entre hommes et femmes au sein du personnel, améliore le climat de travail, la satisfaction du personnel ainsi que les résultats. De plus, Valiant applique le principe de l'égalité de rémunération pour un travail de valeur égale, et cela vaut bien entendu pour toutes les femmes comme pour tous les hommes. Depuis 2017, Valiant effectue chaque année une analyse de l'égalité salariale. La loi sur l'égalité impose aux entreprises employant plus de 100 personnes de

mener une analyse interne des salaires et de faire vérifier cette dernière par un organe indépendant. Les salaires de Valiant en date du 30 septembre 2020 ont été analysés selon la méthode Logib, le modèle d'analyse standard développé par la Confédération. L'entreprise de révision indépendante PwC confirme que Valiant satisfait à toutes les exigences légales en matière d'égalité salariale. Valiant est donc exemptée par la loi d'autres analyses des salaires. La réduction des différences salariales entre les hommes et les femmes restera néanmoins une priorité, et les écarts seront mesurés régulièrement.

### Impacts



Valiant applique les principes fondamentaux de l'égalité de traitement et de l'égalité des chances, et en favorise la sensibilisation et la compréhension. Ces efforts ont un effet positif sur la satisfaction, le bien-être et la motivation du personnel et favorisent la diversité au sein de l'entreprise.

Manière de procéder : réalisation



Malgré les efforts de Valiant, des cas d'inégalité de traitement et d'inégalité des chances peuvent encore se produire. De tels cas ont un impact négatif sur l'environnement de travail et entraînent mécontentement et malaise parmi le personnel.

Manière de procéder : évitement

› **Parties prenantes concernées :**

Collaboratrices et collaborateurs, autorités et politique

› **Activité à l'origine de l'impact :**

Pour mener à bien les activités de Valiant, les collaboratrices et collaborateurs constituent à chaque étape un élément central de la chaîne de création de valeur. La garantie de l'égalité de traitement et de l'égalité des chances augmente la satisfaction du personnel, ce qui a un impact sur l'activité commerciale.

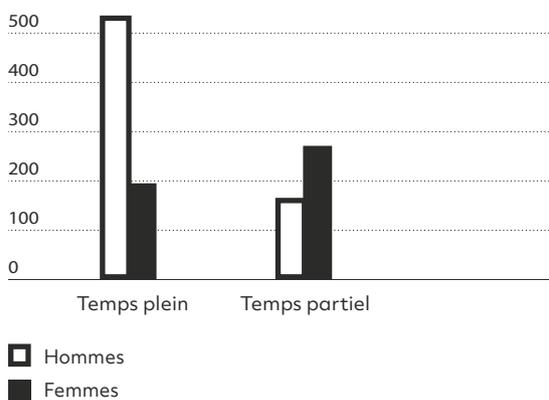
**Objectifs**

La garantie de l'égalité de traitement et de l'égalité des chances est une priorité pour Valiant. C'est pourquoi nous vérifions régulièrement l'application des principes et sensibilisons les collaboratrices et collaborateurs sur des sujets spécifiques. Nous nous sommes par ailleurs fixé pour objectif d'augmenter la proportion de femmes dans les postes de cadres en tenant compte de l'approche « Best Fit » établie chez Valiant, et d'institutionnaliser encore plus l'égalité des chances entre les genres.

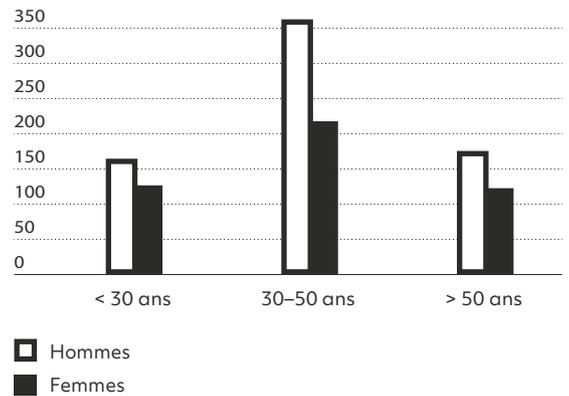
Tou-te-s les cadres dirigeant-e-s de Valiant se sont par conséquent vu attribuer un objectif de diversité correspondant dans la fixation des objectifs pour l'exercice 2023, dont la réalisation est mesurée dans le cadre de la gestion de la performance.

**Chiffres-clés**

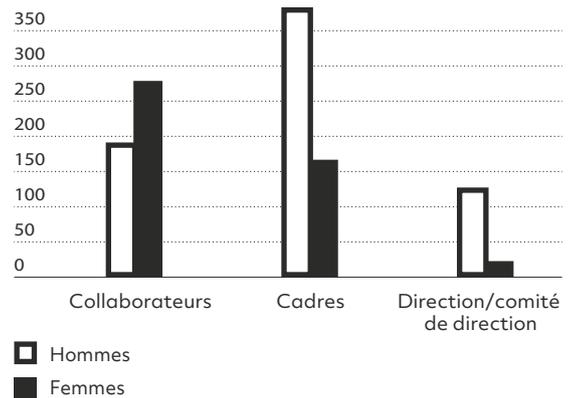
**Effectifs par sexe**



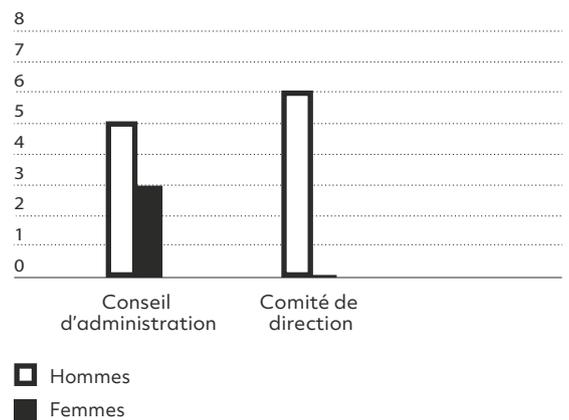
**Effectifs par âge**



**Effectifs par rang**



**Composition du conseil d'administration et du comité de direction**



### Mesures mises en œuvre

Le comité de direction a adopté différentes mesures afin de renforcer la présence des femmes dans les postes de direction et, donc, d'accroître les possibilités de nommer des femmes au comité de direction (pour plus d'informations, voir le rapport relatif aux rémunérations aux pages 166–167). Les mesures suivantes ont été mises en œuvre au cours de l'exercice :

- Programme de mentoring pour les collaboratrices : les collaboratrices sélectionnées bénéficient pendant environ un an de l'accompagnement et du soutien d'un-e membre du comité de direction agissant en tant que mentor.
- Échange avec des membres du conseil d'administration pour les femmes cadres et spécialistes : des femmes cadres et spécialistes ont pu participer à trois rencontres avec des membres féminins du conseil d'administration de Valiant, consacrées à l'échange d'expériences et à la promotion des femmes.
- Réseau interne de femmes : Valiant a créé un réseau interne de femmes, dans le cadre duquel des premiers événements ont eu lieu.
- Présentations incitatives sur des thèmes spécifiques liés au genre : au cours de l'année sous revue, cinq présentations incitatives ont été organisées, ouvertes à tout le personnel.
- Adhésion au réseau Business & Professional Women : Valiant est membre de la plus grande association suisse de femmes d'affaires depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2022.
- Objectif pour tou-te-s les cadres : tou-te-s les cadres se sont vu fixer comme objectif pour l'exercice 2023 de prendre des mesures concrètes pour augmenter la proportion de femmes dans les fonctions de conseil à la clientèle, les postes de spécialistes et de responsables hiérarchiques.

- Recrutement : la sélection finale (liste restreinte) pour le recrutement de membres du comité de direction doit comporter au moins une femme.

Chez Valiant, une promotion ciblée des femmes est l'une des mesures les plus importantes dans le cadre de l'égalité des chances. Pour l'élaboration de mesures ciblées, nous avons de nouveau participé à une analyse comparative de l'Université de St-Gall (HSG). En collaboration avec l'Association patronale des banques en Suisse, la HSG effectue chaque année un Diversity Benchmarking pour le secteur financier. L'objectif est une évaluation fondée de la diversité et de l'inclusion, qui mesure les progrès et les domaines d'action des banques participantes ainsi que de la branche. Sur la base de la comparaison des résultats de 2021 et 2022, la HSG a une fois de plus élaboré des recommandations d'action pour Valiant.

Des événements spéciaux pour les cadres féminins et les expertes ont par ailleurs été organisés chez Valiant. Après une présentation ciblée d'une membre du conseil d'administration de Valiant, les participantes ont discuté des questions et des défis pertinents pour les collaboratrices lors d'un échange guidé. En outre, divers exposés introductifs et panels de discussion ont à nouveau été lancés sur des questions de genre sélectionnées, telles que « Les femmes et les hommes communiquent différemment », « Les femmes décident différemment, les hommes aussi » ou encore la gestion des modèles de temps de travail chez Valiant. La mise en réseau des femmes chez Valiant ne cesse de progresser. Plusieurs événements ont eu lieu au cours de l'année sous revue.

Depuis juillet 2022, Valiant est membre de Business & Professional Women Switzerland (BPW), la plus grande association suisse de femmes d'affaires. BPW soutient les femmes actives dans les domaines professionnels, culturels et sociaux. Cette adhésion bénéficie à Valiant ainsi qu'à tout son personnel. Nos collaboratrices ont entre autres accès à environ 40 clubs et peuvent participer à des événements. Lors des exposés introductifs, BPW a communiqué aux collaboratrices intéressées de Valiant les différentes possibilités offertes par le réseau.

### Mesures prévues

Valiant a déjà pris un certain nombre de mesures visant à promouvoir l'inclusion et l'équité parmi ses collaboratrices et collaborateurs, qui ont été mises en œuvre avec succès. Les mesures seront évaluées et éventuellement optimisées, et une grande partie de celles-ci seront poursuivies. Par exemple, l'ensemble des quelque 100 cadres dirigeant·e·s du secteur de la clientèle privée et commerciale suivront une formation sur les biais inconscients, c'est-à-dire la gestion des distorsions cognitives. Pour faire face au flux quotidien d'informations, notre cerveau les réduit drastiquement, afin de pouvoir fonctionner de manière efficace et utile. Mais cette réduction donne lieu à des préjugés inconscients. Ces « biais inconscients » peuvent par exemple être responsables du fait que les meilleurs talents sont « négligés » lors des

recrutements ou des promotions – dans certains cas, il s'agit de femmes. Cette formation consiste à comprendre comment ces préjugés inconscients se forment et comment nous pouvons les surmonter dans notre travail quotidien.

### Conclusions

Valiant a acquis des connaissances précieuses grâce à son engagement fort en faveur de l'égalité des chances et de l'égalité des droits. La reconnaissance de la diversité comme facteur de réussite et la promotion ciblée des femmes dans les postes de direction sont devenues partie intégrante de la stratégie de l'entreprise. Ces conclusions sont constamment intégrées dans la création d'un environnement de travail équitable et inclusif et sont fermement ancrées dans la stratégie d'entreprise de Valiant.

## Aperçu général des chiffres-clés relatifs aux effectifs

Chiffres-clés relatifs aux effectifs	2023	2022	2021
Effectifs	1136	1110	1130
Part totale de femmes en %	40,1	40,7	40,8
Part de femmes cadres et membres de direction en %	28,6	27,6	26,8
Emplois à temps plein	1003	981	995
Emplois à temps plein en moyenne annuelle	987	992	967
Employé·e·s à temps partiel	421	430	441
Taux de travail à temps partiel en %	37,1	38,7	39,0
Taux de travail à temps partiel des femmes en %	58,3	58,0	59,2
Taux de travail à temps partiel des hommes en %	22,8	25,5	25,1
Taux de fluctuation <sup>1</sup> en %	12,0	11,9	10,5
Nouvelles collaboratrices et nouveaux collaborateurs	162	113	172
Durée d'engagement moyenne en années	9,0	9,3	9,0
Nombre de personnes en formation	79	72	80
Nombre de stagiaires	31	22	25
Nombre d'apprenti·e·s	44	47	53
Nombre de Career Starters	4	3	2
Taux de poursuite des rapports de travail des personnes en formation <sup>2</sup> en %	72	83	100
Personnes en formation en % de l'effectif total	7,0	6,5	7,1
Coûts de formation/de perfectionnement en milliers de CHF	1778	1773	1926
Nombre moyen de sessions de formation continue par collaboratrice ou collaborateur	4,4	3,1	4,3
Taux d'absentéisme en %	2,2	2,3	2,4
Rapport entre les salaires les plus élevés et les salaires médians <sup>3</sup>	8,7 : 1	9,0 : 1	9,4 : 1
Assuré·e·s de la caisse de pension	1175 <sup>4</sup>	1143	1121
Bénéficiaires de rentes de la caisse de pension	434 <sup>4</sup>	428	443
Degré de couverture de la caisse de pension en %	101,5 <sup>4</sup>	98,3	113,3

<sup>1</sup> Fluctuation nette : tous les départs initiés par l'employé·e ou l'employeur, y compris la retraite anticipée sur souhait de l'employé·e.

<sup>2</sup> Stagiaires, apprenti·e·s et Career Starters.

<sup>3</sup> Base = rémunération fixe (salaire de décembre) plus rémunération variable pour l'exercice écoulé. Le salaire médian se compose de l'ensemble des rémunérations de toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs fixes et est extrapolé à des taux d'occupation de 100 %, en excluant les départs en cours d'année.

<sup>4</sup> Données provisoires.

# Impact de l'entreprise sur l'environnement et la société

Valiant attache une grande importance à la stabilité et au long terme, ce qui se reflète dans notre politique commerciale et représente le fondement de notre conception de l'action responsable et entrepreneuriale. La continuité et le suivi des relations sont des caractéristiques centrales de notre modèle d'affaires, de notre manière d'endosser notre rôle et d'exercer nos responsabilités envers l'environnement, la société et les différentes parties prenantes.

## Respect des droits de l'homme

### Approches de gestion

Dans l'ensemble de ses activités commerciales, Valiant s'engage pour le respect des droits de l'homme. La culture d'entreprise s'ancre sur le code de conduite, qui repose sur quatre valeurs clés : la prise de responsabilités, l'orientation solutions, l'intégrité et l'orientation clientèle. Valiant veille à ce que le personnel les connaisse, les comprenne et les suive. Les actions de Valiant sont compréhensibles et engagent son personnel à tout moment. Ce dernier adopte un comportement honnête, crédible et valorisant. En outre, la culture de Valiant encourage la discussion de comportements répréhensibles et leur signalement de façon anonyme si nécessaire. À cet effet, un point de contact interne et un système de signalement externe sont disponibles (pour plus d'informations, voir le chapitre « Conformité socio-économique » aux pages 61 à 64). Aucun signalement n'a été fait par ces canaux en 2023.

La culture d'entreprise de Valiant s'ancre fermement dans le code de conduite et les directives liées. Ces documents définissent le comportement attendu du personnel et les procédures en cas d'infraction au code. Ils assurent le respect et la

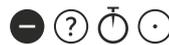
protection des droits de l'homme et garantissent que toute infraction éventuelle soit mise au jour et cesse le plus rapidement possible. Valiant accorde une priorité absolue au respect des prescriptions légales, réglementaires et internes ainsi que des normes sectorielles et des règles fixées par l'Association des banquiers. Des instances de contrôle indépendantes, dont un point de contact Compliance, veillent en outre au respect de ces prescriptions.

### Impacts



Dans ses activités commerciales, Valiant tient compte des conventions internationales sur les droits de l'homme et applique des normes éthiques élevées dans ses interactions avec tous les groupes d'intérêt. Cela a un impact positif sur le personnel, la justice sociale et l'égalité des chances dans la société.

Manière de procéder : réalisation



Malgré la prise en compte des conventions internationales sur les droits de l'homme et la mise en œuvre de mesures correspondantes par Valiant, des comportements non éthiques et des infractions de l'accord suisse peuvent se produire.

Manière de procéder : réduction

### › Parties prenantes concernées :

Clientes et clients, actionnaires, collaboratrices et collaborateurs, autorités et politique, branche bancaire, recherche et ONG, entreprises partenaires

**› Activité à l'origine de l'impact :**

Les conventions internationales sur les droits de l'homme, et les infractions potentielles à ces dernières, ont un impact sur le personnel de Valiant et ses partenaires commerciaux qui interviennent avec leurs activités, leur offre de produits et de prestations sur l'ensemble de la chaîne de création de valeur.

**Objectifs**

En agissant de manière responsable, intègre et orientée sur la clientèle et les solutions, Valiant mène son activité commerciale conformément à des principes éthiques et moraux. Valiant s'engage à réaliser cet objectif, qui implique le respect des droits de l'homme.

**Chiffres-clés**

Depuis sa fondation en 1997, Valiant ne s'est vu infliger aucune amende ni sanction pénale pour manquement au respect des droits de l'homme.

**Mesures mises en œuvre**

Dans le cadre du contre-projet à l'initiative populaire sur les entreprises responsables, les nouvelles dispositions incluent, parallèlement au reporting extra-financier, des obligations de diligence et de transparence en ce qui concerne le travail d'enfants. Dans le cadre de sa responsabilité entrepreneuriale, Valiant a vérifié l'applicabilité des dispositions relatives aux obligations de diligence et de reporting. Cette vérification a montré que Valiant ne faisait état d'aucun risque significatif en matière de travail d'enfants dans le cadre de son activité commerciale sur l'ensemble de sa chaîne d'approvisionnement. Par conséquent, les obligations élargies de diligence et de transparence ne s'appliquent pas.

## Pratiques d'achat

**Approches de gestion**

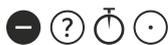
Pour les pratiques d'achat aussi, le code de conduite de Valiant pose les principes d'actions pour l'ensemble du personnel. Valiant adopte une approche régionale pour sa chaîne d'approvisionnement et ses achats. Sous l'effet, notamment, des exigences légales applicables en Suisse et dans l'espace européen, la responsabilité de la chaîne d'approvisionnement fait l'objet d'une attention croissante. Même si Valiant se procure plus de 90 % des marchandises et services dans sa zone d'activité, elle est soucieuse de prendre ses responsabilités et de tenir compte de cet aspect.

Chez Valiant, les achats – par exemple, de supports publicitaires – sont réalisés dans un souci permanent de durabilité. C'est pour cela que Valiant travaille avec Pandinavia, fabricant d'articles publicitaires basé à Klotten et leader sur le marché suisse de produits et services durables. Depuis 2021, Valiant utilise le CO<sub>2</sub>-Checker de Pandinavia. Ce dernier analyse l'empreinte écologique liée à la fabrication des produits. Au rang des mesures concrètes, nos sacs de sport très appréciés ainsi que nos sacs à dos sont fabriqués à partir de PET recyclé, le rPET. De plus, Valiant a banni systématiquement les gourdes en plastique de son assortiment d'articles promotionnels pour les remplacer par une variante réutilisable à long terme. Par ailleurs, les ballons sont composés exclusivement de caoutchouc naturel. Le ballon ainsi que la fermeture sont ainsi biodégradables à 100 %. Ces exemples montrent que Valiant entend privilégier dans la mesure du possible les fournisseuses et fournisseurs régionaux, pour favoriser des pratiques d'achat responsables et respectueuses de l'environnement.

**Impacts**

Valiant se mobilise activement pour l'intégration de critères de durabilité dans les processus d'acquisition et pour l'utilisation d'un code de conduite régulièrement vérifié pour les fournisseuses, fournisseurs et partenaires. Cela a un impact positif sur la durabilité écologique et favorise aussi l'adoption de normes éthiques à tous les niveaux de la chaîne d'approvisionnement.

Manière de procéder : réalisation



Malgré le code de conduite, des impacts négatifs sur la société et l'environnement peuvent se produire à tous les niveaux de la chaîne d'approvisionnement de Valiant.

Manière de procéder : acceptation

**› Parties prenantes concernées :**

Entreprises partenaires, collaborateurs et collaboratrices

**› Activité à l'origine de l'impact :**

Les relations d'affaires avec les fournisseuses et les fournisseurs ainsi que les entreprises partenaires représentent un levier déterminant pour réduire les impacts négatifs des pratiques d'achat sur la société et l'environnement.

**Objectifs**

À l'avenir, nous souhaitons que nos partenaires, fournisseuses et fournisseurs s'engagent encore davantage à respecter notre conception de la durabilité ; par exemple, nous leur imposerons la signature d'un code de conduite contraignant. De cette manière, nous tiendrons compte davantage encore de notre conception de la durabilité sur l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement.

**Chiffres-clés**

Grâce à l'intégration prévue de critères ESG dans les processus d'achat et de surveillance de la gestion des fournisseurs (voir le paragraphe « Mesures prévues »), nous réalisons une due diligence accrue pour un volume d'achat annuel supérieur à CHF 80 millions.

**Mesures mises en œuvre**

Parallèlement à la vérification des obligations de diligence et de transparence relatives au travail des enfants, Valiant a mis en œuvre un contrôle similaire concernant les minerais issus de zones de conflit. Cette vérification a montré que Valiant n'est pas exposée non plus aux minerais issus de zones de conflit, si bien que les obligations élargies de diligence et de transparence ne s'appliquent pas.

**Mesures prévues**

Les partenaires, fournisseuses et fournisseurs de Valiant devront, à l'avenir, s'engager encore davantage pour la durabilité conformément à la conception de Valiant, en signant le code de conduite. Les critères ESG seront intégrés dans les évaluations annuelles des processus d'affaires externalisés (outsourcing) inscrites dans le portefeuille de la gestion des fournisseurs, et feront partie des critères d'évaluation pour les appels d'offres. Dans le cadre de ces mesures de gestion des fournisseurs, nous vérifions également la collaboration avec des prestataires de services externes. De plus, ce critère ESG sera ajouté au prochain rapport sur les fournisseurs clés dans le cadre du prochain reporting début 2024.

**Conclusions**

L'évaluation toujours plus stricte des fournisseuses et fournisseurs ainsi que des entreprises partenaires à l'aide de critères ESG influencera et fera évoluer les processus actuels de gestion des fournisseurs. Les apprentissages pertinents ainsi que les adaptations nécessaires seront visibles une fois la mise en œuvre terminée, au cours des prochaines années.

## Réduction des gaz à effet de serre au niveau opérationnel

### Approches de gestion

En conformité avec sa culture d'entreprise, Valiant a une approche respectueuse et attentive de l'environnement, et s'efforce d'éviter au maximum les conséquences négatives de ses activités. Valiant contribue à la réalisation des objectifs climatiques nationaux et mondiaux et vise à atteindre la neutralité climatique à long terme. Afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre, Valiant optimise l'efficacité énergétique de ses biens immobiliers lors d'adaptations architectoniques. En conséquence, Valiant utilise les revenus de la taxe fédérale sur le CO<sub>2</sub> pour rendre l'exploitation de ses biens immobiliers plus économe en énergie et plus respectueuse du climat. Outre la promotion des transports publics pour tous ses trajets domicile-travail, l'un des objectifs environnementaux de Valiant consiste également à trier et à recycler les déchets. Différentes publications sont par ailleurs uniquement diffusées sur Internet et ne sont plus produites sur un support physique. Parmi les autres mesures, Valiant envoie des relevés de compte sur du papier recyclé écologique depuis 2020.

### Impacts



Grâce à l'intensification de la gestion du CO<sub>2</sub> et à la mise en œuvre de mesures supplémentaires visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre, Valiant contribue à limiter le changement climatique et à atteindre les objectifs locaux et mondiaux de protection du climat.

Manière de procéder : augmentation



Malgré l'intensification des efforts de gestion du CO<sub>2</sub>, Valiant émet toujours des gaz à effet dans le cadre de ses activités commerciales. Ces derniers constituent une charge permanente pour l'environnement.

Manière de procéder : réduction et acceptation

### › Parties prenantes concernées :

Clientes et clients, actionnaires, collaboratrices et collaborateurs, autorités et politique, branche bancaire, recherche et ONG, entreprises partenaires

### › Activité à l'origine de l'impact :

Les activités opérationnelles et les succursales de Valiant émettent des gaz à effet de serre dans le cadre de leurs activités et de la fourniture de service, sur l'ensemble de la chaîne de création de valeur (et donc, aussi dans les entreprises partenaires).

### Objectifs

L'Accord de Paris sur le climat a pour objectif de limiter à 1,5 degré Celsius le réchauffement planétaire d'ici 2050. En 2017, la Suisse, l'Union européenne et 192 autres pays se sont engagés, par l'Accord de Paris, à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Dans le cadre de la votation sur la loi sur le climat et l'innovation, en juin 2023, la Confédération helvétique a défini des trajectoires de réduction précises pour les secteurs des bâtiments, des transports et de l'industrie, qui devraient la mener à la neutralité climatique d'ici 2050. La neutralité climatique, également appelée « net zéro », signifie qu'à partir de 2050, la Suisse ne devra plus rejeter dans l'atmosphère plus de gaz à effet de serre que les réservoirs naturels et artificiels sont capables d'absorber.

Valiant aussi contribue à ces objectifs nationaux et internationaux. Sur la base de l'année de référence 2022, Valiant va définir un objectif concret de réduction de ses émissions opérationnelles (vous trouverez plus d'informations à ce sujet dans le bilan énergétique et CO<sub>2</sub> ci-dessous). Valiant communiquera cet objectif à l'été 2024, dans le cadre de sa future stratégie d'entreprise, et rapportera régulièrement les évolutions.

### Chiffres-clés

Depuis 2011, Valiant publie officiellement les chiffres relatifs à sa consommation d'énergie en établissant un bilan carbone selon les directives du Greenhouse Gas Protocol et conformément aux exigences de la norme ISO 14064-1, reconnues à l'international. Au cours de l'exercice 2023, les émissions de CO<sub>2</sub> ont été légèrement réduites par rapport à l'année précédente, tant de manière globale qu'au niveau des scopes 1, 2 et 3.

### Mesures prévues

Outre le calcul des émissions, publié dans le bilan énergétique et le bilan carbone, ainsi que la définition d'un objectif climatique à l'horizon 2030 et 2050 pour les scopes 1 et 2, Valiant va élaborer un plan de transition correspondant. Ce dernier comprendra d'autres mesures et stratégies visant à réduire les émissions de CO<sub>2</sub> des activités opérationnelles.

### Conclusions

La qualité des données est un paramètre décisif pour le calcul des émissions et la définition des processus en aval, la définition des objectifs de CO<sub>2</sub> et la détermination des trajectoires de réduction, assorties de mesures correspondantes. Valiant s'efforce d'améliorer continuellement la qualité des données et d'optimiser la gestion du CO<sub>2</sub> émis dans le cadre des activités opérationnelles.

### Bilan énergétique et CO<sub>2</sub> 2023

	Quantité 2023	t CO <sub>2</sub> e <sup>1</sup> 2023	t CO <sub>2</sub> e <sup>1</sup> 2022	t CO <sub>2</sub> e <sup>1</sup> 2021
<b>Scope 1 – émissions directes</b>				
Chauffage (gaz naturel, mazout, bois)	2 934 814 kWh	684	780	834
Voyages d'affaires (véhicules professionnels)	100 938 l	250	259	201
<b>Total émissions directes</b>		<b>934</b>	<b>1039</b>	<b>1035</b>
<b>Scope 2 – émissions indirectes</b>				
Consommation électrique	3 236 683 kWh	231	250	262
Chauffage (chauffage à distance)	1 423 060 kWh	61	65	126
<b>Total émissions indirectes</b>		<b>292</b>	<b>315</b>	<b>388</b>
<b>Scope 3 – autres émissions indirectes</b>				
Approvisionnement en énergie	Divers	485	464	392
Voyages d'affaires (moyens de transport externe tels que train, avion, voiture privée)	1 131 913 km	128	96	68
Déplacements pendulaires <sup>2</sup>	8 651 694 km	589	626	527
Papier	20 347 kg	20	31	26
Ordres d'impression	141 184 kg	130	137	175
Eau	12 975 m <sup>3</sup>	2	7	7
<b>Total autres émissions indirectes</b>		<b>1354</b>	<b>1361</b>	<b>1195</b>
<b>Total des émissions de CO<sub>2</sub></b>		<b>2580</b>	<b>2715</b>	<b>2618</b>

<sup>1</sup> Équivalents CO<sub>2</sub> en tonnes

<sup>2</sup> Y compris la consommation d'électricité dans le cadre du télétravail

## Énergie liée aux activités opérationnelles

### Approches de gestion

Valiant mise sur les énergies renouvelables et sur l'augmentation de l'efficacité énergétique de l'entreprise. En plus de se préparer au scénario d'une possible pénurie d'électricité, une attention particulière est accordée à la consommation d'électricité dans l'ensemble de la banque. Avec le concours de la société de conseil Swiss Climate, nous établissons depuis 2016 un bilan carbone exhaustif qui répond aux directives du Greenhouse Gas Protocol et aux exigences de la norme ISO 14064-1, reconnues à l'international. Le bilan 2023 a été vérifié pour la huitième fois de suite par la société d'audit indépendante true&fair.expert.

### Impacts



La diminution du besoin énergétique de Valiant pourrait réduire les émissions de gaz nocifs ainsi que la consommation de combustibles fossiles dont la quantité est limitée, ce qui aurait un impact positif sur l'environnement et la société.

Manière de procéder : augmentation



Les activités de Valiant consomment de l'énergie, encore majoritairement produite à partir de gaz naturel ou de mazout, ce qui a un impact négatif sur l'environnement et la société.

Manière de procéder : réduction

### › Parties prenantes concernées :

Clientes et clients, actionnaires, collaboratrices et collaborateurs, autorités et politique, branche bancaire, recherche et ONG, entreprises partenaires

### › Activité à l'origine de l'impact :

Les activités opérationnelles et les succursales de Valiant utilisent de l'énergie, notamment sous la forme d'électricité, dans le cadre de leurs activités et de la fourniture de service, sur l'ensemble de la chaîne de création de valeur (et donc, aussi dans les entreprises partenaires).

### Opportunités et risques



L'augmentation rapide de la demande d'énergie contraint les entreprises à améliorer leur efficacité énergétique et à produire elles-mêmes leur énergie. Malgré le coût élevé de l'installation initiale, ces mesures permettront à Valiant de renforcer son indépendance vis-à-vis des sources d'électricité externes, et à réduire les coûts d'électricité à long terme.

Manière de procéder : réalisation



La surcharge des réseaux électriques entraîne des défaillances plus fréquentes des infrastructures et processus centraux. En l'absence d'alimentation électrique, les données de la clientèle ne sont plus disponibles, ce qui compromet l'exécution des processus commerciaux critiques. Cela entraîne le risque de compromettre la qualité du service de Valiant, de nuire à sa réputation et d'exposer son personnel à une charge de travail plus importante.

Manière de procéder : réduction et acceptation



Du fait de la pénurie énergétique, Valiant risque d'être confrontée à une hausse des prix de l'énergie et de l'électricité.

Manière de procéder : réduction et acceptation

### Objectifs

Valiant entend adopter une approche respectueuse et attentive de l'environnement, et s'efforce d'éviter au maximum les conséquences négatives de ses activités sur ce dernier.

### Chiffres-clés

#### › Utilisation économe des ressources

Valiant exploite de nombreuses petites succursales, qui consomment plus d'énergie de chauffage par mètre carré que des sites ou bâtiments administratifs plus grands. L'énergie de chauffage utilisée pour les différents sites représente la majeure partie de son bilan énergétique et dépend fortement des températures hivernales, par exemple. Valiant veille à une utilisation parcimonieuse de l'électricité, du papier et de l'eau dans toute l'entreprise.

	Quantité 2023	t CO <sub>2</sub> e <sup>1</sup> 2023	t CO <sub>2</sub> e <sup>1</sup> 2022	t CO <sub>2</sub> e <sup>1</sup> 2021
Chauffage (gaz naturel, mazout, bois)	2 934 814 kWh	684	780	834
Chauffage (chauffage à distance)	1 423 060 kWh	61	65	126
Consommation électrique	3 236 683 kWh	231	250	262

<sup>1</sup> Équivalents CO<sub>2</sub>, en tonnes

Au cours de l'exercice 2023, les émissions de CO<sub>2</sub> liées au chauffage des bureaux et à la consommation d'électricité ont légèrement diminué par rapport à l'exercice précédent, conformément à la tendance amorcée depuis un certain temps déjà pour chacune de ces catégories.

### › Notation climat de CDP

Dans la limite de ses possibilités, Valiant s'engage pour la protection du climat et met en œuvre en permanence diverses mesures, petites ou grandes. L'organisation CDP (Carbon Disclosure Project) a confirmé que Valiant était sur la bonne voie en février 2023. Dans le cadre de la notation climatique actuelle, la CDP a de nouveau attribué la note « B » à Valiant. Ce résultat réjouissant, et l'amélioration par rapport à l'exercice précédent, montrent que Valiant est sur un pied d'égalité avec d'autres entreprises de renom en matière de protection du climat, et a pris la bonne voie dans ce domaine. Dans le même temps, cette notation positive nous encourage à continuer à assumer activement nos responsabilités envers l'environnement.

### Mesures mises en œuvre

#### › Valiant contribue à la réduction de la consommation d'énergie

Nous tenons compte des offres les plus durables lors de l'achat de produits électriques. Afin de réduire la consommation d'énergie et d'éviter une pénurie potentielle d'électricité, outre la sensibilisation du personnel, la température ambiante dans les bâtiments est réduite, les éclairages des bâtiments sont autant que possible éteints et les écrans publicitaires dans les vitrines ne sont utilisés que de manière réduite. Dans ses espaces de travail, Valiant a recours de manière croissante à des capteurs de mouvement et des minuteries.

#### › Une infrastructure informatique plus économe en énergie

En 2023, Valiant a renouvelé l'ensemble de son infrastructure de travail. Au total, plus de 1300 ordinateurs portables et plus de 3600 écrans, imprimantes et stations d'accueil ont ainsi été remplacés. Grâce au renouvellement du matériel informatique, le personnel de Valiant travaille avec des appareils de la dernière génération. En outre, sur trois ans, ce renouvellement permettra d'économiser au total 118 tonnes de CO<sub>2</sub>.



positif



négatif



réel



potentiel



court terme



long terme



systémique



cas particuliers

**Mesures prévues**

En ligne avec l'objectif national de neutralité climatique fixé par la Confédération pour 2050, et l'objectif intermédiaire défini pour 2030, Valiant entend miser encore davantage sur les énergies renouvelables et sur l'augmentation de l'efficacité énergétique de l'entreprise. Cet effort se reflète notamment dans des mesures telles que le remplacement graduel des chauffages à gaz et à mazout par des solutions plus économes en énergie, ou encore l'achat d'une électricité produite à partir d'énergies renouvelables.

**Conclusions**

Valiant s'est préparée à d'éventuelles pannes et rationnements d'électricité dans le cadre de la menace de pénurie d'énergie. La plus haute priorité est accordée à la protection des collaboratrices et collaborateurs ainsi qu'à la garantie du bon fonctionnement de l'entreprise. Dans ce contexte, Valiant accorde également beaucoup d'importance à une activité durable.